

CONSEIL

Cent onzième session

RAPPORT ANNUEL 2019



TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMESiv
AVANT-PROPOSv
INTRODUCTION1
FAITS SAILLANTS DE 20191
PRINCIPE 1 : ADHÉSION AUX NORMES INTERNATIONALES ET GARANTIE DES DROITS DES MIGRANTS
Aider les États à adhérer aux normes internationales3
Action fondée sur des principes en interne4
Action humanitaire fondée sur des principes4
Égalité entre les sexes et prise en considération systématique des sexospécificités5
Protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles6
Responsabilité à l'égard des populations touchées
PRINCIPE 2 : ÉLÉMENTS FACTUELS ET APPROCHE ASSOCIANT L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT8
Renforcer la production et l'analyse de données et d'éléments factuels sur la migration8
Matrice de suivi des déplacements11
Approche de la migration associant l'ensemble du gouvernement12
Programme de développement durable à l'horizon 203012
Intégrer la migration dans les politiques de développement et autres politiques sectorielles .13
Renforcer la capacité des gouvernements à formuler des politiques de migration avisées13
PRINCIPE 3 : PARTENARIATS14
Partenariats mondiaux14
Dialogue international sur la migration14
Forum mondial sur la migration et le développement14
Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières15
Partenariats régionaux et interrégionaux16
Processus consultatifs régionaux sur la migration16
Forums interrégionaux sur la migration16
Coopération avec les Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales16
Gouvernements nationaux et locaux17
Partenaires et acteurs de la société civile18
Secteur privé19
Partenariats avec les diasporas et les communautés transnationales19

OBJECTIF 1 : BIEN-ÊTRE SOCIOÉCONOMIQUE DES MIGRANTS ET DE LA SOCIÉTÉ	21
Migration de main-d'œuvre sûre et bénéfique	21
Promouvoir l'inclusion sociale, économique et culturelle des migrants	22
Améliorer le bien-être financier et économique des migrants et des membres de leur famil	le23
Lutter contre la traite des personnes, l'exploitation des migrants et les mauvais traitement à leur égard	
Migration et santé	26
Migration, environnement et changement climatique	28
Réintégration	
OBJECTIF 2 : DIMENSION DES CRISES SE RAPPORTANT À LA MOBILITÉ	30
Préparation en cas de crise	30
Réponses aux crises	31
Coordination et gestion des camps	33
Abris et articles non alimentaires	33
Prise en considération systématique de la violence sexiste dans les interventions	
humanitaires	
Eau, assainissement et hygiène	
Interventions en espèces	
La santé dans les situations d'urgence	
Migrants dans les pays en crise	
Transition et redressement	
Réinstallation et gestion des mouvements	37
OBJECTIF 3 : DES MIGRATIONS SÛRES, ORDONNÉES ET DIGNES	38
Faciliter des migrations et une mobilité sûres et régulières	38
Gestion des frontières et de l'identité	40
Évaluations sanitaires et assistance sanitaire durant le voyage	41
Retour volontaire assisté	42
EFFICACITÉ ORGANISATIONNELLE : RÉALISATIONS MARQUANTES EN 2019	42
L'OIM est fondée sur des principes	42
Politique de l'OIM relative à l'égalité entre les sexes 2015-2019	42
Inclusion du handicap	44
Normes de conduite	
Transparence et responsabilité	
Durabilité environnementale	
Protection des données	
L'OIM est déterminée	47

Communication externe	Gestion axée sur les résultats	47
L'OIM est préparée	Communication externe	47
Soutien régional aux fins d'une fourniture de services optimale	Suivi et évaluation	49
Gestion des connaissances 53 Gestion des risques 53 Données financières 54 Mobilisation de ressources 55 Achats et efficacité de la chaîne d'approvisionnement 56 Privilèges et immunités 57 États Membres et observateurs 57 Bâtiment du Siège de l'OIM 57 Ressources humaines 57	L'OIM est préparée	50
Gestion des risques	Soutien régional aux fins d'une fourniture de services optimale	51
Données financières	Gestion des connaissances	53
Mobilisation de ressources	Gestion des risques	53
Achats et efficacité de la chaîne d'approvisionnement	Données financières	54
Privilèges et immunités	Mobilisation de ressources	55
États Membres et observateurs	Achats et efficacité de la chaîne d'approvisionnement	56
Bâtiment du Siège de l'OIM	Privilèges et immunités	57
Ressources humaines	États Membres et observateurs	57
Ressources humaines	Bâtiment du Siège de l'OIM	57
	_	

ANNEXES

Annexe I	Statistics relating to IOM staff
Annexe II	General Service staff worldwide by nationality, grade and sex
Annexe III	Professional and higher category staff by nationality, grade and sex
Annexe IV	Number of Member State and non-member State nationalities represented among staff in the Professional and higher category

ACRONYMES

CCCM Coordination et gestion des camps

CCNUCC Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

CEDEAO Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CNULCD Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

FMMD Forum mondial sur la migration et le développement HCR Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

IASC Comité permanent interorganisations IDM Dialogue international sur la migration

iGATOR Integrated Global Airlines Ticket Order Record IITA Initiative internationale pour la transparence

IRIS Système IRIS d'intégrité du recrutement international

MiGOF Cadre de gouvernance des migrations

MiMOSA Application relative aux systèmes opérationnels et de gestion des migrants

MSD Matrice de suivi des déplacements

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques

OCHA Bureau de la coordination des affaires humanitaires

ODD Objectif de développement durable
OIT Organisation internationale du Travail
ONG Organisation non gouvernementale

ONU-Femmes Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des

femmes

OSC Organisation de la société civile

PNUE Programme des Nations Unies pour l'environnement
PRIMA Système PRIMA d'information et de gestion des projets
PRISM Système de gestion intégrée des processus et des ressources
PSEA Protection contre l'exploitation et les violences sexuelles

SCAAN Réseau d'analyse et de communication en matière de sécurité de l'OIM

(IOM Security Communications and Analysis Network)

UNDIS Système d'information sur la documentation de l'ONU

UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'enfance

WASH Eau, assainissement et hygiène

AVANT-PROPOS

Les activités présentées dans ce Rapport annuel 2019 rendent compte des efforts déployés tout au long de l'année pour que l'OIM soit, plus jamais, un partenaire stratégique de premier plan pour les États, tout en renforçant ses interventions essentielles sur le terrain.

La croissance de l'OIM s'est poursuivie en 2019. Le total combiné des produits de l'Organisation, comprenant les contributions assignées, les contributions volontaires et les autres revenus, a augmenté de 17 % par rapport à 2018 pour atteindre 2,13 milliards de dollars É.-U.. Dans le même temps, les effectifs se sont accrus de 17 %, pour passer à 14 811 personnes à la fin de l'année.

Un certain nombre de faits nouveaux institutionnels ont eu lieu en 2019, qui découlent de l'élaboration de la Vision stratégique, du renforcement du Cadre de gouvernance interne et de notre rôle croissant au sein du système des Nations Unies. La création du Pôle politique, la mise en place du Secrétariat du Réseau des Nations Unies sur les migrations et de l'Unité de gestion du Fonds d'amorçage pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, ainsi que les travaux visant à élaborer un nouveau cadre stratégique de résultats témoignent d'une nouvelle maturité acquise par l'Organisation. Au titre du Cadre de gouvernance interne, nous avons commencé à obtenir des résultats dans des domaines d'efficacité opérationnelle fondamentaux, non seulement en consolidant notre système interne d'administration de la justice, mais aussi en renforçant les capacités de nos neuf bureaux régionaux.

Après l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, à la fin de 2018, l'OIM s'est engagée à apporter son concours aux États qui demandent un soutien pour mettre en œuvre le Pacte. Depuis l'adoption de ce dernier, plus de 120 bureaux de l'Organisation ont signalé avoir fourni une assistance à cet égard avec près de 50 mécanismes de coordination à l'échelle nationale ou régionale, dont des annexes locales du Réseau des Nations Unies sur les migrations. Dans l'intervalle, l'OIM a lancé sa Stratégie institutionnelle en matière de migration et de développement durable, destinée à aider ses bureaux du monde entier à réaliser les ambitions du programme de développement durable à l'horizon 2030.

Sur le terrain, nos programmes de crise ont bénéficié à plus de 28 millions de personnes dans plus de 75 pays ayant besoin d'une assistance, dont le Bangladesh, le Nigéria, la République arabe syrienne et le Yémen, tous des pays pour lesquels la situation d'urgence de niveau 3 est demeurée en vigueur. L'Organisation a continué de participer intensivement à la coordination interinstitutions de l'aide humanitaire, jouant un rôle de chef de file dans certains domaines d'intervention dans des pays tels que la Colombie, le Soudan du Sud et la Turquie.

Tandis que nous poursuivons nos efforts pour réaliser notre Vision stratégique, j'espère que vous pourrez constater, à la lecture du présent Rapport, l'engagement, la détermination et l'innovation au service de l'OIM dont font preuve, quotidiennement, tous les membres du personnel, sans exception. Je salue leur travail et vous remercie pour votre soutien.

António Vitorino Directeur général

asimilar S

INTRODUCTION

- 1. Le Rapport annuel 2019 présente les résultats obtenus par l'Organisation pendant la période considérée, allant du 1^{er} janvier au 31 décembre. Les informations qu'il renferme sont fondées sur les renseignements fournis dans le questionnaire institutionnel complété par les bureaux régionaux et de pays de l'OIM.
- 2. Le taux de réponses au questionnaire institutionnel s'est élevé à 100 % pour la période considérée, les neuf bureaux régionaux ayant tous participé à l'exercice de collecte de données. Les bureaux régionaux et de pays ont indiqué en détail leurs principales réalisations, qui sont synthétisées ci-après au regard du principe ou de l'objectif du Cadre de gouvernance des migrations auquel elles se rapportent. La seconde partie du Rapport, qui porte sur l'efficacité organisationnelle, présente ce que l'OIM a accompli sur le plan de l'efficience interne, ce qui permet de bien mettre en relief les articulations entre, d'une part, les réalisations et les incidences sur le terrain et, d'autre part, l'efficience et l'efficacité au sein de l'Organisation.

FAITS SAILLANTS DE 2019

- 3. Au cours de la première année complète sous la direction du Directeur général António Vitorino, l'Organisation a lancé un certain nombre de processus institutionnels visant à faire en sorte qu'elle soit armée pour s'acquitter de sa mission pendant les dix prochaines années.
- 4. La Vision stratégique de l'OIM, qui couvre la période 2019-2023, est l'expression de la façon dont, selon le Directeur général, l'OIM doit se développer en tant qu'organisation pour faire face à des responsabilités nouvelles et émergentes. Elle énonce ce qui est important dans l'action de l'OIM, présente les questions sur lesquelles l'Organisation prévoit de développer ses activités, et énumère les domaines appelant un renforcement institutionnel. Au terme d'une consultation interne menée pendant la première partie de 2019, la Vision stratégique a été communiquée aux États Membres pour réflexion et pour qu'ils y apportent leurs contributions. Le document final a été présenté au Conseil de l'OIM en novembre, en même temps qu'une série de mesures proposées.
- 5. En parallèle, la Directrice générale adjointe s'est attelée à l'élaboration du Cadre de gouvernance interne, qui doit renforcer et moderniser des processus internes afin de pouvoir répondre aux besoins d'une organisation connaissant une croissance rapide. Au cours de l'année, l'Organisation a lancé la première phase de la réforme, comprenant des investissements dans la modernisation informatique, une stratégie d'amélioration des contrôles financiers, ainsi que des plans de réorganisation du mode de fonctionnement et la mise en place du système de planification des ressources d'entreprise de nouvelle génération. En outre, l'OIM a renforcé son système interne d'administration de la justice en pourvoyant deux nouveaux postes de juriste, en augmentant le budget destiné aux enquêtes et en se dotant d'un nouveau système de gestion des dossiers.
- 6. Cette action a été stimulée par l'attention accrue portée à la migration au sein du système des Nations Unies, ainsi que par l'adoption, en décembre 2018, du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. L'OIM s'est engagée à aider les États à mettre en œuvre le Pacte mondial, ce que 120 bureaux ont déclaré avoir fait en 2019.
- 7. En janvier, le Secrétariat du Réseau des Nations Unies sur les migrations a été mis en place au Siège de l'OIM. Créé par le Secrétaire général des Nations Unies pour apporter aux États un soutien efficace, rapide et coordonné à l'échelle du système dans la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Pacte mondial, le Réseau rassemble 38 entités des Nations Unies. L'OIM en assure la coordination et le secrétariat.

- 8. Parmi les principales activités du Réseau, il convient de citer la première réunion des hauts responsables, tenue en mai sous la présidence du Directeur général, et la première réunion annuelle du Réseau, en décembre. Le Fonds d'amorçage pour des migrations sûres, ordonnées et régulières a été mis en place en 2019, de même que l'Unité de gestion du Fonds. Pour sa première année d'activité, celui-ci visait un montant de 25 millions de dollars É.-U.. Il est régi par un comité directeur composé d'États, d'entités du système des Nations Unies et d'un large éventail de partenaires.
- 9. Au cours de l'année, le Secrétariat du Réseau a élaboré un plan de travail complet, créé des groupes de travail pour les domaines prioritaires, et commencé à établir le Réseau à l'échelle régionale et nationale. L'OIM a, par ailleurs, joué un rôle moteur dans la mise en œuvre de plusieurs priorités essentielles, notamment la création d'une plateforme mondiale de connaissances et d'un pôle de liaison et la formulation d'orientations à l'intention des équipes de pays des Nations Unies sur la manière d'aider les États à mettre en œuvre le Pacte mondial.
- 10. La création du Pôle stratégique a été un autre fait nouveau institutionnel important. Cette unité a été instituée au sein du Bureau du Directeur général en réponse aux demandes de plus en plus pressantes adressées par les États Membres à l'OIM pour qu'elle renforce ses capacités en matière d'élaboration de politiques et de coordination dans l'ensemble de l'Organisation. Le Pôle stratégique regroupe fondamentalement deux piliers de travail distincts mais interdépendants : la gestion des connaissances et la facilitation de la collaboration interorganisations.
- 11. À la demande du Directeur général, le Pôle stratégique a également entrepris d'élaborer une stratégie globale de l'OIM en matière de données sur la migration, conformément à la Vision stratégique de l'Organisation. À cette fin, plusieurs équipes spéciales sur les données ont été créées pour améliorer la qualité et la cohérence tout au long du cycle de vie des données migratoires, ainsi que pour alimenter la stratégie en matière de données sur la migration.
- 12. En ce qui concerne la gestion des connaissances, le Pôle stratégique a considérablement progressé dans la création du répertoire des politiques de l'OIM relatives à la migration, un outil de partage et d'apprentissage destiné au personnel de l'Organisation. Le répertoire a été mis en place dans toutes les régions et au Siège pendant la seconde moitié de 2019. À la fin de l'année, il renfermait plus de 150 politiques et travaux d'appui en matière de politiques provenant de 55 bureaux extérieurs, bureaux régionaux et divisions du Siège. Le Pôle stratégique a aussi créé un programme d'échange de personnel devant permettre à des spécialistes du terrain de venir partager ses connaissances avec l'unité et de contribuer au développement des approches politiques de l'OIM sur des questions migratoires importantes. Le premier échange de ce type a porté sur la mobilisation du secteur privé concernant l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement en main-d'œuvre et la protection des travailleurs migrants.
- 13. Le développement institutionnel ne se fait pas au détriment de l'efficacité opérationnelle de l'OIM mais, bien plutôt, doit la renforcer. En 2019, les programmes de crise ont bénéficié à plus de 28 millions de personnes ayant besoin d'aide dans plus de 75 pays, y compris le Bangladesh, le Nigéria, la République arabe syrienne et le Yémen, pour lesquels la situation d'urgence de niveau 3 est demeurée en vigueur. L'Organisation a étroitement participé à la coordination interinstitutions de l'aide humanitaire, jouant un rôle de chef de file dans certains domaines d'intervention dans des pays tels que la Colombie, le Soudan du Sud et la Turquie. Elle a aussi contribué à la réinstallation, à l'admission humanitaire et à la réimplantation de plus de 100 000 réfugiés et autres populations vulnérables, a aidé plus de 400 000 bénéficiaires à déposer des demandes de visa temporaire ou de longue durée, et a apporté son concours à plus de 100 000 personnes à des fins de regroupement familial. L'OIM a procédé ou contribué à plus de 400 000 évaluations sanitaires de réfugiés et de migrants dans près de 100 pays, et a fourni une assistance sanitaire à des migrants de retour et à des bénéficiaires de programmes de lutte contre la traite.

PRINCIPE 1 : ADHÉSION AUX NORMES INTERNATIONALES ET GARANTIE DES DROITS DES MIGRANTS

Aider les États à adhérer aux normes internationales

- 14. Une bonne gouvernance des migrations passe par l'application du droit international, y compris le droit des droits de l'homme, ce qui est énoncé au Principe 1 du Cadre de gouvernance des migrations : Adhésion aux normes internationales et garantie des droits des migrants. En adoptant le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en décembre 2018, les États Membres ont réaffirmé leur volonté de protéger les droits de l'homme des migrants. Lorsque la phase de mise en œuvre du Pacte mondial a commencé, en 2019, l'OIM a continué d'apporter un soutien aux États qui ont souscrit au Pacte mondial, afin de veiller à ce que les produits de cette mise en œuvre soient conformes aux normes internationales.
- 15. Dans toutes les régions, les bureaux de l'OIM ont, pendant la période considérée, fourni une aide aux États Membres afin de garantir leur adhésion aux normes internationales relatives à la migration. Cent vingt-deux bureaux ont déclaré avoir aidé les États Membres à honorer leurs engagements en matière d'adhésion aux normes internationales et de bonne gouvernance, et 101 d'entre eux ont explicitement été sollicités à cet égard par le gouvernement national.
- 16. Pour promouvoir l'adhésion aux normes internationales et la garantie des droits des migrants, l'OIM a mobilisé des fonctionnaires gouvernementaux, des organisations de la société civile et le secteur privé dans le cadre d'ateliers et de formations sur des sujets tels que les droits de l'homme aux frontières internationales, les normes internationales relatives à la traite et au trafic illicite, les droits des travailleurs migrants, la protection des enfants migrants et de leur famille, l'accès des migrants à la justice et les alternatives à la détention.
- 17. Par ailleurs, 61 bureaux ont fourni des informations aux organes internationaux ou régionaux de surveillance des droits de l'homme ou ont aidé une commission nationale des droits de l'homme à promouvoir la protection des droits des migrants.
- 18. L'OIM a aussi fourni une aide et des conseils techniques à des gouvernements afin d'élaborer et d'examiner des lois et des politiques visant à renforcer l'adhésion au droit international. Ce soutien a revêtu diverses formes, notamment des évaluations de la conformité, une coopération technique, des détachements de personnel de l'OIM auprès d'institutions gouvernementales à l'appui de la mise en conformité avec le droit international et de son application effective, ainsi que des consultations avec des acteurs pertinents sur la mise en œuvre des normes internationales.
- 19. En Arménie, par exemple, le soutien fourni par l'OIM a débouché sur une amélioration de la réglementation du marché grâce à la mise en place de systèmes de délivrance de permis de travail aux travailleurs étrangers présents dans le pays. Le décret gouvernemental réglementant la délivrance de permis de travail a été modifié et des procédures administratives ont été rédigées en conformité avec le droit international. En Mauritanie, l'appui fourni par l'OIM au Ministère de la justice pour réviser les cadres juridiques relatifs au trafic illicite et à la traite a donné lieu à un avant-projet de loi énonçant les droits des victimes de la traite et prévoyant des protections renforcées pour les migrants victimes de trafic. Au Niger, l'OIM a fourni des conseils juridiques au Gouvernement sur le cadre national de désarmement, de démobilisation et de réintégration, ce qui a débouché sur l'adoption d'un Code pénal modifié et a contribué à l'élaboration et à l'adoption d'un programme national visant les ex-combattants de Boko Haram.
- 20. Au titre d'une initiative conjointe, l'OIM et l'Union européenne ont organisé des consultations intergouvernementales techniques de haut niveau avec les Gouvernements de

l'Éthiopie, du Kenya et de la République-Unie de Tanzanie et une formation sur le droit international de la migration à l'intention de fonctionnaires gouvernementaux. Ces initiatives ont débouché sur l'adoption d'un ensemble de recommandations convenues, devant poser les bases de futures activités d'élaboration de politiques conformes aux normes internationales. Au Costa Rica, l'OIM a participé à l'élaboration de la loi-cadre régionale sur la migration, qui porte une attention particulière aux droits de l'homme et a été approuvée par le Forum des présidents d'organes législatifs d'Amérique centrale et des Caraïbes (FOPREL) en août.

Action fondée sur des principes en interne

21. Tout au long de la période considérée, l'OIM s'est employée à améliorer la reconnaissance et la protection des droits des migrants, quels que soient leur nationalité ou leur statut migratoire, car les migrants sont souvent exposés à des violations de leurs droits lorsque leurs conditions de vie dans l'État d'accueil sont précaires.

Action humanitaire fondée sur des principes

- 22. L'OIM est résolue à mener une action humanitaire fondée sur des principes. La Politique humanitaire de l'OIM (document C/106/CRP/20) et les documents d'orientation opérationnels connexes encadrent les interventions d'urgence de l'Organisation, qui sont régies par des principes humanitaires, des règles et des normes professionnelles. En adhérant aux quatre principes humanitaires fondamentaux que sont l'humanité, l'impartialité, la neutralité et l'indépendance, il est plus facile d'accéder aux personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire, de gérer l'incertitude et le risque dans des environnements instables, de faire face aux défis humanitaires et de renforcer les programmes de protection. Les principes humanitaires ont continué d'éclairer les prises de décisions opérationnelles et stratégiques de l'OIM, par exemple en Afghanistan, en Iraq, au Nigéria et au Soudan du Sud.
- 23. L'Organisation a continué d'investir dans des moyens qui lui permettent d'honorer ses engagements humanitaires et de mener des interventions sûres, responsables et efficaces. Dans le cadre de l'initiative pluriannuelle de renforcement des capacités mise en œuvre en collaboration avec l'International Association of Professionals in Humanitarian Assistance and Protection, 126 membres du personnel de l'OIM ont obtenu une ou plusieurs certifications professionnelles dans le domaine humanitaire, reconnues à l'échelle du secteur. Ces certificats sont délivrés au titre du programme d'accréditation de l'Association fondé sur la pratique, qui promeut les plus hautes normes professionnelles. Les principes humanitaires ont été intégrés dans les programmes de formation institutionnels, par exemple la formation destinée aux chefs de mission, celle concernant l'encadrement et la coordination de haut niveau dans les situations d'urgence, la formation introductive aux interventions d'urgence et celle relative à la lutte contre la traite en temps de crise. Au moins 1 100 membres du personnel ont été formés à la prise en considération systématique de la protection dans tous les programmes de l'OIM, offrant ainsi la garantie que l'Organisation montre l'exemple dans son action humanitaire fondée sur des principes.
- 24. Témoignant de sa détermination à renforcer l'apprentissage institutionnel dans le domaine de l'action humanitaire, l'OIM est, en 2019, devenue membre de l'ALNAP, un réseau mondial réunissant des ONG, des organismes des Nations Unies, des membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des donateurs, des universitaires, des réseaux et des consultants résolus à apprendre à améliorer la réponse aux crises humanitaires. En outre, l'édition 2019 des consultations humanitaires régionales OIM-ONG, coorganisées avec le Conseil international des agences bénévoles, s'est tenue en octobre à Istanbul et était consacrée à l'accès humanitaire dans les situations d'urgence et les crises prolongées au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Organisées chaque année, ces consultations visent à promouvoir le dialogue avec des ONG partenaires, actuelles

et potentielles, dans la réponse aux crises, afin de renforcer la coopération et, à terme, de mieux servir les intérêts des populations touchées par une crise.

Égalité entre les sexes et prise en considération systématique des sexospécificités

- 25. L'Organisation a intensifié ses efforts visant à promouvoir l'égalité entre les sexes et la prise en considération systématique des sexospécificités à l'échelle mondiale, et a continué d'apporter aux bureaux régionaux et aux bureaux de pays un soutien technique dans ce domaine.
- 26. Sur le terrain, 140 bureaux ont signalé avoir intégré des aspects relatifs à l'égalité entre les sexes dans leurs projets en 2019. Sur le long terme, la plupart des bureaux de l'OIM avaient pour principal engagement, dans le domaine des sexospécificités, d'introduire celles-ci dans les politiques de migration ou autres (102 bureaux), et de viser à l'autonomisation économique et à la démarginalisation en matière de compétences d'un sexe désavantagé ou sous-représenté (84 bureaux). En outre, 79 bureaux ont déclaré mettre en œuvre des activités de lutte contre la violence, l'exploitation ou les mauvais traitements concernant des migrants d'un sexe particulier.
- 27. Pour ce qui est des effets directs des programmes, 55 bureaux ont signalé que les efforts déployés par l'OIM avaient permis d'accroître l'emploi ou les revenus de groupes de sexe défavorisés ; 38 ont déclaré que leurs activités avaient eu pour effet d'améliorer les résultats en matière de santé pour un sexe désavantagé ; et 56 ont indiqué que les initiatives de l'OIM avaient amélioré l'accès à la justice des rescapés de la violence sexiste et/ou contribué à la diminution du nombre de cas de violence sexiste.
- 28. En ce qui concerne la lutte contre la violence sexiste, les bureaux de l'OIM en Belgique, à Malte et aux Pays-Bas ont rendu compte du projet PROTECT financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'OIM dans 12 pays de l'UE, qui a permis de sensibiliser des communautés de migrants à la violence sexiste et de renforcer les capacités de travailleurs de première ligne et d'autres spécialistes œuvrant au contact de migrants rescapés de la violence sexiste. En Bosnie-Herzégovine, les efforts de l'OIM ont contribué à un meilleur accès à la justice des rescapés, de tous sexes, de la violence sexuelle liée au conflit, grâce aux mesures de communication et de sensibilisation prises au titre de la loi relative à la protection des victimes de la torture récemment adoptée par le Gouvernement de la Republika Srpska. En Croatie et en France, l'égalité entre les sexes et la violence sexiste ont été intégrées dans des programmes d'orientation à l'intention de migrants réinstallés.
- 29. Au Soudan du Sud, l'OIM a collaboré avec une ONG locale afin d'expérimenter des approches visant à susciter des changements de comportement dans le but de modifier les normes sexistes préjudiciables, en faisant participer des hommes à des pratiques responsables visant à mettre fin à la violence sexiste, qui semblent avoir provoqué des changements de comportement positifs. En Turquie, l'OIM a continué de travailler sur un projet mis en œuvre conjointement avec les Nations Unies pour prévenir le mariage précoce et forcé d'enfants, en formant des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux et en organisant des activités d'information avec des équipes mobiles.
- 30. Concernant les activités de promotion de la santé, l'OIM s'est efforcée d'améliorer la santé menstruelle des femmes et des filles en menant des travaux de recherche sur cette question dans les Îles Marshall, y compris lors de catastrophes naturelles.
- 31. Des progrès ont également été accomplis sous l'angle de l'autonomisation des femmes et des filles. Au Myanmar, par exemple, des subventions ont été accordées à des comités de femmes dans le cadre d'un projet de stabilisation communautaire qui ont permis aux intéressées de prendre des décisions et d'influer sur la mise en œuvre d'initiatives. Au Soudan du Sud, l'OIM a promu la

participation des femmes aux structures de gouvernance des camps, renforçant ainsi leur autonomisation, mesurée selon l'indice de l'autonomisation des femmes.

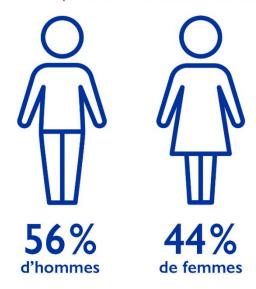
Protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

- 32. L'Organisation est restée à la tête des efforts mondiaux visant à faire avancer les initiatives interorganisations en matière de PSEA et a continué de contribuer à l'institutionnalisation et au renforcement de la direction et de la coordination interorganisations dans ce domaine. Elle est restée un membre actif du Groupe du IASC chargé du suivi du respect des principes de responsabilité et d'inclusion et a continué d'assurer la liaison officielle entre le IASC et le groupe de travail des Nations Unies sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, préconisant l'harmonisation des protocoles et principes directeurs relatifs aux responsabilités en matière de PSEA de ces deux entités.
- 33. Au Siège, l'OIM a continué de s'acquitter de sa mission spécifique en fournissant sur demande aux réseaux PSEA sur place et aux équipes de pays pour l'action humanitaire/équipes de pays des Nations Unies une assistance technique pour la mise en œuvre d'activités collectives en matière de PSEA. Elle a apporté une assistance technique sur mesure à 26 équipes sur place et équipes régionales en vue d'établir et de mettre en œuvre des structures collectives de PSEA, telles que des mécanismes d'orientation interinstitutions.
- 34. Depuis le Siège, l'OIM a élaboré et mis en œuvre une formation mondiale à l'intention des coordonnateurs PSEA sur place à plein temps, engagés sous contrat auprès de divers organismes et relevant des coordonnateurs résidents/de l'action humanitaire dans dix interventions¹. Quarante bureaux de pays de l'OIM ont indiqué qu'un coordonnateur PSEA appuyait les activités interinstitutions menées dans ce domaine dans le pays, et que 14 coordonnateurs exerçaient ces fonctions à plein temps. L'OIM assure à plein temps la coordination de la PSEA dans trois interventions : au Bangladesh, en Somalie et dans la région Turquie—Nord-Ouest de la République arabe syrienne.
- 35. Soixante bureaux de l'OIM, contre 48 en 2018, faisaient partie d'un réseau ou d'une équipe spéciale PSEA sur place. L'Organisation copréside le réseau dans deux pays (Grèce et Somalie). Ses bureaux de pays ont également continué de participer activement aux réseaux interinstitutions sur la PSEA. Les équipes de pays des Nations Unies et les équipes de pays pour l'action humanitaire forment la majorité des organes de haut niveau s'occupant de superviser la mise en œuvre du plan d'action du réseau PSEA sur place.
- 36. Trente-sept bureaux de l'OIM (25 %) ont déclaré disposer d'un mécanisme d'orientation interinstitutions pour le traitement des plaintes, et 19 (13 %) ont indiqué qu'un tel mécanisme était en cours d'élaboration. Parmi les bureaux qui ont signalé avoir un mécanisme d'orientation interinstitutions, 29 (78 %) ont fait savoir que celui-ci comporte des voies d'orientation visant à fournir des services d'aide appropriés aux rescapés d'exploitation et d'atteintes sexuelles.
- 37. Il incombe aux chefs de mission de l'OIM de veiller à ce que des sessions de formation à la PSEA soient régulièrement organisées dans leurs bureaux. En 2019, 6 409 membres du personnel de l'OIM (56 % d'hommes et 44 % de femmes) ont bénéficié d'une formation en présentiel à la PSEA, contre 4 827 en 2018.

Bangladesh, République démocratique du Congo, Iraq, Mali, Mozambique, Nigéria, Somalie, Soudan du Sud, région Turquie-Nord-Ouest de la République arabe syrienne, et intervention concernant l'ensemble de la Syrie.

6 409 membres du personnel de l'OIM

ont bénéficié d'une formation en présentiel à la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles



Responsabilité à l'égard des populations touchées

- 38. Afin de concrétiser la détermination de l'OIM à mettre en œuvre les normes applicables à une approche inclusive et centrée sur les personnes et à instituer des processus et procédures appropriés de traitement des plaintes, 39 bureaux ont intégré la responsabilité à l'égard des populations touchées dans leurs stratégies nationales et leurs programmes humanitaires, y compris dans cinq des six interventions menées en réponse à une crise de niveau 3, à savoir au Bangladesh, au Mozambique, au Nigéria, en République arabe syrienne et au Yémen.
- 39. L'Organisation diffuse largement des informations sur son action par des voies de communication multiples. Par exemple, au Kenya, des réfugiés des camps de Kakuma ont pu, par courrier électronique, contacter le personnel de l'OIM chargé des opérations de réinstallation et de transport afin de connaître l'état d'avancement de leur dossier. À Malte, l'Organisation avait mis en place une ligne téléphonique spéciale pour les demandes de renseignements sur l'aide au retour volontaire et à la réintégration. En République arabe syrienne, elle a largement diffusé des informations sur la permanence téléphonique concernant la responsabilité à l'égard des populations touchées en les imprimant sur les kits d'articles non alimentaires et les coupons électroniques qui étaient distribués.
- 40. L'Organisation a étroitement communiqué avec les bénéficiaires d'un bout à l'autre du cycle des projets, en particulier au stade de la mise en œuvre. Elle s'est largement appuyée sur les réactions des communautés pour suivre et évaluer les projets. Les communautés ont également été consultées aux stades de la conception et de la planification des projets. Leurs réactions ont aussi été prises en considération au moment d'ajuster les activités programmatiques, ainsi que les cibles et le calendrier des projets. Par exemple, lors de l'intervention menée en réponse au typhon Mangkhut aux Philippines, les populations touchées ont orienté le processus de sélection des sites pour les abris transitoires et les autres solutions en matière d'abri lorsqu'il n'existait plus de sites sûrs où construire des abris. Les caractéristiques démographiques des communautés, telles que le sexe, l'âge, la langue, le taux d'alphabétisation, le handicap et autres particularités, sont prises en compte par l'OIM

lorsqu'elle œuvre au contact des personnes qu'elle s'emploie à aider, ce qui est conforme à son attachement à une approche inclusive et centrée sur les personnes.

- 41. Cette façon de faire a fortement influencé les programmes de l'OIM, notamment en Bosnie-Herzégovine, où la remontée directe d'informations par les bénéficiaires et leurs suggestions a amené l'Organisation à rechercher des fonds pour fournir des services et mettre en œuvre des activités dans des centres pour migrants. Un coin réservé aux femmes, où sont organisées des activités sociales, a été mis en place dans deux centres avec le soutien, dans un premier temps, du Royaume-Uni, puis de celui de l'Agence des États-Unis pour le développement international. Au Cameroun, la participation des bénéficiaires à la mise en œuvre de projets de réintégration a permis de procéder à une identification plus objective et plus réaliste des besoins et de concevoir des plans de réintégration plus efficaces et durables.
- 42. Afin d'offrir des espaces plus sûrs pour le signalement des plaintes concernant l'aide et les services de l'OIM ainsi que le comportement de son personnel, 59 bureaux avaient rédigé des procédures opérationnelles permanentes pour le traitement des remontées d'information et des plaintes des parties prenantes, et 61 bureaux avaient institué des mécanismes de surveillance et d'analyse systématiques des tendances en la matière fondés sur des outils de remontée d'informations en ligne, des consultations en personne, des permanences téléphoniques, des boîtes à suggestions, des bureaux de dépôt de plaintes et des applications logicielles.
- 43. Par ailleurs, l'OIM est restée déterminée à instituer autant que possible une responsabilité collective, à améliorer la qualité des services fournis à ses bénéficiaires, et à s'adapter plus rapidement aux besoins des populations touchées. À cet effet, 23 bureaux avaient désigné un point focal pour la responsabilité à l'égard des populations touchées chargé de participer à des activités interinstitutions en la matière. Ces points focaux ont pris part à diverses enceintes, notamment à des groupes de travail sur la mobilisation communautaire et à des groupes de coordination intersectorielle de l'information sur les tendances en matière de plaintes et de remontée d'informations par les communautés. Ils ont aussi contribué aux efforts collectifs des équipes de pays pour l'action humanitaire visant à faire en sorte que les points de vue des communautés soient pris en compte dans les plans d'intervention humanitaire.

PRINCIPE 2 : ÉLÉMENTS FACTUELS ET APPROCHE ASSOCIANT L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT

Renforcer la production et l'analyse de données et d'éléments factuels sur la migration

- 44. L'un des engagements de l'OIM est d'œuvrer au service des États Membres et de la communauté internationale en tant que principale source de référence pour les données et les éléments factuels concernant la migration. À cet effet, elle s'emploie à renforcer la production et l'analyse de données nationales, régionales et mondiales sur la migration, à des fins d'utilisation externe comme interne, tout en respectant les Principes de l'OIM relatifs à la protection des données lorsqu'il s'agit de données à caractère personnel. Plusieurs initiatives ont été lancées à cet égard au sein du Groupe de pilotage des données de l'OIM, y compris l'élaboration d'une stratégie de l'OIM en matière de données sur la migration et des mesures visant à renforcer la qualité et la cohérence tout au long du cycle de vie des données de l'OIM sur la migration. En outre, l'OIM est déterminée à mener et à appuyer des travaux de recherche qui éclairent les politiques et les pratiques migratoires, tout en contribuant à la compréhension plus générale des schémas et des processus migratoires.
- 45. À cette fin, l'OIM a produit 194 publications en 2019, ce qui porte à 295 le nombre total de publications disponibles dans la librairie en ligne de l'OIM. Au cours de l'année, le nombre de

téléchargements de la librairie s'est élevé à un peu moins de 2,7 millions. Ce taux élevé est dû en partie au Rapport État de la migration dans le monde 2018, qui a battu tous les records de téléchargements de l'OIM – plus de 500 000 à la fin de 2019. La dernière édition de cette série, le Rapport État de la migration dans le monde 2020, a été lancée par le Directeur général lors du Conseil de l'OIM, le 27 novembre 2019.

- 46. Cent quinze bureaux de l'OIM ont publié ou réalisé des études sur divers sujets, tels que le suivi des déplacements, la mobilité et la migration de main-d'œuvre, la traite des personnes, le travail forcé, le travail des enfants, et la vulnérabilité des migrants à la violence, à l'exploitation et aux mauvais traitements.
- 47. En 2019, l'OIM a publié divers outils et documents de portée mondiale visant à améliorer les capacités des États Membres en matière de données sur la migration, en collaboration avec d'autres organismes et partenaires des Nations Unies. Il s'agit, par exemple, d'un rapport présentant de bonnes pratiques de développement des capacités en matière de données sur la migration et les activités de l'OIM à l'appui d'initiatives de renforcement des capacités en matière de données en Afrique et ailleurs, et d'un guide régional sur l'harmonisation des données migratoires dans les pays de la CEDEAO.
- 48. Afin de disposer de davantage de données, de travaux de recherche et d'analyses de qualité sur la migration, 90 bureaux ont renforcé les capacités de partenaires externes, notamment des interlocuteurs gouvernementaux, des ONG, des OSC, d'autres organismes des Nations Unies et les milieux universitaires, dans des domaines tels que la communication, l'analyse, le partage et la collecte de données sur la migration, et la compréhension et le suivi des ODD.
- 49. L'OIM a aussi poursuivi ses activités de coordination en Afrique du Nord et de l'Ouest dans le but de cartographier et d'améliorer les capacités nationales de collecte, d'analyse et d'utilisation de données sur la migration aux fins d'élaboration de politiques. En étroite collaboration avec des bureaux régionaux et de pays, le Centre mondial d'analyse des données sur la migration a établi des rapports nationaux d'évaluation des données pour quatre pays d'Afrique de l'Ouest, à savoir le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Niger. Il a également facilité des consultations nationales entre représentants de divers partenaires et entités gouvernementales dans ces pays, afin de concevoir un plan d'action visant à améliorer la coordination en matière de statistiques migratoires.
- 50. L'Organisation a aidé le Gouvernement du Myanmar à mettre en place un système de base de données concernant les données relatives au retour, à la réintégration et à la réadaptation des victimes de la traite. Elle a réalisé une étude avec le Département de la réadaptation sur l'efficacité des services de réintégration et a formé quinze agents de ce département aux techniques d'entretien aux fins de collecte de données. En République centrafricaine, les partenaires locaux de l'OIM ont été formés aux méthodologies de collecte, d'analyse et de communication de données.
- 51. L'OIM a aussi noué des partenariats étroits avec des instituts de recherche, qui ont revêtu la forme de consultations, de formations, de séminaires, de cours, d'une conception de programmes et de travaux de recherche conjoints. Par exemple, elle a noué un partenariat avec l'Institut africain des transferts de fonds de l'Union africaine afin de renforcer la recherche sur les rapatriements de fonds.
- 52. L'Organisation a réalisé une évaluation complète de son système central de gestion des dossiers (MiMOSA), afin de mettre en place une version à la pointe de la technologie qui intègre une conception évolutive adaptée aux besoins institutionnels actuels et futurs. À l'aide de MiMOSA, elle a continué de recueillir des données de qualité présentant un intérêt pour les politiques et les programmes au sujet des bénéficiaires de la protection et de l'assistance qu'elle offre. En 2019, la portée de la base de données s'est élargie pour inclure des informations sur plus de 50 000 victimes de la traite, plus de 20 000 migrants vulnérables, plus de 500 000 dossiers de retour volontaire assisté

(comprenant plus de 100 000 activités de réintégration) et plus de 21 000 enquêtes de données longitudinales sur les résultats en matière de réintégration. L'OIM participe à diverses initiatives pour que ces données soient utilisées dans la base d'éléments factuels mondiale afin d'aider les parties prenantes à garantir le respect des droits de l'homme dans le contexte de migrations bien gérées. Il s'agit notamment de comprendre les principaux facteurs qui influent sur l'expérience du retour et de la réintégration, les résultats, les chances et les défis, et, à l'aide du modèle des déterminants de la vulnérabilité des migrants de l'OIM, de connaître les facteurs de risque et de protection qui rendent les migrants vulnérables à la traite, à l'exploitation et aux mauvais traitements aux différentes étapes de leur voyage.

- L'Organisation a continué de collaborer avec ses partenaires au développement de la base de données factuelles sur la traite d'êtres humains dans le cadre de la Plateforme commune de données relatives à la lutte contre la traite, qui comptait, à la fin de l'année, près de 6 000 utilisateurs uniques par mois, dont 15 % d'utilisateurs récurrents. Les données ont été utilisées dans divers rapports en 2019, notamment un rapport établi conjointement avec l'OIT, l'OCDE et l'UNICEF, intitulé Mettre fin au travail des enfants, au travail forcé et à la traite des êtres humains dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, qui présente les toutes premières estimations du travail des enfants et de la traite d'êtres humains dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Ce rapport a été réalisé en réponse à un appel lancé par le Groupe des Vingt pour que soient évaluées les violations des droits du travail fondamentaux dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.
- 54. Le Projet sur les migrants portés disparus a continué de recueillir des données sur les décès et disparitions de migrants. Les produits de ce projet, notamment le quatrième volume de la série Fatal Journeys, ont été cités dans plus de 2 000 articles de médias en ligne, dans 117 articles universitaires et dans des rapports de plusieurs organes de l'Union européenne et des Nations Unies, et plusieurs ateliers ont été organisés pour améliorer la collecte de données dans diverses régions du monde.
- 55. Le Portail sur les données migratoires a enregistré plus de 1,2 million de consultations en 2019 et atteint une moyenne de 68 000 utilisateurs actifs par mois en novembre. Ce portail est la source d'une grande partie des informations figurant sur la page Web des Nations Unies sur les migrations et est cité comme référence dans des médias internationaux. Des sections clés du Portail ont été mises en ligne en allemand et en espagnol. En outre, deux pages donnant un aperçu régional des données sur la migration ont été créées, l'une consacrée à l'Europe et l'autre à l'Afrique de l'Est, cette dernière ayant été réalisée en collaboration avec le Centre commun de recherche de la Commission européenne. Au cours de l'année, l'OIM a aussi établi de futurs scénarios migratoires dans le cadre de plusieurs projets liés à l'Union européenne.
- 56. Dans le cadre de l'initiative Big Data for Migration Alliance, l'OIM contribué à l'élaboration d'un registre sur l'innovation en matière de données un répertoire de projets et de demandes ayant trait à l'innovation en matière de données dans le domaine de la migration et de la mobilité humaine destiné à être intégré dans le Portail sur les données migratoires.
- 57. L'OIM dispose d'une grande quantité de données sur les migrants qui permettent d'éclairer la prise de décisions à tous les niveaux de l'Organisation. En 2019, elle a mis en chantier plusieurs initiatives en matière de données devant permettre de mettre progressivement en œuvre de solides outils et analyses de données afin de faciliter le renforcement de technologies en nuage (intelligence décisionnelle, intelligence artificielle et apprentissage automatique, par exemple). Ces efforts favoriseront la réorganisation du mode de fonctionnement et doteront l'Organisation de plateformes de données et d'informations sécurisées.

Matrice de suivi des déplacements

- 58. Entre janvier et décembre, la MSD a recueilli, analysé et diffusé des données sur la mobilité des populations dans 78 pays et a suivi les déplacements de plus de 24,9 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, de 16,5 millions de personnes de retour chez elles après avoir été déplacées à l'intérieur de leur pays, et de 4,6 millions de migrants de retour de l'étranger. L'Organisation a également joué un rôle essentiel dans l'élaboration des Recommandations internationales sur les statistiques relatives aux personnes déplacées émises par le Groupe d'experts sur les statistiques relatives aux réfugiés et aux personnes déplacées, et est pleinement résolue à appuyer leur mise en œuvre à l'avenir.
- 59. Au cours de l'année, la MSD a continué d'améliorer l'analyse des données relatives aux déplacements et aux flux intra- et interrégionaux, ce qui a débouché sur la publication de 1 620 rapports et produits de cartographie ayant enregistré plus de 620 000 téléchargements.
- 60. Le personnel de la MSD a aussi continué d'appuyer les engagements pris par l'OIM au titre des principes du Grand compromis, et de contribuer au domaine d'action n° 5 relatif à l'amélioration des évaluations des besoins. Il a examiné, renforcé et diffusé les produits de ce domaine d'action, notamment les principes du Grand compromis pour une éthique coordonnée en matière d'évaluation des besoins et les outils connexes, et a lancé la boîte à outils à l'usage de la MSD et de ses partenaires. Cette boîte à outils a été intégrée dans le module de formation mondial de la MSD et oriente les interventions menées par l'OIM sur le terrain.
- 61. L'Organisation a poursuivi sa collaboration avec la plateforme d'échange de données humanitaires (Humanitarian Data Exchange platform), gérée par l'OCHA, afin d'accroître l'interopérabilité et la disponibilité des données de la MSD. Les données de la Matrice relatives au suivi de la mobilité concernant 21 pays (sur 25) sont publiées sur le portail de la plateforme dans le but de tenir les partenaires sectoriels informés. À la fin de l'année, l'OIM faisait partie des trois premiers fournisseurs de données parmi les organisations du système des Nations Unies sur la plateforme d'échange de données humanitaires.
- À l'échelle mondiale, les activités de la MSD ont continué de se développer, fournissant des données et des analyses à l'appui des programmes humanitaires, de développement et de migration. En Afghanistan, au Bangladesh, en Iraq et au Pakistan, le personnel de la MSD a, au titre d'un programme régional, étroitement collaboré avec des partenaires gouvernementaux, humanitaires et de développement pour mieux comprendre la dynamique des déplacements et des migrations, leurs facteurs, leurs modalités et les vulnérabilités qui les sous-tendent, afin de renforcer la formulation et la mise en œuvre de politiques et de programmes humanitaires et de développement. Dans le Pacifique, l'OIM a, en partenariat avec l'Observatoire des situations de déplacement interne et la Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes, lancé une initiative sous-régionale visant à renforcer les politiques, les programmes et les capacités permettant de gérer les risques de déplacement liés à des catastrophes et d'y faire face. Dans le cadre des activités de préparation en cas d'Ebola, l'équipe de la MSD au Soudan du Sud a géré des points de surveillance des flux aux frontières avec la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et l'Ouganda.
- 63. L'OIM a répondu de plusieurs manières à la difficulté que posent la collecte et l'analyse de données sur l'inclusion du handicap dans les situations de crise humanitaire. Par exemple, la MSD a recueilli des données et fourni des analyses sur l'inclusion du handicap dans les interventions humanitaires menées au Nigéria et au Soudan du Sud.

Approche de la migration associant l'ensemble du gouvernement

64. La place de l'OIM dans l'architecture internationale s'est accrue ces dernières années en raison de la hausse du volume des migrations et de l'attention internationale accrue portée au phénomène migratoire. Du fait de son nouveau rôle de coordination du Réseau des Nations sur les migrations et d'appui à la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, l'OIM continue d'être de plus en plus sollicitée pour donner des conseils stratégiques sur des questions de migration, y compris dans le cadre d'efforts coordonnés au sein du système des Nations Unies. C'est pourquoi la capacité de l'Organisation à apporter un tel soutien aux gouvernements à l'échelle locale et nationale revêt une importance croissante, et sa capacité à traduire sa vaste expérience de terrain en recommandations politiques concrètes est une composante essentielle de sa mission.

Programme de développement durable à l'horizon 2030

- 65. L'approche de la migration associant l'ensemble des pouvoirs publics suivie par l'OIM s'étend aux efforts déployés par les gouvernements pour mettre en œuvre les éléments du Programme de développement durable à l'horizon 2030 relatifs à la migration, en intégrant la migration dans les plans de développement. Pendant la période considérée, 126 bureaux ont aidé des gouvernements à mettre en œuvre le Programme 2030 et les ODD. L'OIM a enregistré des progrès sur trois grands fronts, conformément à sa Vision stratégique : la formulation d'une feuille de route interne visant à favoriser la cohésion interne ; une accélération de la conclusion de partenariats avec des organisations apparentées du système des Nations Unies ; et le renforcement des capacités des bureaux extérieurs pour qu'ils puissent engager les équipes de pays des Nations Unies à intégrer la migration dans les plans de développement, tout en appuyant la réalisation des objectifs du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.
- 66. En 2019, l'OIM a lancé sa Stratégie institutionnelle en matière de migration et de développement durable, qui présente la vision de l'Organisation et ses domaines d'action prioritaires en vue de mettre la migration à profit pour réaliser les objectifs de développement durable. Sur la base de vastes consultations internes et externes, cette stratégie traduit sur le plan opérationnel certains des ajustements institutionnels énoncés dans la Vision stratégique de l'OIM y compris une collaboration plus efficace entre départements, un renforcement de la cohérence des activités de l'OIM et de leurs effets sur le développement, et une attention plus grande portée aux partenariats au sein du système des Nations Unies pour le développement. De la sorte, l'OIM sera à même d'agir avec succès dans le cadre des mécanismes de coordination accrue et de financement commun mis en place au titre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement engagée par le Secrétaire général. Par ailleurs, la publication de l'OM intitulée *La migration et le Programme 2030 : Un guide à l'usage des praticiens* a été diffusée dans le monde entier, ce qui a permis à l'Organisation d'aligner son action sur les ODD et d'aider les gouvernements à intégrer la migration dans leurs efforts de mise en œuvre des ODD.
- Pour soutenir la participation de l'OIM au système des Nations Unies et son appui au Programme 2030, le Siège et les bureaux régionaux ont élaboré des orientations et organisé des ateliers, des webinaires et des réunions de coordination régulières visant à renforcer l'application de mesures financières, administratives et politiques ; amélioré la clarté des messages sur la participation de l'OIM aux réformes des Nations Unies et renforcé leur impact ; et formé du personnel de l'OIM dans le monde entier pour qu'il sache comment représenter l'Organisation et ses programmes dans les équipes de pays des Nations Unies et d'autres enceintes sur la base du Cadre de gouvernance des migrations, du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et d'autres cadres d'orientation.

- 68. Les capacités institutionnelles permettant d'aider les États Membres à mettre en œuvre le Programme 2030 et à en rendre compte ont également été renforcées grâce à l'élaboration d'un programme de formation interne, à des ateliers de formation destinés au personnel de l'OIM, et à une assistance directe fournie aux bureaux qui collaborent avec des gouvernements à l'appui de la mise en œuvre des ODD. À cet effet, deux groupes ont été créés pour guider et promouvoir les processus et les activités se rapportant aux ODD : le groupe de travail sur les ODD, et un réseau de champions des ODD à l'OIM. S'appuyant sur une plateforme virtuelle et sur les travaux supervisés par le groupe de travail sur les ODD, le réseau des champions des ODD permet une meilleure compréhension institutionnelle des activités relatives aux ODD et renforce la portée de son action en la matière.
- 69. L'Organisation offre également un soutien au cas par cas aux pays qui s'engagent dans la planification et la mise en œuvre du Pacte mondial. Au Tchad, par exemple, elle a aidé le Ministère des affaires étrangères à mener une consultation nationale sur le Pacte mondial qui a débouché sur un plan d'action 2019-2021 énonçant des stratégies et des priorités clés de mise en œuvre. Au Ghana, elle a renforcé les capacités de 30 organisations de la société civile concernant la mise en œuvre des ODD.

Intégrer la migration dans les politiques de développement et autres politiques sectorielles

- 70. Quatre-vingt-dix bureaux ont aidé des États Membres à intégrer la migration dans la révision, la planification ou la mise en œuvre de politiques sectorielles ou de développement. Une collaboration a été nouée avec des secteurs et ministères clés tels que ceux du développement, de l'emploi, de la santé et de la protection sociale. Parmi les autres secteurs, il convient de citer la mobilisation de la diaspora en Albanie et en Autriche, et le développement rural en Belgique et à Madagascar. La collaboration de l'OIM avec les niveaux de gouvernance nationaux et locaux a revêtu des formes diverses : renforcement des capacités, appui à la coopération interorganisations, ou encore détachement d'experts auprès d'institutions gouvernementales.
- 71. Au Brésil, l'OIM a aidé le Bureau du Procureur général à mettre en place un réseau visant à renforcer les capacités en matière de migration à l'échelle locale, à l'intention d'organisations gouvernementales et non gouvernementales. En Eswatini, l'aide fournie par l'OIM a permis de finaliser une nouvelle politique de migration de main-d'œuvre. En Afrique de l'Ouest, l'assistance technique fournie par l'OIM en 2019 a permis à la CEDEAO d'élaborer une nouvelle politique régionale de migration entièrement alignée sur les ODD.

Renforcer la capacité des gouvernements à formuler des politiques de migration avisées

- 72. Pendant la période considérée, 11 nouveaux pays ont participé au processus relatif aux indicateurs de gouvernance des migrations afin d'évaluer la portée de leur cadre de gouvernance des migrations et d'engager une discussion sur ce que signifient, concrètement, des politiques migratoires bien gérées. En Albanie, par exemple, l'évaluation a servi de base de référence pour l'élaboration de la stratégie nationale sur la migration 2019-2022 et son plan d'action. En outre, la phase pilote des IGM locaux a continué de répertorier les stratégies et initiatives de migration locales ; d'identifier les bonnes pratiques et les domaines susceptibles de développement ; et de stimuler le dialogue sur la migration entre le gouvernement national et les autorités locales.
- 73. L'OIM a collaboré avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, coresponsable avec elle de l'indicateur 10.7.2 des ODD, ainsi qu'avec l'OCDE pour veiller à ce qu'il y ait un taux de réponse élevé à la douzième enquête sur la population et le développement menée par l'ONU auprès des gouvernements, qui est la source des données pour cet indicateur. Les données relatives à l'indicateur 10.7.2, qui vise à mesurer la gouvernance des migrations, ont été recueillies auprès de 111 pays et ont été analysées pour diverses publications conjointes de l'OIM, des Nations Unies et de l'OCDE en 2019.

PRINCIPE 3: PARTENARIATS

Partenariats mondiaux

74. Quatre-vingt-un bureaux ont signalé avoir participé activement à des partenariats mondiaux en 2019, le plus souvent dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030, mais aussi dans le cadre d'initiatives d'aide aux migrants pris dans une crise et de l'Alliance 8.7. Cette participation a le plus souvent revêtu la forme de réunions, de mesures de renforcement des capacités ou de facilitation de réunions, et de conseils techniques.

Dialogue international sur la migration

- 75. L'IDM est la principale enceinte multipartite de dialogue sur les politiques migratoires et d'analyse de la gouvernance des migrations. Il a consacré ses deux sessions ordinaires à la participation des jeunes et à leur autonomisation en tant que partenaires clés pour la gouvernance des migrations. Ce thème a été choisi pour l'IDM 2019 en réponse aux appels lancés par des participants lors des sessions précédentes pour que la jeunesse soit davantage associée aux efforts de gouvernance des migrations. Il s'inscrivait, en outre, dans le droit fil de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse, en particulier la priorité 1 : Engagement, participation et sensibilisation. L'IDM 2019 a contribué aux efforts collectifs visant à renforcer la gouvernance des migrations, les cadres d'orientation, la coopération et les partenariats en vue d'actions futures.
- 76. La première session de l'IDM, intitulée « Les jeunes et la migration associer les jeunes, en tant que partenaires clés, à la gouvernance des migrations », s'est tenue en février au Siège des Nations Unies à New York. Elle a réuni plus de 300 participants et s'inscrivait dans le cadre de la « semaine de la migration », qui comprenait également des manifestations organisées par la Présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies et le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.
- 77. La seconde, intitulée « Libérer le potentiel des jeunes face aux chances et aux défis nouveaux de la migration », s'est tenue à Genève en octobre. Quelque 400 participants représentant des jeunes, des gouvernements, des ONG, les milieux universitaires, le secteur privé, ainsi que des organisations internationales et régionales, telles que les Nations Unies, l'Union européenne et l'Union africaine, ont pris part aux discussions et exposé un large éventail de points de vue.
- 78. L'IDM 2019 a contribué à des processus mondiaux en cours portant sur les jeunes et la migration, ainsi qu'aux efforts généraux mis en œuvre par les Nations Unies pour mieux faire entendre la voix des jeunes et promouvoir leur participation aux débats mondiaux sur la migration. À ce titre, il faisait partie du plan d'action adopté par l'OIM en réponse à la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse. Une analyse des discussions multipartites, ainsi que des pratiques exemplaires et des recommandations recueillies lors de l'IDM 2019 ont été publiées, en anglais, sous le titre « IDM No. 29 : Youth and Migration ».

Forum mondial sur la migration et le développement

79. L'OIM a apporté au Gouvernement de l'Équateur, qui assurait la présidence 2019 du FMMD, un appui technique, financier et logistique pour préparer le douzième sommet du Forum, tenu à Quito². En sa qualité de codirigeant du Mécanisme des maires, l'OIM a coorganisé le sixième Forum des maires sur la mobilité humaine, la migration et le développement, qui a réuni plus de 80 maires et

² Prévu initialement en novembre 2019, le douzième sommet du FMMD a été reporté et s'est tenu en janvier 2020.

fonctionnaires de 56 villes et régions pour participer au FMMD pour la première fois en tant que parties prenantes officielles. L'OIM a également fourni un appui technique à l'organisation de la deuxième édition du Forum de la jeunesse à Quito, une manifestation officielle précédant le sommet du FMMD.

80. Pendant la période considérée, 27 bureaux ont apporté des contributions au FMMD, en assistant à des réunions et à des manifestations, en contribuant à des documents, en faisant des exposés lors de manifestations, en renforçant les capacités et en offrant des conseils techniques. Des bureaux ont déclaré que leur participation au FMMD s'était traduite par un resserrement des partenariats avec des acteurs clés, tels que les gouvernements hôtes, les villes et les gouvernements locaux, des organisations intergouvernementales, la société civile et le secteur privé, par une notoriété accrue de l'OIM et par de meilleures possibilités en matière de programmes. Par exemple, cette participation a permis à l'OIM de consolider son partenariat avec le Bureau national des statistiques au Soudan du Sud.

Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

- 81. Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières est le premier cadre de coopération mondiale des Nations Unies qui aborde tous les aspects des migrations internationales de manière globale. Toute l'Organisation a appuyé le processus y relatif.
- 82. Par ailleurs, le Secrétaire général des Nations Unies a créé le Réseau des Nations Unies sur les migrations afin qu'il apporte aux États un soutien effectif, rapide et coordonné à l'échelle du système dans la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Pacte mondial. Le Réseau rassemble 38 entités du système des Nations Unies. Son Comité exécutif, qui comprend huit entités (dont l'OIM), imprime une orientation générale à l'action du Réseau, dont la coordination et le secrétariat sont assurés par l'OIM.
- 83. Pendant la période considérée, l'OIM a fourni à 91 gouvernements nationaux et à 16 gouvernements locaux un appui technique et stratégique à la mise en œuvre du Pacte mondial. Cet appui a le plus souvent consisté en un renforcement des capacités aux fins de la mise en œuvre du Pacte, une aide à l'organisation de manifestations liées au Pacte, et des études sur les mesures à prendre pour sa mise en œuvre. Par exemple, en Équateur, elle a participé à la table ronde nationale sur la mobilité humaine, organisée une fois par mois, au cours de laquelle elle a présenté des informations sur le Pacte mondial et son importance pour le pays. Quarante-quatre bureaux ont noué des relations avec des acteurs non étatiques au sujet du Pacte mondial, y compris des OSC, les milieux universitaires et des groupes de réflexion. Leurs activités ont revêtu diverses formes, dont l'organisation de séances d'information ou de manifestations conjointes. En outre, 82 bureaux ont mené des activités analogues avec les Nations Unies et d'autres organes intergouvernementaux au sujet de la mise en œuvre du Pacte, principalement avec les équipes de pays des Nations Unies (dans 67 pays) et, sur une base bilatérale, avec d'autres organismes des Nations Unies, les processus consultatifs régionaux sur la migration ou des forums interrégionaux sur la migration.
- 84. Depuis l'adoption du Pacte mondial et la création du Réseau des Nations Unies sur les migrations, près de 50 réseaux nationaux ou régionaux ou mécanismes analogues de coordination de la migration ont été mis en place pour appuyer la mise en œuvre du Pacte. Par exemple, en République de Moldova, l'OIM a établi une équipe spéciale à l'échelle nationale à cet effet. En Jordanie, elle copréside avec l'OIT le groupe de travail sur la migration chargé de faciliter la mise en œuvre du Pacte et la présentation de rapports en la matière.
- 85. À l'échelle régionale, le Réseau des Nations Unies sur les migrations pour l'Afrique centrale et de l'Ouest et celui pour l'Asie et le Pacifique ont été institués à Dakar et à Bangkok respectivement.

- 86. À l'échelle nationale, le Réseau des Nations Unies sur les migrations a été institué dans 14 pays (Bangladesh, Tchad, Éthiopie, Gambie, Géorgie, Ghana, Guinée-Bissau, Haïti, Kenya, Mauritanie, République de Moldova, Nigéria, Sénégal, Thaïlande).
- 87. Le Réseau a créé des groupes de travail pour certains des axes de travail essentiels et thématiques qu'il avait identifiés. L'OIM dirige le groupe de travail restreint 1.2 sur la création d'une plateforme mondiale de connaissances et d'un pôle de liaison, et codirige également le groupe de travail restreint 2.1 sur le renforcement des capacités du Réseau à l'échelle mondiale, régionale et nationale en vue d'aider les États Membres à mettre en œuvre le Pacte, ainsi que le groupe de travail restreint 2.2 sur les moyens permettant aux États Membres d'élaborer et d'exécuter des plans nationaux de mise en œuvre du Pacte.

Partenariats régionaux et interrégionaux

88. Les organismes et forums régionaux et interrégionaux jouent un rôle important dans la gouvernance internationale des migrations. Les processus consultatifs régionaux et interrégionaux et les forums sur la migration sont des mécanismes pilotés par les États. Ils offrent aux gouvernements et à d'autres acteurs compétents, y compris des organisations intergouvernementales, des ONG et la société civile, un espace pour discuter de questions politiques et de domaines de collaboration en matière migratoire.

Processus consultatifs régionaux sur la migration

- 89. Soixante-douze bureaux de l'OIM ont indiqué avoir collaboré avec des processus consultatifs régionaux sur la migration. Douze bureaux de pays ont participé au Dialogue sur la migration pour l'Afrique australe, huit au Processus d'Almaty sur la protection des réfugiés et la migration internationale, et cinq au Dialogue sur la migration pour l'Afrique de l'Ouest. Plusieurs bureaux en Amérique du Sud ont contribué au processus de Quito afin de faciliter la coordination intergouvernementale régionale de la réponse aux flux de réfugiés et de migrants provenant de la République bolivarienne du Venezuela.
- 90. En mai, l'OIM a facilité une consultation à Bangkok entre les États Membres du Processus de Colombo pour discuter de la mise en œuvre des cadres mondiaux sur la migration, de l'examen des progrès accomplis et des mesures de suivi. Cette consultation, qui a réuni des représentants des États Membres, la société civile, le secteur privé et des partenaires de développement, a permis aux participants de mettre en commun leur expérience et leurs approches de la mise en œuvre à l'échelle nationale, et de faire connaître les principales réalisations des groupes de travail thématiques du Processus de Colombo. Les participants ont discuté de la façon dont le Processus de Colombo pourrait contribuer à la mise en œuvre des cadres mondiaux à l'échelle nationale.

Forums interrégionaux sur la migration

91. Vingt-neuf bureaux de pays ont indiqué avoir participé à des forums interrégionaux sur la migration, parmi lesquels huit ont collaboré au Processus de Bali sur le trafic illicite d'êtres humains, la traite des personnes et la criminalité transnationale connexe, et cinq ont appuyé les consultations ministérielles du Dialogue d'Abou Dhabi.

Coopération avec les Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales

92. L'OIM a continué de nouer de solides partenariats bilatéraux avec divers acteurs internationaux. Pendant la période considérée, 68 bureaux ont collaboré avec des organisations intergouvernementales, ce qui a eu des retombées considérables sur les programmes et la visibilité de

l'OIM à l'échelle régionale et a permis de renforcer la coopération en matière de mise en œuvre de projets, d'améliorer l'accès aux financements, de resserrer la coopération entre groupes de travail en ce qui concerne l'élaboration de politiques, de lois et de stratégies, et d'accroître l'accès à diverses zones et communautés.

- 93. L'OIM a continué de rendre compte des engagements des Nations Unies, y compris le pacte de financement et l'examen quadriennal complet. Elle a contribué aux rapports du Secrétaire général sur un large éventail de questions, par exemple le développement durable des petits États insulaires en développement, ou encore les femmes, la paix et la sécurité.
- 94. Au total, 18 bureaux de pays ont déclaré avoir signé un nouveau cadre de coopération des Nations Unies. Pour 13 d'entre eux, la migration, la mobilité ou les déplacements ont été introduits dans le descriptif et dans la matrice des résultats du cadre de coopération. Soixante et un bureaux ont également indiqué avoir participé activement à la rédaction de l'analyse commune de pays dans leur pays.
- 95. L'Organisation a continué d'être très présente dans les structures de coordination des Nations Unies. En 2019, 129 bureaux de l'OIM participaient à une équipe de pays des Nations Unies, tandis que 91 étaient membres de l'équipe de gestion des opérations, et 66 de l'équipe de pays pour l'action humanitaire. Quatre-vingts bureaux ont contribué aux examens des résultats des équipes de pays des Nations Unies et du coordonnateur résident.
- 96. Depuis son entrée dans le système des Nations Unies, l'OIM a pris une part active à un certain nombre de réseaux interorganisations, notamment les groupes de travail interorganisations sur la migration. Cinquante-trois bureaux ont déclaré avoir un groupe de travail interinstitutions sur la migration. Dans 57 pays, l'OIM a présidé ou coprésidé un groupe de résultats ou un autre mécanisme de coordination interinstitutions.
- 97. Parmi d'autres exemples de coopération avec des organisations des Nations Unies, il convient de citer l'élaboration, en coordination avec le HCR, du Plan d'aide 2020 aux réfugiés et aux migrants originaires de la République bolivarienne du Venezuela, lancé en novembre 2019. En avril, le Coordonnateur des secours d'urgence des Nations Unies, le Directeur général de l'OIM et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés ont effectué une visite conjointe au Bangladesh. Ensemble, ils ont lancé un appel de fonds pour répondre aux besoins des réfugiés rohingya et ont réaffirmé leur détermination à trouver des solutions sûres et durables pour les réfugiés rohingya au Bangladesh et à créer des conditions propices à leur retour sûr et digne au Myanmar.
- 98. Par ailleurs, 40 bureaux ont signé la Stratégie relative aux modalités de fonctionnement du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, qui vise à accélérer les efforts d'harmonisation des modalités de fonctionnement, en particulier en vue de réduire les chevauchements de fonctions et la duplication des coûts administratifs et de transaction au sein du système des Nations Unies. En outre, 71 bureaux ont fait appel aux services communs des Nations Unies, notamment pour ce qui est des fournitures et du mobilier de bureau, des services de télécommunication et des services du courrier ou de messagerie.

Gouvernements nationaux et locaux

99. La migration présente des chances et des défis auxquels s'attellent de nombreux ministères gouvernementaux et d'autres entités publiques. L'OIM noue des partenariats avec les autorités nationales et locales pour renforcer leurs capacités et améliorer la gouvernance générale des migrations, selon une approche associant l'ensemble des pouvoirs publics qui est présentée à la section « Principe 2 » supra. À l'échelle nationale, l'OIM a collaboré avec un grand nombre d'institutions et d'autorités dans des domaines tels que l'immigration/la migration, les affaires

étrangères, internationales ou consulaires, les affaires intérieures, la gestion des frontières, la maind'œuvre et les moyens de subsistance.

- 100. En 2019, 56 partenariats ont été conclus pour aider des États à mettre en œuvre des dispositifs de visa et d'entrée bien administrés en application de leurs politiques et mécanismes de gestion des migrations. Quinze autres partenariats ont été noués pour aider des gouvernements à mettre en place des voies légales de migration, et douze accords ont été signés dans le but de faciliter la vérification des documents afférents aux demandes de visa.
- 101. La collaboration avec les autorités locales et régionales est un domaine d'action de l'OIM en pleine croissance, qui lui permet de tirer profit de l'expérience de première main de ces dernières en matière de gestion des possibilités et des défis que présente la migration. En 2019, 127 bureaux ont collaboré avec des autorités locales ou des entités départementales. Au Malawi, les partenariats noués avec divers ministères ont débouché sur l'élaboration de la politique nationale de migration, sur l'établissement d'un comité directeur interministériel de la gestion des migrations, et sur l'inclusion des migrants dans la stratégie nationale 2019-2023 sur les droits à la santé sexuelle et reproductive et le VIH.
- 102. L'Organisation a continué de participer activement à des activités visant à mettre en relief le rôle des autorités locales dans la gouvernance des migrations, à faciliter la concertation entre les villes et à promouvoir leur contribution à des enceintes internationales. Par exemple, elle a présenté son expérience et ses bonnes pratiques concernant la migration urbaine lors de divers forums mondiaux multilatéraux, au Forum urbain mondial et au sommet du FMMD qui, pour la première fois, englobait le Forum des maires sur la mobilité, les migrations et le développement, grâce au soutien du Mécanisme des maires que codirige l'OIM.
- 103. L'OIM veille à la représentation des autorités locales, en associant leurs réseaux aux groupes de travail restreints 2.1 et 2.2 relevant du Réseau des Nations Unies sur les migrations, ainsi qu'au groupe de travail thématique 6 de ce dernier, chargé d'améliorer la vision commune d'un accès sûr et inclusif des migrants aux services.

Partenaires et acteurs de la société civile

- 104. L'OIM collabore avec des acteurs de la société civile sur toutes sortes de questions de migration à l'échelle nationale, régionale et mondiale ; le nombre de ses bureaux qui collaborent avec la société civile a augmenté de façon constante. En 2019, 93 % des bureaux ont confirmé l'existence d'une telle collaboration, principalement avec des ONG, mais aussi avec des sociétés locales du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des chercheurs et des instituts de recherche, des fondations et des fonds philanthropiques, des syndicats et des associations professionnelles, ainsi que des organisations de médias à but non lucratif.
- 105. Non seulement le nombre d'interlocuteurs de la société civile a augmenté, mais la nature de la collaboration s'est diversifiée. En 2019, les trois formes de collaboration les plus fréquentes, y compris dans le cadre du IASC, étaient les suivantes : partenariats d'exécution, renforcement des capacités et concertation. La recherche est un autre domaine dans lequel l'Organisation a collaboré avec la société civile.
- 106. La plupart des bureaux de l'OIM ont indiqué faire appel à la société civile pour améliorer l'accès aux bénéficiaires et aux communautés, mettre sur pied des programmes plus efficaces et plus solidement étayés, mener des actions de sensibilisation à l'échelle locale, et mettre en œuvre des activités de mobilisation et de renforcement des capacités. En Colombie, par exemple, l'OIM a collaboré étroitement avec la société civile pour aider les migrants et les personnes de retour de la République bolivarienne du Venezuela; au Soudan du Sud, elle s'est concertée avec diverses ONG

nationales et internationales concernant la préparation en cas d'Ebola; et au Bélarus, elle a créé une plateforme permettant aux organisations de la société civile et aux interlocuteurs gouvernementaux de discuter des changements législatifs nécessaires pour lutter contre la traite d'êtres humains.

107. Trois séances d'information à l'intention d'interlocuteurs de la société civile ont eu lieu au Siège de l'OIM. Les participants y ont pris part en personne ou à distance et ont échangé des informations et présenté leurs initiatives concernant le Réseau des Nations Unies sur les migrations ; les défis de la migration et la situation des ressortissants vénézuéliens ; et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Secteur privé

- 108. L'Organisation a continué de resserrer ses relations avec le secteur privé, comptant 65 bureaux qui collaborent avec le secteur privé dans plus de 50 pays. Plus de 145 collaborations avec le secteur privé étaient en cours, y compris des partenariats et des collaborations aux fins d'échange de connaissances et d'informations, la fourniture de connaissances spécialisées, des dialogues politiques, des collaborations pour l'innovation, des activités de mobilisation et des dons sous la forme de subventions aux fins des priorités programmatiques de l'OIM. En outre, 64 bureaux ont inclus le secteur privé dans leur stratégie régionale ou nationale.
- À Bahreïn, par exemple, l'OIM s'est associée à une entreprise multinationale de boissons non alcoolisées pour élaborer une boîte à outils à des fins de recrutement plus sûr, fondée sur la technologie de chaîne de blocs, qui vise à promouvoir des pratiques de recrutement éthiques. Au Pérou et en Colombie, elle a noué un partenariat avec la Fondation Citi pour offrir des formations professionnelles et des certifications à plus de 400 jeunes vénézuéliens, afin d'améliorer leur employabilité et leurs compétences entrepreneuriales. Ce partenariat a également permis de créer une pépinière de projets d'entreprises mixtes associant des Vénézuéliens, des migrants colombiens de retour et des membres de la communauté d'accueil. En Roumanie, l'OIM a conclu un partenariat avec une plateforme mondiale de location de logements afin de pouvoir proposer un hébergement aux réfugiés réinstallés en Roumanie dans le cadre de son programme de réinstallation de réfugiés.
- 110. En 2019, l'OIM a lancé trois campagnes de collecte de fonds pilotes ciblant les donateurs en ligne, afin d'exploiter de nouveaux marchés de donateurs et de tirer parti des nouvelles tendances. Pendant le ramadan, une campagne vidéo invitant à faire des dons à l'OIM a été organisée au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ainsi que dans certains pays du Conseil de coopération du Golfe, qui a touché près de 24 millions d'utilisateurs sur les médias sociaux. Dans le cadre d'initiatives visant à mobiliser un public externe et à attirer des donateurs potentiels, la toute première campagne de l'OIM axée sur la technologie mobile, consacrée à la migration climatique, a été élaborée dans la perspective du Sommet sur l'action pour le climat 2019 des Nations Unies. Elle a touché près de 11,7 millions d'utilisateurs de médias sociaux et d'internautes. Vers la fin de l'année, une campagne en ligne sous la forme d'un reportage photo sur la préparation pour l'hiver a été lancée dans six langues en Europe et en Amérique du Nord, touchant 15 millions d'utilisateurs de médias sociaux. Outre les campagnes dirigées vers l'extérieur, l'OIM a investi dans la révision de processus et de mécanismes internes afin d'intégrer la collecte, l'allocation et le paiement de fonds provenant de donateurs en ligne. À cette fin, elle a modifié les conditions juridiques relatives à la collecte de dons en ligne, mis en place de nouveaux processus internes d'allocation de fonds, rationalisé la gestion et la mobilisation des donateurs, et fourni une aide au personnel de l'OIM pour lui permettre de mener des activités de collecte de fonds par pays, entre pairs ou auprès de la diaspora avec plus d'efficacité.

Partenariats avec les diasporas et les communautés transnationales

111. Il est établi que les communautés transnationales et de la diaspora contribuent de façon significative au développement de leurs pays d'origine et de résidence. L'OIM prône une approche

globale centrée sur trois principes d'action – mobilisation, création de conditions favorables et autonomisation – pour maximiser l'échange transnational de ressources de la diaspora.

- 112. Pour tirer parti des nouvelles possibilités de communication et de partage d'information, l'OIM a continué de développer son initiative numérique visant à nouer des relations avec les communautés transnationales établies dans le monde entier et désireuses de contribuer au développement de leur pays ou de leur communauté d'origine. La plateforme de collaboration virtuelle iDiaspora a accueilli de nouveaux membres en 2019 et a continué de rassembler des éléments d'information sur les bonnes pratiques de mobilisation des diasporas. Entre janvier et décembre, environ 285 000 consultations de pages par quelque 188 000 visiteurs ou utilisateurs de la plateforme ont été recensées.
- 113. Le soutien relatif aux diasporas apporté par l'OIM est resté vaste et varié. En 2019, 86 bureaux ont mené des activités de mobilisation de la diaspora consistant à établir une cartographie de la diaspora, à aider des gouvernements à élaborer des politiques et des plans d'action en faveur d'une approche plus globale et plus cohérente des partenariats avec les communautés de la diaspora, et à appuyer l'intégration des questions relatives à la diaspora dans les politiques et lois existantes.
- 114. En Éthiopie, par exemple, l'OIM a facilité des programmes de formation à l'entrepreneuriat et de mentorat à l'intention de communautés de diaspora afin de renforcer leurs contributions au développement du secteur privé dans leur pays d'origine et en Éthiopie. En Zambie, l'OIM a appuyé la mise en place d'une structure de coordination de la diaspora relevant du Ministère des affaires étrangères, afin de renforcer la coordination et la collaboration régulière avec la diaspora zambienne. En Azerbaïdjan, en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau et au Lesotho, l'Organisation a aidé le Gouvernement à améliorer la communication avec sa diaspora en organisant des forums et d'autres rencontres.
- 115. Parallèlement à leur soutien aux gouvernements, les bureaux de l'OIM ont collaboré avec des communautés et des organisations de la diaspora dans le cadre d'activités relatives non seulement au développement, mais aussi aux situations de crise humanitaire. Durant la période considérée, 48 bureaux ont directement collaboré avec des communautés transnationales ou de la diaspora, y compris des réseaux professionnels, des organisations formées autour de questions spécifiques et des associations de villes natales. Par exemple, l'OIM a noué un partenariat avec des associations de la diaspora en Italie pour promouvoir les investissements et la création d'emplois en Tunisie, et a conclu quatre accords de partenariat avec des associations de la diaspora en Espagne et en Italie pour mettre en œuvre des projets à base communautaire en Guinée.
- 116. Quinze bureaux ont indiqué avoir mobilisé des communautés transnationales ou de la diaspora sur des questions humanitaires. Par exemple, en Argentine, l'OIM a participé à des réunions avec des représentants d'organisations de la communauté vénézuélienne pour évaluer les besoins humanitaires et d'intégration et discuter de domaines de coopération. Aux Bahamas, l'Organisation a collaboré avec des groupes de la diaspora afin d'offrir un soutien financier et en matière d'information aux migrants haïtiens en situation de vulnérabilité. En Irlande, elle s'est associée à divers groupes de diaspora pour faire connaître largement l'aide au retour volontaire et à la réintégration et diffuser des supports d'information sur la question parmi les membres des communautés. En Sierra Leone, elle a établi une cartographie des membres qualifiés de la diaspora sierra-léonaise disposés à appuyer les activités de riposte aux catastrophes dans les situations d'urgence.

OBJECTIF 1 : BIEN-ÊTRE SOCIOÉCONOMIQUE DES MIGRANTS ET DE LA SOCIÉTÉ

Migration de main-d'œuvre sûre et bénéfique

- 117. L'OIM fournit une assistance politique visant à faciliter la mobilité de la main-d'œuvre, consistant plus particulièrement à aider les gouvernements à élaborer des cadres et des pratiques en matière de migration de travail et à les améliorer. Elle renforce les capacités et appuie l'élaboration de politiques fondées sur des éléments factuels, ainsi qu'une approche de la gestion de la mobilité humaine et de la main-d'œuvre associant l'ensemble des pouvoirs publics et de la société. L'Organisation collabore avec des gouvernements, le secteur privé, des organismes des Nations Unies et d'autres parties prenantes pour renforcer les capacités en matière de gestion de la mobilité de la main-d'œuvre, notamment en promouvant des systèmes de recrutement professionnels, transparents et efficaces, fondés sur des normes éthiques rigoureuses ainsi que sur le principe de « l'employeur payeur », et des systèmes d'emploi fondés sur des données fiables.
- 118. En 2019, 94 bureaux ont collaboré avec des gouvernements pour élaborer ou améliorer des cadres et des pratiques en matière de migration de main-d'œuvre. Au Kenya, par exemple, l'OIM a collaboré avec l'Autorité nationale de l'emploi pour contribuer à l'élaboration d'un manuel d'orientation avant le départ à l'intention des ressortissants kenyans qui recherchent un emploi à l'étranger, dont le lancement a eu lieu en avril. À Trinité-et-Tobago, l'OIM a fourni au Gouvernement une assistance technique et une aide au renforcement des capacités, ce qui a débouché sur l'élaboration d'un projet de politique de migration de main-d'œuvre. En Australie, elle a collaboré avec le Ministère des affaires étrangères à l'élaboration d'une stratégie de réintégration des travailleurs migrants de retour d'Australie dans leur pays d'origine.
- 119. L'OIM met ses connaissances spécialisées dans le domaine du recrutement éthique et de la cartographie des chaînes d'approvisionnement en main-d'œuvre à la disposition de divers acteurs. Soixante-trois bureaux ont indiqué avoir collaboré avec des gouvernements, le secteur privé, des organisations de la société civile et des processus consultatifs régionaux sur la migration afin de mener des actions de sensibilisation, d'appuyer l'élaboration de normes et pratiques respectueuses des droits des travailleurs migrants, et de réaliser des évaluations des chaînes d'approvisionnement en main-d'œuvre. Aux Philippines, par exemple, l'OIM a élaboré une boîte à outils de diligence raisonnable aux fins de recrutement éthique à l'intention des fournisseurs et des agences de recrutement. Pour parvenir à une compréhension globale des pratiques de recrutement en Afrique de l'Ouest, l'Organisation a réalisé une étude exploratoire en Côte d'Ivoire, en Gambie, au Ghana, au Nigéria et au Sénégal.
- 120. En 2019, l'OIM a mis en œuvre des activités de mobilisation et de sensibilisation dans 43 pays afin de promouvoir le système IRIS, son outil de recrutement éthique à l'usage des gouvernements, des entreprises et des travailleurs. Ces activités ont revêtu la forme de manifestations de portée mondiale et régionale réunissant des responsables politiques et des législateurs dans le but de promouvoir une réglementation effective du recrutement international. Deux conférences ont été organisées, qui ont donné lieu à des engagements régionaux et mondiaux : l'une en Ouganda, qui a débouché sur la publication et la diffusion régionale de recommandations communes concernant les mesures prioritaires à prendre pour renforcer la réglementation du recrutement international et la protection des travailleurs migrants ; et l'autre au Canada, qui a permis des échanges sur les défis, les chances et les bonnes pratiques du recrutement transfrontalier de main-d'œuvre, et a débouché sur l'élaboration de recommandations d'action mondiales.
- 121. En coopération avec l'OIT, l'Organisation a réalisé une étude de bilan préliminaire sur l'élaboration et la mise en œuvre d'accords bilatéraux sur la migration de main-d'œuvre par les États membres de l'Union africaine. Cette étude donne un aperçu de la situation et renferme des

recommandations à l'intention des gouvernements, des employeurs, des syndicats, des organismes des Nations Unies et d'autres acteurs. Elle est complétée par un outil d'évaluation pilote, qui a été expérimenté en Afrique aux fins de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des accords. L'OIM est également devenue cochef de file, avec l'OIT, d'un nouveau groupe de travail thématique consacré aux accords bilatéraux sur la migration de main-d'œuvre dans le contexte du Réseau des Nations Unies sur les migrations.

- 122. En plus d'apporter un soutien aux gouvernements sous la forme d'une assistance et de conseils techniques, 53 bureaux ont fourni une aide directe à des travailleurs migrants ou demandeurs d'emploi migrants pendant la période considérée, notamment des services d'orientation avant le départ, des conseils plus généraux et un aiguillage.
- 123. Trente-cinq bureaux ont indiqué avoir constaté des améliorations importantes en ce qui concernait la contribution effective des cadres et programmes de migration de main-d'œuvre à l'égalité entre les sexes. Par exemple, l'initiative multinationale PROMISE vise à améliorer les possibilités d'emploi et les conditions de travail, en Thaïlande, des migrants originaires du Cambodge, de la République démocratique populaire lao et du Myanmar, notamment des femmes ; elle apporte en outre un soutien aux migrants qui décident de retourner dans leur pays d'origine.

Promouvoir l'inclusion sociale, économique et culturelle des migrants

- 124. L'OIM s'emploie à promouvoir l'inclusion sociale, économique et culturelle des migrants par le renforcement d'un processus d'intégration bidirectionnel, essentiel pour parvenir à des sociétés plurielles et harmonieuses.
- 125. Les formations sont l'occasion de fournir aux migrants des informations essentielles sur les pays de destination et d'identifier les compétences dont ils auront besoin pour réussir, que ce soit sur leur lieu de travail ou au sein de leur nouvelle communauté. En 2019, l'OIM a mis en œuvre 37 projets de formation de migrants, dont ont bénéficié des migrants originaires de plus de 90 pays.
- 126. L'Organisation a continué de développer l'Initiative mondiale conjointe sur la diversité, l'inclusion et la cohésion sociale, une plateforme permettant aux bureaux de l'OIM d'apprendre, de partager et d'élaborer des stratégies et des initiatives innovantes pour aider les États Membres à promouvoir l'inclusion des migrants et la cohésion sociale. Au cours de l'année, une série d'ateliers ont été organisés qui ont rassemblé des experts de l'OIM en vue de définir les éléments d'une approche commune de l'inclusion des migrants et de la cohésion sociale et de partager des bonnes pratiques. En étroite collaboration avec le Ministère de l'intérieur du Royaume-Uni et des conseils locaux de tout le Royaume-Uni, un guide sur la conception de stratégies et d'interventions fondées sur des éléments factuels visant à promouvoir l'intégration des migrants a été élaboré en vue d'être reproduit ailleurs dans le monde.
- 127. Au total, 130 bureaux ont œuvré en faveur de l'intégration et de l'inclusion sociale, économique et culturelle des migrants dans les pays d'accueil, conjointement avec des gouvernements nationaux, des organisations de la société civile, des autorités régionales et locales et des ONG. En Bosnie-Herzégovine, par exemple, l'OIM a promu l'intégration et les échanges entre migrants et populations d'accueil en les faisant participer à diverses activités éducatives, sportives et culturelles. À Cabo Verde, elle a aidé le Gouvernement à améliorer et à moderniser la procédure de délivrance de permis de séjour, ce qui a facilité le processus d'obtention de documents pour les migrants dans le pays. En Uruguay, elle a collaboré avec le Gouvernement et des ONG afin d'aider des migrants bénéficiaires à accéder au marché de l'emploi uruguayen. Au Royaume-Uni, l'Organisation a collaboré avec des communautés d'accueil et des volontaires pour aider des réfugiés à mieux se préparer à une intégration rapide sur le marché du travail en leur fournissant des profils de compétences.

- 128. Par ailleurs, 99 bureaux ont offert diverses formes d'aide directe à des migrants bénéficiaires. En Arménie, au Bangladesh, au Cameroun et à Panama, par exemple, l'OIM a fourni des subventions et un soutien à des migrants pour leur permettre de créer des microentreprises. En Éthiopie et au Kazakhstan, elle a fourni des services d'aide juridique à des migrants par l'intermédiaire de partenaires du groupement. En Grèce, afin de promouvoir l'inclusion sociale, économique et culturelle, l'OIM a notamment fourni aux migrants des allocations-logement, des conseils juridiques et une aide pour obtenir des documents administratifs, un soutien dans la recherche d'emploi et un accès à des activités culturelles à l'intérieur et à proximité des camps avec la participation des communautés locales. Au Niger, elle a organisé des formations sur la gestion d'entreprise et les pratiques agricoles à l'intention de migrants hébergés au centre de transit d'Agadez dans l'attente de leur retour volontaire.
- 129. Les sexospécificités ont été prises en considération dans les mesures visant à promouvoir l'inclusion des migrants. À Bahreïn, par exemple, l'OIM a mis en œuvre le Programme global d'information et d'orientation, qui a facilité l'intégration de travailleuses migrantes dans leur lieu de travail et leur communauté d'accueil. En Argentine, elle a réalisé une évaluation participative visant à identifier les facteurs fondés sur le sexe qui font obstacle à l'autonomisation et à l'indépendance économique des filles et des femmes migrantes originaires de la République arabe syrienne. Les conclusions de cette évaluation ont éclairé la conception et la mise en œuvre d'ateliers sur les droits des femmes, la santé sexuelle et reproductive, la violence sexiste et l'accès à l'aide pour les victimes de violence sexiste.
- 130. L'Organisation a intensifié ses efforts visant à améliorer l'image des migrants dans l'opinion. À cet effet, 60 bureaux ont largement utilisé les médias sociaux, et 48 bureaux ont fourni un appui direct à des manifestations communautaires. Parmi d'autres initiatives, il convient de citer le soutien au prix Fernando Pacheco Jordão du jeune journaliste au Brésil, des podcasts sur la migration en Égypte, une exposition artistique visant à promouvoir une image positive des migrants en Allemagne, l'exposition photo *Pour tout l'or du monde* au Sénégal, qui met en lumière la souffrance des travailleurs de l'extraction aurifère artisanale en Afrique de l'Ouest, la coorganisation du Forum international sur l'acceptation des ressortissants étrangers et leur intégration au Japon avec le Ministère des affaires étrangères du Japon, et l'organisation de concerts montrant la diversité des communautés au Royaume-Uni. En Autriche, une initiative de l'OIM a aidé des jeunes tchétchènes à produire des vidéos sur leur expérience de la migration et sur les difficultés qu'ils ont rencontrées.
- 131. Le Festival international du film sur la migration de l'OIM, dont la quatrième édition a eu lieu en 2019, est une occasion d'humaniser le débat sur la migration, de démonter les mythes et de combattre les idées fausses. Au cours des trois semaines qui ont précédé la Journée internationale des migrants 2019, plus de 700 projections ont été organisées par des bureaux régionaux et de pays de l'OIM dans 108 pays, qui ont attiré au total 60 000 spectateurs. De nombreuses projections ont été suivies de tables rondes sur la cohésion sociale, lors desquelles des migrants, des chefs de communauté, des représentants gouvernementaux et des partenaires de l'OIM ont discuté de mesures efficaces permettant de jeter des ponts entre les migrants et les communautés d'accueil.
- 132. L'Organisation a continué d'appuyer la création et la gestion de divers centres de documentation et d'information pour migrants. Au cours de l'année, 49 nouveaux centres ont été créés par l'OIM, 42 ont été gérés par l'OIM et 26 ont été institutionnalisés et ont fonctionné sans le soutien financier de l'OIM.

Améliorer le bien-être financier et économique des migrants et des membres de leur famille

133. Un autre domaine d'action important pour l'OIM concerne l'autonomisation socioéconomique des migrants, en particulier par l'acquisition de connaissances financières. Celles-ci contribuent à leur bien-être économique, sanitaire et éducatif et à celui de leur famille et, ce faisant,

stimulent le développement de leur pays d'origine. Dans 52 pays, l'OIM a centré ses efforts sur l'amélioration des connaissances financières parmi les populations migrantes, en les sensibilisant à l'importance du bien-être financier, en renforçant leur connaissance des avantages financiers tirés de la migration et en leur expliquant comment accéder à d'autres moyens financiers. Ces efforts ont été complétés par une collaboration directe avec des fournisseurs de services financiers et d'autres parties prenantes en vue d'améliorer la disponibilité, pour les ménages de migrants, de services et de produits financiers adaptés en fonction du sexe.

Activités visant à améliorer le bien-être socioéconomique et financier des migrants et des membres de leur famille

52 bureaux de l'OIM

s'emploient à améliorer le bien-être économique et financier des migrants et de leur famille



27 bureaux

mènent des programmes d'acquisition de connaissances financières



23 bureaux

contribuent à des programmes de sensibilisation au bien-être financier des migrants et de leur famille



22 bureaux

s'emploient à faire mieux connaître les avantages financiers de la migration



15 bureaux

ont amélioré l'accès à d'autres moyens financiers



10 bureaux

s'emploient à accroître le nombre de services et de produits financiers adaptés en fonction du sexe

L'OIM a contribué à l'amélioration du bien-être financier et économique des migrants et des membres de leur famille en mobilisant les gouvernements et d'autres parties prenantes en faveur d'une réduction des coûts des rapatriements de fonds et en rassemblant des données factuelles sur les incidences de la mobilité humaine sur les migrants, les membres de leur famille et leurs communautés. Des efforts ont été faits pour que les coûts des rapatriements de fonds soient ramenés au-dessous de 3 %, conformément à l'indicateur pertinent des ODG. À cet effet, une assistance technique a été fournie, consistant à examiner la législation et les cadres réglementaires et à contribuer à leur amélioration, à appuyer des dispositifs pratiques et novateurs, ainsi qu'à renforcer la transparence du marché grâce au partage d'informations sur les possibilités de transfert d'argent et à l'identification des options les plus intéressantes. En outre, la fonction de comparaison des coûts des rapatriements de fonds dans l'application mobile MigApp a continué de fournir des informations en temps réel sur les options d'envoi d'argent les moins chères à l'intérieur d'un couloir de migration donné.

135. En ce qui concerne l'entrepreneuriat, l'OIM a collaboré avec le HCR et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement à plusieurs initiatives visant à donner suite à leur publication conjointe, le *Guide de politique entrepreneuriale pour les migrants et les réfugiés*. Un cours d'apprentissage en ligne intitulé Entrepreneurship for Migrants and Refugees, élaboré avec l'aide de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, a permis d'améliorer l'accessibilité du Guide. En outre, plusieurs ateliers nationaux de sensibilisation ont été organisés, principalement en Amérique du Sud et en Asie de l'Ouest.

Lutter contre la traite des personnes, l'exploitation des migrants et les mauvais traitements à leur égard

- 136. L'OIM lutte contre la traite d'êtres humains et contre l'exploitation des migrants et les mauvais traitements à leur égard depuis des dizaines d'années. En 2019, 149 bureaux étaient actifs dans ce domaine. Mises en œuvre en partenariat avec des gouvernements, les Nations Unies, des organisations internationales et non gouvernementales, le secteur privé et des partenaires de développement, les mesures de lutte contre la traite de l'OIM englobent tous les aspects du Plan d'action mondial des Nations Unies pour la lutte contre la traite des personnes. La question des enfants migrants et de la réponse à apporter à leurs besoins de prise en charge et de protection a continué de gagner en importance. C'est pourquoi, parmi les bureaux de l'OIM qui interviennent dans ce domaine thématique, 77 ont ciblé leurs efforts de lutte contre la traite sur les enfants migrants.
- 137. Les interventions mises en œuvre étaient variées : assistance technique, renforcement des capacités, collecte de données, programmes de sensibilisation et programmes à l'intention des ménages. Elles ont également consisté à faciliter des visites d'étude pour permettre aux autorités gouvernementales du Burundi et du Kenya d'échanger de bonnes pratiques en matière de lutte contre la traite des personnes, à aider le Gouvernement du Niger à ouvrir le premier abri pour victimes de la traite à Zinder, et à collaborer avec des ambassades pour organiser des manifestations de sensibilisation au Timor-Leste.
- 138. Des supports d'information sur la prévention de la traite et la protection des victimes et des autres migrants en situation de vulnérabilité ont été élaborés par 70 bureaux, tandis que 41 209 fonctionnaires, majoritairement des fournisseurs de services, des responsables de l'application des lois ou des chefs de communauté, ont été formés aux mesures de protection et de lutte contre la traite.
- 139. Dans de nombreux pays, la formation et l'assistance technique de l'OIM ont permis d'améliorer l'identification, l'orientation et la protection de victimes de la traite, ou encore la législation contre la traite et sa mise en œuvre. À Chypre, par exemple, l'OIM a, en concertation avec les services sociaux, apporté un soutien, renforcé les capacités et amélioré le mécanisme national d'orientation. À Bahreïn, elle a apporté son concours à l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action à l'échelle nationale pour lutter contre la traite des personnes.
- 140. Au Bangladesh, l'OIM a offert protection et assistance dans 3 568 cas nécessitant une protection. Elle a, en outre, proposé à plus de 111 000 femmes et filles des activités de soutien psychosocial et a organisé des sessions sur les risques de violence sexiste qui ont bénéficié à 46 620 personnes. Au Bélarus, l'OIM a collaboré avec l'UNICEF au lancement d'une nouvelle campagne, intitulée Teach Children to See Lies, qui visait à prévenir la traite des enfants ainsi que l'exploitation sexuelle des enfants et les violences sexuelles sur enfant. En Slovaquie, une application mobile appelée SAFE Travel & Work Abroad a été utilisée pour atteindre les jeunes risquant de tomber aux mains de trafiquants.
- 141. L'OIM possède un savoir-faire considérable en matière d'aide directe aux victimes de la traite et aux autres migrants vulnérables à la violence, à l'exploitation et aux mauvais traitements,

fournissant des logements sûrs, une assistance juridique et une aide au retour volontaire et à la réintégration. En 2019, elle a offert assistance et protection à 7 900 victimes de la traite et à plus de 136 000 migrants vulnérables à la violence, à l'exploitation et aux mauvais traitements. Par exemple, au titre du programme du Gouvernement du Brésil destiné aux migrants vulnérables et aux réfugiés originaires de la République bolivarienne du Venezuela, elle a assuré la réinstallation dans le pays (aide avant le voyage, voyage et transport). Au Mali, en République de Moldova et en Thaïlande, elle a fourni un soutien médical et psychosocial. Au Myanmar, elle a fourni un soutien en espèces pour la création de microentreprises, tandis qu'en Roumanie et en Slovaquie, elle a assuré des cours de langue et des sessions de médiation et d'orientation culturelles.

- 142. Par ailleurs, l'Organisation a pris la tête des efforts déployés dans le monde pour lutter contre la traite dans les situations de crise humanitaire et les autres situations d'urgence, un domaine d'intervention en pleine croissance, en dispensant des formations, en élaborant des supports d'apprentissage, en expérimentant des formes innovantes de collecte de données, et en fournissant un soutien direct aux représentations sur le terrain et aux enceintes interorganisations de lutte contre la traite. Elle a déployé des experts de la lutte contre la traite dans des lieux de crise en République centrafricaine et au Tchad pour qu'ils fournissent une assistance technique et une aide à la gestion des dossiers, et dans diverses zones frontalières en République bolivarienne du Venezuela et en Équateur. Grâce aux opérations de sa Matrice de suivi des déplacements, l'OIM a intégré des indicateurs afférents à la traite et à la protection dans ses enquêtes habituelles sur les déplacements au Bangladesh (Cox's Bazar), en République centrafricaine, au Niger et dans les pays jouxtant la République bolivarienne du Venezuela, ce qui lui a permis de dégager des tendances et de fournir une base d'éléments factuels sur la traite dans des contextes d'urgence précis. Elle a, en outre, élaboré des supports de formation sur la lutte contre la traite à l'intention d'acteurs de la coordination et de la gestion des camps, dont elle a validé le contenu lors de deux ateliers expérimentaux sur le terrain organisés dans le nord-est du Nigéria et à Cox's Bazar.
- 143. L'OIM a continué de jouer un rôle dirigeant au sein de l'équipe spéciale de lutte contre la traite d'êtres humains relevant du groupe sectoriel de la protection, non seulement en qualité d'organisme cochef de file, mais aussi en hébergeant son secrétariat. Par l'intermédiaire de l'équipe spéciale, elle a élaboré des outils d'orientation opérationnelle qui ont été expérimentés sur le terrain dans le cadre d'ateliers organisés dans le nord-est du Nigéria, au Niger et au Soudan du Sud. Avec les deux autres cochefs de file, l'OIM a aussi assuré des formations à l'intention d'acteurs externes de la protection humanitaire en Ukraine et dans deux endroits au Myanmar.
- 144. En ce qui concerne les mesures de lutte contre la traite, l'Organisation a fait campagne, en Guinée-Bissau et en République démocratique populaire lao, en faveur d'une prise en considération accrue des victimes de la traite de sexe masculin par le Gouvernement, ainsi que d'un renforcement de l'aide publique fournie à ces personnes.

Migration et santé

- 145. Pour atteindre son objectif de « migrants en bonne santé dans des communautés bien portantes », l'OIM articule son action autour de quatre axes : promouvoir le droit des migrants à la santé ; garantir de bons résultats en matière de santé publique aux niveaux collectif et individuel ; contribuer aux résultats positifs de la migration pour la santé et le développement dans les pays d'origine, de transit et de destination ; et réduire les inégalités en matière de santé.
- 146. À cette fin, 117 bureaux de l'OIM du monde entier se sont employés à promouvoir la santé des migrants. Parmi eux, 109 ont indiqué que le gouvernement s'efforçait de garantir à tous les migrants, sans discrimination, un accès à des services de santé attentifs à leurs besoins. En outre, 61 ont signalé que le gouvernement hôte avait inclus des données sur la santé des migrants dans les

enquêtes et statistiques nationales. Au total, 29 gouvernements hôtes ont communiqué ces données à l'OIM. Plus de 50 bureaux ont précisé qu'il existe au sein du gouvernement un interlocuteur pour les questions de santé dans le contexte migratoire chargé de coordonner ces dernières entre les diverses branches du gouvernement.

- 147. Pendant la période considérée, 94 bureaux ont renforcé les capacités en matière de santé dans le contexte migratoire du gouvernement hôte et de partenaires. Dans de nombreux pays, elle a ainsi développé les capacités de fournisseurs de services sanitaires et d'agents frontaliers dans le domaine de la santé dans le contexte migratoire et de la surveillance sanitaire aux frontières. En Éthiopie, elle a consolidé les capacités de lutte contre les maladies transfrontalières transmissibles, tandis qu'en Guinée-Bissau, elle a centré ses activités sur la surveillance sanitaire transfrontalière et le Règlement sanitaire international (2005) aux points d'entrée. À Madagascar, elle a mis en place des points de dépistage sanitaire pour lutter contre les épidémies.
- 148. À Malte, l'OIM a renforcé les capacités d'agents de la force publique et de travailleurs sociaux, en mettant plus particulièrement l'accent sur des aspects tels que les compétences interculturelles, les besoins, problèmes et risques sanitaires parmi les migrants et les réfugiés, la santé mentale et le soutien psychosocial. Elle a aussi renforcé les capacités concernant la santé mentale et le soutien psychosocial à l'intention des migrants et en matière de premiers secours psychologiques dans divers pays, dont l'Argentine, la Colombie, la Côte d'Ivoire, les Îles Marshall, le Nicaragua et la Thaïlande. Au Timor-Leste, l'OIM a œuvré avec des agents sanitaires bénévoles et d'autres parties prenantes en vue de mettre en place un dépistage systématique de la tuberculose parmi des groupes à haut risque. À Sri Lanka, elle a aidé le Laboratoire national de référence pour la tuberculose à renforcer les capacités en matière d'assurance qualité à la faveur d'une visite d'étude à Bangkok.
- 149. L'Organisation a également préconisé des services sanitaires attentifs aux besoins des migrants auprès de gouvernements et de partenaires. En 2019, 91 bureaux ont déployé de tels efforts. Ils étaient 74 à collaborer directement avec des migrants et des communautés locales afin de faire connaître les questions de santé dans le contexte migratoire, y compris les services disponibles, le droit à la santé des migrants, la santé mentale, la santé sexuelle et reproductive et les droits connexes, la riposte aux flambées de maladie et la prévention des maladies.
- 150. Par ailleurs, l'OIM a pris part à des initiatives politiques à l'échelle régionale et nationale sur les questions de migration et santé. Par exemple, en Éthiopie, elle a fait campagne, et mené des consultations avec le Gouvernement et d'autres parties prenantes, afin que la fourniture de services de santé aux migrants, plus particulièrement les migrants vulnérables, soit intégrée dans les programmes locaux et nationaux. En Afrique australe, elle a organisé une présession sur la santé dans le contexte migratoire en marge de la Conférence ministérielle de la Communauté de développement de l'Afrique australe, tenue à Windhoek. Cette session a débouché, pour l'essentiel, sur des recommandations d'action fondamentales pour les cinq années suivantes à l'intention des pays membres. L'OIM a aussi pris part à la manifestation annuelle du Dialogue sur la migration pour l'Afrique australe, tenue elle aussi à Windhoek, qui a formulé trois recommandations sur la gouvernance de la santé dans le contexte migratoire, que les ministres présents ont approuvées.
- 151. L'OIM a organisé diverses manifestations visant à promouvoir la santé dans le contexte migratoire dans le cadre d'enceintes pertinentes des Nations Unies, et à constituer une alliance multisectorielle de partenaires représentant des gouvernements, les Nations Unies, la société civile et les milieux universitaires. Elle a, par exemple, coorganisé et dirigé une discussion sur la cohérence des politiques de migration et santé en marge de la 52^e session de la Commission de la population et du développement, tenue à New York. Cette manifestation a permis de mettre en commun des expériences, des difficultés et des éléments factuels tirés de bonnes pratiques afin de contribuer à un discours sur la santé dans le contexte migratoire fondé sur des faits lors de délibérations importantes

au sein des Nations Unies, y compris le Forum politique de haut niveau pour le développement durable, tenu en septembre. La déclaration politique issue de la Réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle cite les migrants ainsi que les situations d'urgence complexes et le changement climatique parmi les éléments à prendre en considération dans les efforts visant à parvenir à la couverture sanitaire universelle (et aux autres objectifs de développement durable se rapportant à la santé).

152. En 2019, 86 bureaux de l'OIM ont fourni des services sanitaires directs à des migrants et à des communautés locales. À la fin de l'année, plus de 320 000 migrants, adolescents, jeunes et travailleurs du sexe de communautés touchées par la migration ont bénéficié de services et d'informations concernant le VIH et la santé sexuelle et reproductive au titre d'un projet régional mené en Afrique australe.

Migration, environnement et changement climatique

- 153. L'OIM s'emploie à promouvoir une cohérence plus grande entre les politiques et les pratiques relatives à la multithématique migration, environnement et changement climatique à la faveur d'une intégration des questions de migration dans les politiques et stratégies afférentes au changement climatique, au développement environnemental et durable, et à la réduction des risques de catastrophe ; et d'une prise en considération des préoccupations concernant l'environnement et le changement climatique dans les politiques de migration.
- 154. En 2019, 77 bureaux de l'OIM se sont saisis de la multithématique migration, environnement et changement climatique en organisant, et/ou participant à, des concertations et manifestations et à des initiatives de sensibilisation, en rassemblant des éléments factuels par des travaux de recherche et la collecte de données, en apportant leur concours aux États par un renforcement des capacités, en influant sur des processus décisionnels clés concernant la migration environnementale, et en contribuant à l'élaboration de politiques de migration environnementale.
- 155. L'Organisation a, également en ce qui concerne la multithématique migration, environnement et changement climatique et/ou les pratiques viables sur le plan environnemental, renforcé les capacités de 5 262 personnes, comprenant des agents de l'administration nationale et des administrations locales, des chefs de communauté, du personnel d'organisations de la société civile et d'organisations non gouvernementales, et des représentants du secteur privé.
- 156. En sus de ses activités de renforcement des capacités, l'OIM a influé sur d'importants processus décisionnels engagés à l'échelle mondiale et régionale sur la migration environnementale, et a aidé des États Membres à formuler des politiques en la matière. À l'échelle mondiale, elle a apporté un soutien technique à l'Équipe spéciale chargée de la question des déplacements de population de la CCNUCC, notamment en organisant l'atelier officiel consacré à l'élaboration du plan d'action biennal de l'Équipe spéciale. À l'échelle nationale, par exemple au Zimbabwe, l'OIM a préconisé l'inclusion du couple migration et changement climatique dans la politique nationale de migration.
- 157. À l'échelle régionale, l'OIM a collaboré avec des partenaires, y compris d'autres organismes des Nations Unies, au lancement d'un projet multinational visant à renforcer la protection et les capacités d'action des migrants et des communautés touchés par le changement climatique et les catastrophes dans la région du Pacifique. En Amérique du Sud, elle a publié des travaux de recherche sur l'intégration de la mobilité humaine dans les stratégies relatives au climat dans la région. De même, en Asie et dans le Pacifique, l'OIM a fourni un soutien technique à des pays pour qu'ils puissant tenir compte des questions de mobilité humaine lorsqu'ils élaborent des politiques relatives au changement climatique, y compris des plans d'adaptation nationaux, des cadres politiques sur les déplacements et des lignes directrices en matière de réimplantation.

- 158. Pendant la période considérée, l'OIM a aussi organisé un certain nombre de manifestations de haut niveau à Genève et à New York. Elle a, par exemple, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Sommet Action climat 2019, coorganisé avec les missions permanentes du Portugal et des Fidji auprès des Nations Unies à New York un petit-déjeuner de travail ministériel de haut niveau sur le couple migration et changement climatique, qui était plus particulièrement axé sur les petits États insulaires en développement. À la 25e session de la Conférence des Parties à la CCNUCC, elle a organisé la manifestation parallèle intitulée « Moving Forward Together: Averting, Minimizing and Addressing Displacement The Second Phase of the Task Force on Displacement ».
- 159. L'Organisation a continué d'entretenir activement des relations avec les États Membres, les Nations Unies et ses partenaires de la société civile dans ce domaine d'action. En mars, elle a informé les États Membres et observateurs de ses priorités concernant la multithématique migration, environnement et changement climatique. Elle a collaboré étroitement avec la Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes, une initiative conduite par des États, avec laquelle elle a coorganisé plusieurs manifestations mondiales à l'appui de la mise en œuvre de l'Agenda pour la protection de l'Initiative Nansen.
- 160. Pour faire mieux connaître et promouvoir la multithématique migration, environnement et changement climatique, l'OIM a fait paraître des publications clés et produit des documents internes, y compris le rapport *Climate Change and Migration in Vulnerable Countries*, publié conjointement avec le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, et le rapport *Addressing the Land Degradation–Migration Nexus : The Role of the United Nations Convention to Combat Desertification*, publié avec la CNULCD. Elle a aussi lancé plusieurs campagnes de communication et d'appel de fonds, notamment les campagnes #FindAWay et #DoTheRightThing, axées sur la multithématique migration, environnement et changement climatique.

Réintégration

- 161. La fourniture d'une aide à la réintégration aux migrants retournant dans leur pays d'origine est un élément central de l'approche de la migration de retour suivie par l'Organisation, qu'il s'agisse des retours volontaires assistés qu'elle gère elle-même ou des retours assurés par d'autres parties prenantes. Par son approche intégrée de la réintégration, l'OIM promeut une réintégration durable qui tient compte des éléments économiques, sociaux et psychosociaux aux niveaux individuel, communautaire et structurel.
- 162. En 2019, 112 bureaux ont mené des activités de réintégration, soit avant le retour, dans le pays d'accueil, soit à l'arrivée dans le pays d'origine. Au total, 126 442 services afférents à la réintégration ont été fournis avant le départ (8 %) ou après l'arrivée (92 %). Ces services, sous la forme de conseils ou d'une assistance économique, sociale et psychosociale, ont été fournis aux niveaux individuel (88 %), collectif (9 %) et communautaire (3 %). L'OIM a fourni 98 % d'entre eux, les 2 % restants l'ayant été après orientation. Les services de réintégration ont bénéficié à des migrants dont le retour était organisé par l'OIM ou par d'autres acteurs, tels que les pouvoirs publics ou des ONG. Parmi les retours organisés par d'autres acteurs, 32 % étaient forcés et 2 % jugés volontaires par d'autres parties prenantes³.
- 163. L'OIM a aussi matérialisé son approche intégrée de la réintégration par le lancement du *Manuel de la réintégration* et l'élaboration d'un programme de formation connexe. Ces outils à

L'OIM est fermement convaincue que les retours volontaires sont préférables aux retours forcés car ils laissent le choix aux intéressés et leur permettent de se préparer au retour, ce qui va avoir une influence positive sur le processus de réintégration. Cependant, l'OIM fournit aussi une assistance aux migrants dont le retour est forcé, qui ont tout autant besoin d'une aide à la réintégration pour reconstruire leur vie après leur retour dans leur pays d'origine.

l'usage du personnel de l'OIM, des décideurs et d'autres spécialistes de la réintégration dans le monde donnent des indications pratiques sur la façon de concevoir, de mettre en œuvre et de suivre l'aide à la réintégration.

- 164. En décembre, l'Organisation a lancé la Plateforme sur le retour et la réintégration, un outil mondial de diffusion des connaissances et des bonnes pratiques dans le domaine du retour et de la réintégration des migrants. Elle a été élaborée par le pôle de gestion des connaissances, institué par l'OIM en 2017, et financée par l'Union européenne au titre de son projet d'action pilote sur le retour volontaire et la réintégration durable à base communautaire.
- 165. Les capacités des acteurs dans les pays d'origine ont elles aussi été renforcées à l'appui de la réintégration. Soixante-dix-huit bureaux ont facilité le dialogue et/ou le renforcement des capacités en matière de gestion de la réintégration à l'échelle locale, régionale et internationale avec un large éventail d'acteurs, dont des gouvernements, des ONG, d'autres organismes des Nations Unies, les médias, les milieux universitaires et le secteur privé. En El Salvador, par exemple, l'OIM a fourni un soutien technique à des administrations municipales en vue de la création de bureaux chargés de fournir une aide à la réintégration et d'assurer des orientations. En Finlande, elle a surveillé la durabilité de la réintégration afin de constituer une base d'éléments factuels sur la durabilité de la réintégration des bénéficiaires originaires de la Finlande qui pourra servir aux parties prenantes compétentes du pays lorsqu'elles prendront des décisions politiques et programmatiques dans ce domaine.

OBJECTIF 2 : DIMENSION DES CRISES SE RAPPORTANT À LA MOBILITÉ

Préparation en cas de crise

- 166. L'Organisation a continué de renforcer sa capacité d'anticipation des crises et de riposte rapide. À l'échelle mondiale, le rapport interne intitulé Emergency Preparedness Monitoring Report est paru deux fois dans l'année, conformément au rapport du IASC Early Warning, Early Action and Readiness Report. Ce document interne permet à l'OIM de contribuer avec plus d'efficacité aux mesures interinstitutions de surveillance des risques et de préparation.
- 167. En 2019, l'OIM a lancé un fichier d'experts amélioré, qui répertorie des spécialistes agréés possédant les compétences requises dans les divers secteurs d'intervention d'urgence de l'Organisation. À la fin de l'année, le fichier comprenait 315 experts en activité.
- 168. Sur le terrain, 62 bureaux de pays ont indiqué avoir contribué à des activités interinstitutions de préparation en cas d'urgence. À Cox's Bazar, par exemple, l'OIM a collaboré avec le Groupe de coordination intersectorielle et a élaboré un plan de préparation et de riposte en cas de cyclone.
- 169. La première stratégie mondiale de prépositionnement de l'OIM a été diffusée afin d'améliorer l'efficacité, la rapidité ainsi que la qualité et les coûts des fournitures. Dans la perspective de 2021, elle fait fond sur les partenariats stratégiques existants et est étroitement intégrée dans, et harmonisée avec, les chaînes d'approvisionnement locales.
- 170. Pour répondre aux besoins des bénéficiaires, des stocks mondiaux ont été libérés à 18 reprises des entrepôts de Manille, Nairobi et Panama pour être mis à la disposition de 11 bureaux de pays (Bahamas, Burkina Faso, Burundi, République démocratique du Congo, Éthiopie, Mozambique, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Somalie, Yémen, Zimbabwe). Le processus d'achat plus rapide permis par le prépositionnement de stocks a eu des conséquences très positives pour les bureaux. Quinze accords à long terme étaient en vigueur pour la reconstitution des stocks mondiaux.

- 171. Afin de renforcer les interventions humanitaires en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique, un quatrième centre de contrôle de la qualité a été créé à Nairobi, après ceux mis en place à Manille, à Gaziantep et à Djouba. Des procédures de gestion de la qualité ont été introduites dans les bureaux de l'OIM au Kenya, aux Philippines, en Turquie et au Soudan du Sud, et des pratiques exemplaires ont été recueillies lors d'un atelier à Manille et d'une formation au Bureau régional à Nairobi.
- 172. L'élaboration d'outils d'orientation et de formations a permis de consolider la gestion des connaissances et les efforts de renforcement des capacités de l'Organisation, et d'améliorer les structures et processus institutionnels. Des manifestations de renforcement des capacités en matière de coordination et de gestion des camps ont été organisées à l'échelle nationale et infranationale dans 24 pays, au profit d'administrateurs de camp, de structures de gouvernance communautaires, de partenaires et d'autorités locales. Au total, 281 sessions de formation ont été menées dans le monde, auxquelles ont participé 7 271 personnes. Les programmes de formation CCCM ont continué d'intégrer des mesures visant à faire face à la violence sexiste.
- 173. La formation introductive aux interventions d'urgence, qui est un programme institutionnel de l'OIM sur les réponses aux crises fondées sur des principes et responsables, proposé au personnel et aux partenaires de réserve travaillant dans des situations de crise, a eu lieu à Nairobi en juin. Elle a réuni 32 participants de 27 bureaux de pays. Cette formation développe le potentiel d'action de l'OIM en réponse aux crises en élargissant la réserve de membres du personnel qualifiés pouvant être déployés à l'appui d'interventions d'urgence. Une formation consacrée à la gestion des ressources dans les situations d'urgence a aussi été organisée en Turquie, en novembre, à l'intention de 15 chargés de la gestion des ressources de diverses régions. Elle avait principalement pour objectif de renforcer les capacités techniques et de gestion de fonctionnaires de niveau intermédiaire et de les préparer à un niveau de responsabilités plus élevé, en particulier lors d'interventions d'urgence.
- 174. Face à une augmentation de 260 %, en 2019, des activités CCCM comprenant des interventions en espèces, l'OIM a entrepris d'élaborer un guide à l'usage des administrateurs de camp sur les interventions en espèces, qui intégrera aussi la prévention des risques en matière de protection et de violence sexiste et leur atténuation. En sa qualité d'organisme co-chef de file du groupe sectoriel de la coordination et de la gestion des camps, l'OIM s'est également efforcée de faciliter des mesures visant à faire face à la violence sexiste dans les situations de déplacement. Elle a été nommée cochef de file, avec le Conseil norvégien pour les réfugiés, du groupe de travail sur la participation aux déplacements relevant du groupe sectoriel de la gestion et de la coordination des camps.

Réponses aux crises

- 175. Les réponses aux crises sont restées l'un des domaines d'intervention les plus importants de l'Organisation. Les programmes y afférents sont restés à un niveau stable, bénéficiant à plus de 28 millions de personnes dans plus de 75 pays. Durant l'année, le mécanisme institutionnel de niveau 3 était en place pour quatre situations d'urgence prolongées, au Bangladesh, au Nigéria, en République arabe syrienne et au Yémen. Il a aussi été activé pour intensifier les interventions en réponse aux cyclones Idai et Kenneth au Mozambique et la riposte à la crise de l'Ebola en République démocratique du Congo. Les situations d'urgence de niveau 3 décrétées pour le Bangladesh et le Nigéria ont été désactivées en juillet, tandis que les interventions d'urgence institutionnelles menées en réponse aux cyclones au Mozambique ont cessé à la fin de l'année.
- 176. L'Organisation a continué de contribuer à la coordination interinstitutions de l'aide humanitaire, et a participé à 74 groupes sectoriels, groupes de coordination et/ou de travail sectoriels dans 39 pays. Dans plusieurs contextes opérationnels (par exemple au Bangladesh, en Colombie, au Soudan du Sud, au Soudan, en Turquie et au Yémen), elle a exercé un rôle plus solide, dirigeant de

nombreux mécanismes de coordination sectoriels. Elle a dirigé ou codirigé 17 plateformes de coordination CCCM; 23 mécanismes de coordination dans le domaine des abris et des articles non alimentaires, dont trois ont été absorbés dans la plateforme CCCM et dans celle des abris (au Tchad, au Zimbabwe et au Nigéria); 13 plateformes interinstitutions de gestion des migrants et des réfugiés; et 21 autres types de plateformes de coordination dans différents secteurs, dont les interventions en espèces, la santé, la protection et la gestion de l'information. Quand elle coordonnait les secteurs CCCM, des membres du personnel étaient spécifiquement chargés de la coordination (80 % des cas), de la gestion de l'information (100 % des cas) et de ces deux domaines (80 % des cas). À l'échelle mondiale, l'Organisation a contribué à 17 des 21 demandes d'intervention humanitaire interinstitutions.

- 177. En outre, l'OIM a continué de partager fréquemment ses données avec des acteurs humanitaires afin d'éclairer leurs interventions. Dans 81 % des aperçus des besoins humanitaires et plans d'intervention d'urgence, la Matrice de suivi des déplacements a été l'une des principales sources de données et d'analyse sur les déplacements internes.
- 178. Le Mécanisme de financement des situations d'urgence migratoires a été sollicité à huit reprises en 2019, à hauteur de 2,2 millions de dollars É.-U.. Il a été utilisé pour pouvoir répondre rapidement aux besoins humanitaires liés à la flambée d'Ebola, en particulier en République démocratique du Congo et au Burundi ; aux cyclones Idai et Kenneth au Malawi, au Mozambique et au Zimbabwe ; et à l'ouragan Dorian aux Bahamas. Une allocation prélevée sur le Mécanisme a également permis d'appuyer des retours volontaires vers le Mozambique au départ de l'Afrique du Sud dans le sillage des attaques xénophobes. Le décaissement de fonds internes dans l'attente de contributions de donateurs a permis à l'OIM de répondre avec rapidité et souplesse à des crises humanitaires complexes parallèlement à la mobilisation de ressources.
- 179. En 2019, l'OIM a finalisé sa feuille de route sur la protection dans le cadre de l'action humanitaire, dans laquelle elle présente les principaux piliers opérationnels et les engagements fondamentaux des programmes de protection. Elle a mené des interventions de protection dans des contextes humanitaires dans 32 pays.
- 180. Des indicateurs sur la protection et la violence sexiste ont continué d'être intégrés dans les activités de la MSD. En règle générale, la MSD génère des données ventilées par sexe et par âge. À la date de juin, des indicateurs de protection (protection contre la violence sexiste et/ou protection de l'enfance) étaient intégrés dans les activités de collecte de données dans 85 % des opérations de la Matrice, facilitant des analyses conjointes avec des experts de la protection et le développement de mécanismes de partage de données avec des partenaires de la protection.
- 181. L'Organisation a enregistré des progrès en matière d'intégration de la prévention de la violence sexiste et de l'atténuation du risque de cette violence dans ses interventions d'urgence. Elle a poursuivi la mise en œuvre et l'application du Cadre institutionnel de réponse à la violence sexiste en temps de crise et a conçu une boîte à outils visant à aider le personnel à intégrer des mesures relatives à la violence sexiste. Des équipes s'occupant des questions de violence sexiste et de santé ont été amenées à collaborer et à étudier les possibilités d'améliorer le soutien aux rescapés de la violence sexiste, dans le but d'élaborer des orientations et des outils.
- 182. Un cadre d'apprentissage, d'évaluation et de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH) a été élaboré afin de renforcer la gestion des connaissances sur ces questions. Ce cadre comprend divers outils, tels que l'outil de conception et de suivi de projets WASH, qui ont été communiqués à des bureaux de pays pour expérimentation.

183. L'Organisation s'emploie systématiquement à mettre les personnes présentant un handicap au cœur de ses interventions humanitaires. Par exemple, dans le cadre de son Projet de participation des femmes, des femmes présentant un handicap ont été intégrées dans des mécanismes pour accroître leur représentation dans les processus décisionnels à l'intérieur des camps et des lieux assimilables à des camps ; à Cox's Bazar, l'OIM a fait équipe avec le Centre for Disability in Development, une organisation de défense des droits des personnes handicapées, en vue de la réadaptation à domicile des réfugiés en situation de handicap ; la stratégie pour l'inclusion du handicap du Bureau de l'OIM en Iraq vise à faire en sorte que les personnes handicapées soient équitablement incluses dans les activités du Bureau et consultées à ce sujet.

Coordination et gestion des camps

- 184. L'Organisation a mené des activités de coordination et de gestion des camps dans 33 pays. Elle a exercé des fonctions de coordination dans 17 interventions en réponse à une crise. À la fin de l'année, ses activités dans le domaine de la coordination et de la gestion des camps ont bénéficié à près de 2,4 millions de personnes dans plus de 1 295 camps et lieux assimilables à des camps dans 28 pays.
- 185. Conformément au Grand compromis, l'OIM a, en sa qualité de cochef de file du groupe sectoriel de la gestion et de la coordination des camps, collaboré avec le groupe sectoriel de l'éducation, ainsi qu'avec les domaines de responsabilité chargés de la protection de l'enfance et de la violence sexiste, afin de faciliter les travaux de l'équipe spéciale de l'ancrage local, en coordination avec le groupe sectoriel de la coordination, et a joué un rôle central dans la rédaction d'une note d'orientation à l'usage des coordonnateurs de groupes sectoriels. L'OIM s'est aussi employée à renforcer ses efforts en matière d'ancrage local, en déterminant et en développant les capacités de partenaires locaux, et a démarré un projet pilote visant à ancrer dans le contexte local le cadre et les normes CCCM en Indonésie, premier de trois pays cibles. En 2019, 50 % des activités de l'OIM relatives à la gestion et à la coordination des camps ont été mises en œuvre par l'intermédiaire de partenaires d'exécution locaux.
- 186. La mise en œuvre du Projet de participation des femmes s'est poursuivie, par exemple au Bangladesh, au Nigéria et au Soudan du Sud. L'OIM a aussi collaboré avec la Women's Refugee Commission au Soudan du Sud pour adapter, expérimenter et améliorer l'approche opérationnelle « I'm here » dans le contexte de la mobilisation des adolescentes du camp de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays « Wau Protection of Civilian Adjacent Area IDP Camp ». C'était la première fois qu'un acteur de la gestion et de la coordination des camps expérimentait un tel outil ; l'OIM étudie la possibilité de le reproduire dans d'autres contextes.

Abris et articles non alimentaires

- 187. L'OIM a lancé de nouvelles interventions en matière d'abris et d'articles non alimentaires en réponse aux déplacements en Éthiopie, aux cyclones Idai et Kenneth au Malawi, au Mozambique et au Zimbabwe, et à l'ouragan Dorian aux Bahamas. Par ailleurs, elle a fortement intensifié ses opérations en Éthiopie, au Nigéria et en République arabe syrienne. Plus de 70 % de l'aide de l'OIM sous la forme d'abris et d'articles non alimentaires était destinée à des populations cibles, touchées par les crises sévissant au Bangladesh, en Éthiopie, au Mozambique, au Nigéria, au Soudan du Sud et en République arabe syrienne.
- 188. L'Organisation a continué de jouer un rôle important au sein du groupe consultatif stratégique du groupe sectoriel des abris. Elle a continué de diriger le groupe de travail sur les projets d'abris, a codirigé le groupe de travail de l'inclusion des personnes handicapées dans les programmes d'abris, et a mené des activités essentielles pour le groupe de travail chargé de promouvoir des constructions plus sûres. En outre, elle a apporté une contribution déterminante aux questions

relatives à l'occupation des terres en accueillant le Conseiller pour le logement et les biens fonciers et immobiliers auprès du groupe sectoriel des abris, qui a effectué dix missions à l'appui de partenaires du groupe sectoriel des abris en République démocratique du Congo, en Éthiopie, en Indonésie, au Mozambique et au Nigéria.

189. Conjointement avec divers partenaires, l'OIM a coorganisé la première formation interorganisations consacrée à la planification des établissements, afin de renforcer les compétences techniques des spécialistes de l'aménagement des sites en ce qui concerne les questions relatives aux sexospécificités, à la violence sexiste et à l'environnement, et de contribuer au développement de la base mondiale de connaissances sur les moyens de s'atteler à ces questions sous l'angle de la planification des établissements. Cette formation a été suivie d'une formation de formateurs sur le terrain à Beira (Mozambique).

Prise en considération systématique de la violence sexiste dans les interventions humanitaires

- 190. Tout au long de 2019, l'OIM a continué de participer au domaine de responsabilité Violence sexiste et de renforcer ses capacités opérationnelles, de coordination et de gestion de l'information, en hébergeant le responsable mondial de l'information et en appuyant le déploiement de deux conseillers régionaux sur la violence sexiste dans les situations d'urgence. En outre, elle a continué d'héberger, pour le compte du Groupe de référence, un spécialiste de la formation chargé de faciliter la mise en œuvre des Directives du IASC pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire.
- 191. L'OIM, l'UNICEF et le domaine de responsabilité Violence sexiste ont organisé un atelier pour faire le point sur l'atténuation des risques de violence sexiste, à l'intention des coordonnateurs mondiaux et nationaux des groupes sectoriels/secteurs CCCM/WASH/abris et de la violence sexiste, originaires du Bangladesh, de l'Iraq, du Nigéria, de la Somalie et du Soudan du Sud.

Eau, assainissement et hygiène

- 192. Les programmes WASH de l'OIM ont touché un nombre record de personnes en 2019 : 6,7 millions de bénéficiaires dans 27 pays. Grâce à ces interventions, 2,8 millions de personnes ont reçu de l'eau potable, 937 000 ont eu accès à des latrines sûres, 1,5 million ont bénéficié d'autres activités en matière d'assainissement, et 2,3 millions ont été visées par des activités de promotion d'une hygiène sûre.
- 193. L'OIM est également devenue membre du groupe de travail de la gestion des matières fécales du groupe sectoriel WASH. En sa qualité de membre d'ONU-Eau, elle a contribué à l'élaboration de la Stratégie 2030 de cet organisme (à paraître en 2020) ainsi qu'au Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau de 2019, intitulé « Ne laisser personne pour compte », publié en mars.

Interventions en espèces

- 194. Des interventions en espèces ont été menées dans 28 pays, au profit de plus de 900 000 personnes, soit 26 % de plus qu'en 2018. Les programmes les plus vastes ont été mis en œuvre en Afghanistan, au Bangladesh, en République centrafricaine, au Tchad, en Éthiopie, en Iraq, en Serbie, au Soudan du Sud, en Turquie et au Yémen.
- 195. Conformément aux engagements pris au titre du Grand compromis et à sa Stratégie relative aux interventions humanitaires fondées sur le versement d'espèces (2019-2021), l'OIM a constitué au Siège une équipe chargée de renforcer les capacités institutionnelles permettant d'utiliser les interventions en espèces comme un mode de fourniture de l'aide humanitaire. Plusieurs nouveaux

outils ont été élaborés, y compris une matrice de gestion des risques liés aux interventions en espèces, des orientations sur les activités de « travail contre rémunération », et des directives sur la conception d'exercices de suivi post-distribution. En parallèle, des mesures importantes ont été prises en vue d'examiner les systèmes financiers et administratifs internes au regard des exigences liées à la mise en œuvre d'interventions en espèces, afin de mettre au point une méthode uniforme de surveillance et d'information à l'échelle de l'Organisation en ce qui concerne les dépenses occasionnées par la distribution d'espèces et de coupons.

196. Afin d'améliorer la qualité de ses interventions en espèces à l'échelle des pays, l'OIM a réalisé des analyses documentaires consacrées à divers thèmes transversaux, tels que les sexospécificités, l'inclusion du handicap, la violence sexiste et les interventions en espèces lors de conflits armés. La gestion des connaissances a été renforcée grâce à la création d'un répertoire institutionnel en ligne rassemblant les outils, orientations et modèles de documents validés et utilisés par divers bureaux, ainsi que les enseignements tirés des interventions en espèces.

La santé dans les situations d'urgence

- 197. Par ses réponses sanitaires dans les situations de crise humanitaire et ses interventions en cas d'urgence de santé publique, l'Organisation vise à sauver des vies, à réduire la morbidité et à soulager la souffrance tout en veillant au respect des principes humanitaires et en protégeant la dignité humaine. En 2019, 43 bureaux ont mis en œuvre des plans d'urgence sanitaire portant notamment sur la promotion de la santé et l'éducation sanitaire, les orientations, la surveillance et la riposte aux flambées de maladie, la fourniture de services sanitaires directs et les vaccinations. Parmi les activités menées par l'OIM dans ce domaine, il convient de citer les services d'ambulance à Cox's Bazar, les services de conseil et de dépistage volontaires du VIH en Jordanie, les activités de dépistage de la tuberculose et de sensibilisation en la matière au Liban, ou encore les services sanitaires directs et les évaluations sanitaires à Trinité-et-Tobago, en particulier à l'intention des victimes de la traite. Lors de la flambée d'Ebola en République démocratique du Congo, l'OIM a contribué à la coordination transfrontalière, et aux mesures de préparation et d'intervention sur le territoire national et dans les pays voisins d'Afrique de l'Est.
- 198. En outre, avec 19 nouveaux projets en 2019, le nombre de projets de migration et santé comprenant des activités en matière de santé sexuelle et reproductive ont augmenté de plus de 20 %.

Appui en renfort

- 199. En 2019, 53 membres du personnel ont participé à 250 déploiements dans le cadre de 61 opérations-pays, ce qui représente un total de 2 558 jours-personne, soit une moyenne de 10 jours par déploiement et de 48 jours de déploiement par membre du personnel. Le nombre d'experts disponibles dans la réserve de personnel déployé par l'OIM à l'appui d'opérations-pays a légèrement diminué par rapport à 2018, ce qui a entraîné une hausse de près de 30 % du nombre moyen de jours de déploiement par membre du personnel. Sur le plan thématique, 37 % des déploiements étaient liés à des processus de coordination internes et interorganisations, et 34 % concernaient l'appui technique en renfort. En outre, l'OIM a organisé 42 déploiements en renfort dans 16 opérations-pays dans le cadre desquelles un appui était fourni pour lutter contre la violence sexiste dans les interventions en cas de crise. Des spécialistes de l'intervention rapide ont été déployés en l'espace de quelques jours à l'appui de la première phase d'intervention dans 93 % des 14 nouvelles crises auxquelles l'OIM a répondu.
- 200. Pendant la période considérée, l'Organisation a reçu 125 demandes de déploiement d'experts de sa réserve et a pu en faciliter 85, soit un taux de réponse de 65 %. Les déploiements ont bénéficié à 17 bureaux de pays de l'OIM du monde entier.

201. Les partenaires de réserve de l'OIM ont continué de jouer un rôle clé dans les interventions en renfort, assurant 90 déploiements dans 21 bureaux de pays, soit l'équivalent de 8 821 jours-personne. Ces déploiements concernaient le plus souvent la gestion de l'information (17 %), l'analyse des données (10 %), les abris (10 %), et la gestion et la coordination des camps (10 %).

Migrants dans les pays en crise

- 202. Conformément à son engagement de mettre en œuvre les recommandations formulées dans les Lignes directrices relatives à la protection des migrants dans les pays touchés par un conflit ou une catastrophe naturelle (lignes directrices MICIC), l'OIM a continué d'aider des gouvernements et d'autres partenaires locaux à mener des activités de préparation visant à réduire la vulnérabilité particulière des migrants en temps de crise. Dans toutes les régions, des bureaux ont mis en œuvre des programmes de formation aux fins d'intégration des migrants dans la gestion des situations d'urgence dans leur pays d'accueil et d'amélioration de l'assistance consulaire en cas de crise à l'intention des ressortissants de l'étranger. L'action de l'Organisation a également consisté à élaborer des programmes spéciaux aux fins de l'intégration d'approches tenant compte des migrants dans les interventions menées en réponse à l'ouragan Dorian aux Bahamas.
- 203. Des documents d'orientation qui concrétisent les 15 domaines thématiques des lignes directrices MICIC sous forme de recommandations concrètes à l'intention des praticiens et décideurs, ainsi que des modules de formation, y compris des cours d'apprentissage en ligne, et des travaux de recherche ont également été élaborés à l'appui des opérations.

Transition et redressement

- 204. Les programmes de transition et de redressement de l'Organisation aident les gouvernements, les communautés, les personnes déplacées et les autres populations touchées à se remettre d'une crise grave et de situations fragiles et à poser les fondements d'un redressement et d'un développement à long terme. En outre, ils contribuent de manière déterminante aux trois pôles que constituent l'action humanitaire, le développement et la paix.
- 205. En 2019, l'OIM a continué d'aider des personnes déplacées et des communautés touchées à atténuer les effets nuisibles des déplacements et à trouver des solutions durables, conformément à son Cadre de règlement progressif des situations de déplacement. Elle a, entre autres, aidé quelque 420 000 personnes déplacées à s'intégrer localement, 273 000 à se réintégrer dans leur lieu d'origine, et près de 70 000 à se réimplanter/réinstaller ailleurs. Dans l'ensemble, les activités menées dans ce domaine ont touché plus de 1 100 communautés.
- 206. L'accès à un emploi et à des moyens de subsistance durables est également un élément central des activités de transition et de redressement de l'OIM, qui visent à conjuguer soutien individuel et initiatives locales et à base communautaire afin de renforcer les capacités et de surmonter les obstacles. En 2019, l'Organisation a prêté assistance à près de 628 000 personnes au titre de divers programmes d'appui aux moyens de subsistance et de revitalisation économique. Par exemple, elle a apporté un soutien financier à des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays vulnérables en République démocratique du Congo; fourni des cuisinières, du bétail et des articles de subsistance à 373 ménages au Myanmar; et octroyé des subventions en faveur de la création d'une activité indépendante et de microentreprises et du développement d'entreprises afin de relancer l'économie en Ukraine. Au Mozambique, afin d'améliorer les conditions de vie de ménages vulnérables, l'OIM a fournir des équipements agricoles, du bétail et des formations à la transformation des aliments à des migrants mozambicains de retour du Malawi.
- 207. Les activités de stabilisation communautaire de l'OIM ont continué de revêtir une importance fondamentale, en s'attaquant aux facteurs de déplacement et en créant les conditions propices à des

solutions durables. Elles ont également favorisé la collaboration entre gouvernements et communautés, ainsi que la stabilité socioéconomique. En Égypte, par exemple, l'OIM a fourni une aide sociale à des personnes déplacées et à des communautés d'accueil afin d'améliorer leurs conditions de vie, d'accroître la cohésion sociale et la résilience et, à terme, de prévenir la migration irrégulière et dangereuse, conformément au Plan régional de gestion de la situation des réfugiés et de renforcement de la résilience.

- 208. Le portefeuille de projets de consolidation de la paix de l'OIM est conçu pour prévenir et résoudre les conflits, qui comptent parmi les principaux facteurs de déplacement, et appuyer une paix et une réintégration durables. En Iraq, par exemple, l'Organisation a contribué à la création d'un modèle d'éducation souple s'inscrivant dans le cadre de la politique nationale de réintégration sociale et économique des ex-combattants de groupes armés non étatiques. En République démocratique du Congo, 577 agents de police ont été formés à la surveillance policière de proximité à Lubumbashi, ce qui a permis d'améliorer l'idée que se fait la population locale de la police et de renforcer la confiance dans les structures étatiques.
- 209. Conformément à sa détermination à prévenir, atténuer et combattre les causes profondes et les facteurs des déplacements, l'OIM a poursuivi ses efforts visant à prévenir l'extrémisme violent. Au Kenya, par exemple, elle a noué un partenariat avec le centre national de lutte contre le terrorisme, le Ministère de l'intérieur et des gouvernements provinciaux pour venir en aide à des migrants de retour et à des jeunes exposés au risque de radicalisation.
- 210. L'Organisation a continué de mettre en œuvre son Plan de travail stratégique 2017-2020 sur la réduction des risques de catastrophe et la résilience et de surveiller les progrès accomplis à cet égard. Au Myanmar, par exemple, en coordination avec le Ministère de la protection sociale, des secours et de la réinstallation, elle a introduit des cartes des risques multialéas à l'échelle communale, qui ont servi à planifier les évacuations et le développement futur des infrastructures.
- 211. Pour assurer la pérennité de la paix et de la réconciliation et concevoir des solutions durables, il est important de résoudre les questions relatives au logement et aux biens fonciers et immobiliers. En Colombie, par exemple, l'OIM a formé des fonctionnaires gouvernementaux à la gestion des droits d'occupation, d'utilisation et d'appropriation des terres ainsi qu'aux instruments normatifs et opérationnels requis pour les processus administratifs et judiciaires pertinents. En Iraq, elle a créé, dans six endroits, des centres de conseils juridiques sur les questions de logement et de biens fonciers et immobiliers, qui fournissent notamment une aide pour récupérer les propriétés abandonnées pendant l'occupation du pays par l'État islamique d'Iraq et du Levant.
- 212. Les dédommagements favorisent la justice transitionnelle et contribuent aux efforts plus vastes de consolidation de la paix. Par exemple, en Bosnie-Herzégovine, l'OIM a sensibilisé des ONG, des OSC et des fournisseurs de services aux droits des victimes et à la procédure à suivre pour demander le statut de victime, et a formé des organes gouvernementaux compétents aux procédures de demande, d'évaluation et de décision. En Colombie, dans le cadre du Programme de renforcement institutionnel pour les victimes, elle a fourni à des autorités locales une assistance technique pour la mise en œuvre de la politique publique en faveur des victimes du conflit armé.

Réinstallation et gestion des mouvements

- 213. Organiser le transport sûr et digne de réfugiés et de migrants est l'une des missions essentielles de l'Organisation. En 2019, ses programmes ont principalement porté sur la réinstallation, le rapatriement et le retour volontaire pour raisons humanitaires.
- 214. L'Organisation a aidé plus de 30 États à assurer la réinstallation, l'admission pour motifs humanitaires et la réimplantation de 107 347 réfugiés et autres personnes vulnérables, menant des

opérations d'envergure depuis l'Afghanistan, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Iraq, la Jordanie, le Kenya, le Liban, la Turquie, l'Ouganda, l'Ukraine et la République-Unie de Tanzanie. Les trois principaux pays de réinstallation étaient les États-Unis d'Amérique, le Canada et l'Australie. Sur le nombre total de bénéficiaires précité, plus de 1 000 personnes nécessitant une protection internationale ont été réinstallées dans des pays européens, pour la plupart au départ de Malte ou de l'Italie et, dans une moindre mesure, depuis la Grèce et la France. En outre, 57 vols charters ont été organisés pour assurer le transport de 8 576 de ces réfugiés et autres personnes au bénéfice d'une protection humanitaire jusqu'à leur destination finale au Canada, en France, en Allemagne, en Irlande, en Italie, en Espagne, en Suède et au Royaume-Uni.

- 215. L'OIM a facilité le rapatriement de 21 854 réfugiés vers leur pays d'origine, principalement le Burundi et le Myanmar. Parmi eux, 98 % ont voyagé par voie terrestre au départ de la République-Unie de Tanzanie et de la Thaïlande, et 2 % ont voyagé par voie aérienne depuis l'Afrique du Sud, l'Angola et la République-Unie de Tanzanie.
- 216. L'Organisation a prêté assistance à 13 186 personnes en situation de vulnérabilité (79 % d'hommes et 21 % de femmes) en assurant leur transport aérien international. Des vols charters humanitaires ont été organisés, essentiellement pour des migrants retournant volontairement dans leur pays d'origine (par exemple, le Nigéria, le Niger, le Mali, le Soudan) au départ de la Libye, mais aussi des migrants retournant volontairement en Éthiopie au départ du Yémen. En outre, l'OIM a assuré le transport par vols charters de 199 migrants se trouvant au Brésil aux fins d'une réinstallation à l'intérieur du pays, et a facilité le retour volontaire de 636 migrants au Cameroun, en Chine, au Mali, au Niger et au Soudan. Par ailleurs, 317 migrants en détresse ayant cruellement besoin d'une aide ont bénéficié d'une assistance humanitaire et ont été transportés vers un endroit sûr sous les auspices de l'OIM.
- 217. Trente et un bureaux ont aidé leur gouvernement hôte à instituer des programmes de réinstallation et de gestion des mouvements ou à développer les programmes existants. Au Luxembourg, par exemple, l'OIM a conclu un accord avec le Gouvernement afin de faciliter la réinstallation de 50 réfugiés provenant du Niger. Au Cameroun, elle a collaboré étroitement avec le Gouvernement pour permettre à des migrants et à des membres de la diaspora en détresse de rejoindre leur famille au pays.
- 218. Pendant la période considérée, 13 gouvernements ont amélioré leurs programmes de réinstallation dans le sillage de formations ou d'orientations stratégiques de l'OIM. Au Brésil, le soutien du mécanisme conjoint d'appui aux pays de réinstallation émergents a permis au Gouvernement de formuler un appel d'offres public en vue d'engager des organisations de la société civile dans des activités de réinstallation pilotées par la communauté.

OBJECTIF 3 : DES MIGRATIONS SÛRES, ORDONNÉES ET DIGNES

Faciliter des migrations et une mobilité sûres et régulières

219. L'OIM vise à renforcer la migration régulière et la mobilité transfrontalière en contribuant au traitement des demandes de visa et d'immigration et en proposant des alternatives internationales et publiques sans but lucratif à l'externalisation des tâches de gestion des migrations à des entités commerciales. En 2019, 77 bureaux ont promu et facilité de telles voies de migration régulières. Les demandes de visas de migration temporaire ou de longue durée de 432 077 personnes et le traitement de 102 353 demandes de visa à des fins de regroupement familial ont été facilités. Une aide a été apportée à 23 428 personnes pour des demandes de visa humanitaire. D'autres formes d'aide ont été fournies aux États Membres intéressés, y compris la vérification des documents au sein d'un réseau de bureaux dans le cadre de demandes de visa ou d'immigration.

Nombre de bénéficiaires d'une aide en matière de visa⁴



432 077

personnes ayant bénéficié d'une aide pour leur demande de visa de migration temporaire ou de longue durée



102 353

personnes ayant bénéficié d'une aide pour des demandes de visa à des fins de regroupement familial



23 428

personnes ayant bénéficié d'une aide pour leur demande de visa humanitaire

- 220. Les activités menées par l'OIM pour faciliter des migrations sûres et régulières ainsi que le traitement des visas a également permis à divers gouvernements de renforcer leurs approches de la gestion de migrations sûres, ordonnées et régulières. En Amérique du Sud, l'Organisation a préconisé des solutions facilitées et accessibles fondées sur un visa, et a appuyé la conception et la mise en place de dispositifs d'enregistrement et de délivrance de permis de travail provisoires pour les migrants vénézuéliens. Elle a fourni des conseils en matière d'enregistrement et de régularisation et a proposé une solution technique à l'appui de l'enregistrement biométrique. Elle a conçu un programme de formation complémentaire pour les enregistrements à grande échelle. Cette solution a d'abord été mise en œuvre à Trinité-et-Tobago, avant d'être déployée en Équateur pour faciliter l'enregistrement de 200 000 migrants vénézuéliens.
- 221. Des bureaux du monde entier ont déclaré que leurs activités visant à faciliter des migrations sûres et régulières avaient des effets positifs pour les migrants, en ce qu'elles contribuent à des solutions plus durables. En outre, les questions de sexospécificité ont été régulièrement prises en considération dans les programmes d'immigration et de visa de l'Organisation, et 28 bureaux ont déclaré avoir mis en œuvre des activités en la matière. Par exemple, dans le cadre du Programme d'aide aux familles de l'OIM, une assistance adaptée et soucieuse des sexospécificités et un appui à l'intégration ont été fournis à des migrants essentiellement des femmes et des enfants en situation de vulnérabilité cherchant à retrouver leur famille en Allemagne.
- 222. En ce qui concerne la prise en considération des vulnérabilités particulières des migrants, tous les sites où l'OIM a facilité les procédures de demande de visa étaient, en 2019, équipés pour accueillir des bénéficiaires à mobilité réduite. Dans le cas du Programme d'aide aux familles, les centres sont entièrement accessibles aux bénéficiaires présentant un handicap physique; un service de garderie dans des installations adaptées aux enfants est également fourni pendant que les parents préparent leur demande.

Le nombre de « bénéficiaires » s'entend du nombre de fois où une forme d'aide particulière a été apportée, et non le nombre de personnes ayant bénéficié d'une aide. Par exemple, lorsqu'une personne reçoit une assistance en ligne, par téléphone et dans une structure de l'OIM, elle sera comptabilisée trois fois.

223. Trente-quatre bureaux ont déclaré avoir mis en œuvre d'autres activités qui ont permis de remédier à certaines vulnérabilités des demandeurs. Par exemple, en Amérique du Sud, l'une des principales difficultés rencontrées dans le cas des migrants vénézuéliens tenait à la gestion de l'identité des mineurs, car les enfants ne possédaient pas de documents d'identité avec photo acceptables. L'OIM a aidé les gouvernements de la région à faire face à de ces questions en leur transmettant des recommandations et des bonnes pratiques devant permettre de procéder avec efficacité à l'enregistrement et à la régularisation.

Gestion des frontières et de l'identité

- 224. Des politiques et des structures de gestion des frontières et de l'immigration bien conçues et fondées sur les droits, soutenues par un personnel professionnel et bien formé, facilitent et favorisent une meilleure gestion des mouvements, ainsi que le développement et le commerce aux frontières. Elles permettent aussi de prévenir les flux irréguliers et la migration à des fins d'exploitation, de démanteler les réseaux criminels organisés et de protéger effectivement les droits des migrants.
- 225. En 2019, 100 bureaux de l'OIM ont mené des activités dans le domaine de la gestion des frontières, consistant notamment à améliorer la sécurité aux frontières, à dispenser des formations sur l'inspection des documents de voyage, et à assurer le partage d'informations et la coopération interinstitutions et transfrontalières. Par exemple, les capacités des autorités frontalières ont été renforcées en Arménie conformément aux normes internationales ; un soutien a été apporté à la République de Moldova pour la conceptualisation et la mise en œuvre d'un système d'information préalable sur les voyageurs ; des communautés frontalières en Côte d'Ivoire ont été sensibilisées à la cohésion sociale ; un appui à la création d'un laboratoire d'examen des documents a été fourni à l'aéroport Jomo-Kenyatta de Nairobi ; une aide a été apportée en Afghanistan en vue de simplifier la vérification de l'identité ; et un festival de films a été organisé à Bagdad, au cours duquel 15 courts métrages ont été présentés sur les incidences positives de la surveillance policière de proximité.
- 226. Soixante-quatorze bureaux ont formé des agents frontaliers et autres agents de l'immigration compétents, ainsi que des partenaires dans le cadre de leurs activités. À l'échelle mondiale, plus de 18 000 agents frontaliers et autres agents de l'immigration ont bénéficié de formations facilitées ou dispensées directement par l'OIM. Parmi eux, 3 527 ont été formés à la gestion des frontières en temps de crise, 2 373 à la sécurité aux frontières et 1 985 à l'inspection des documents de voyage, y compris la détection de la fraude. Par exemple, le Centre africain de renforcement des capacités a assuré des sessions de formation de formateurs consacrées à la gestion humanitaire des frontières, afin de renforcer la protection des migrants entre la Corne de l'Afrique et le Yémen. D'autres formations ont été organisées, par exemple, au Système MIDAS d'information et d'analyse des données sur la migration en particulier son utilisation et son installation, à Djibouti, en Haïti, à Madagascar, dans les Îles Marshall et dans d'autres États. Au Nigéria, l'OIM a aidé les autorités à bien mettre en œuvre le Système aux aéroports d'Abuja, de Kano et de Lagos. En outre, des sessions de formation de formateurs portant, en particulier, sur l'examen des passeports ont été assurées au Bhoutan à l'intention du Département de l'immigration.
- 227. Les initiatives de gestion des frontières et de l'identité de l'OIM ont eu des répercussions positives à long terme en ce qui concerne la facilitation de migrations sûres, ordonnées et régulières. En Azerbaïdjan, par exemple, elles ont permis d'améliorer la sécurité aux frontières. Au Burkina Faso et au Niger, elles ont contribué au renforcement des capacités des autorités frontalières et au resserrement de la collaboration et de la coopération entre les communautés frontalières et les autorités étatiques compétentes. En Égypte, les efforts de l'OIM ont permis aux autorités gouvernementales et frontalières de mieux connaître les notions stratégiques et les solutions techniques permettant de lutter avec efficacité contre la criminalité transnationale et de mieux tenir

compte des vulnérabilités des migrants lors des opérations de recherche et de sauvetage en mer et dans le désert.

228. Cinquante-six bureaux se sont préoccupés des vulnérabilités particulières des migrants dans le cadre de leurs activités de gestion des frontières, et 54 ont déclaré intégrer des questions de sexospécificité dans leurs activités d'appui à la gestion des frontières et de l'identité. En République démocratique populaire lao, par exemple, l'OIM a aidé des fonctionnaires chargés du contrôle aux frontières à élaborer et à adopter une approche de la gestion des frontières soucieuse des sexospécificités.

Évaluations sanitaires et assistance sanitaire durant le voyage

229. Par ses activités sanitaires avant le départ, l'OIM offre la garantie que les personnes voyageant sous ses auspices sont aptes au voyage et reçoivent l'assistance sanitaire nécessaire durant le voyage. Les évaluations sanitaires dans le contexte migratoire présentent de nombreux avantages, permettant notamment le dépistage précoce et le traitement de maladies affectant la santé individuelle et publique, des voyages plus sûrs et la continuité des soins. Dans le cadre de ces activités, près de 100 bureaux ont effectué ou facilité 426 988 évaluations sanitaires dans le contexte migratoire visant des migrants et des réfugiés. Plus de 140 000 personnes ont été vaccinées contre plus de 15 maladies évitables par la vaccination dans le cadre de leur évaluation sanitaire dans le contexte migratoire ; au total, plus de 440 000 doses de vaccin ont été fournies. Les personnes voyageant sous les auspices de l'Organisation ont, en outre, fait l'objet d'un examen préalable à l'embarquement réalisé par des médecins cliniciens de l'OIM. En outre, 1 520 personnes ayant besoin d'une assistance durant le voyage en raison d'un problème médical ont été accompagnées d'une escorte médicale.

Activités sanitaires avant le départ destinées aux migrants et aux réfugiés



230. Outre les activités menées au titre des programmes mondiaux d'évaluation sanitaire de l'OIM, 71 bureaux ont soumis 144 811 bénéficiaires d'autres domaines programmatiques de l'OIM, tels que l'aide au retour volontaire et à la réintégration et la lutte contre la traite, à un examen préalable à l'embarquement. Par ailleurs, 24 000 migrants ayant besoin d'une assistance durant le voyage en raison d'un problème médical ont bénéficié d'une escorte médicale lors de leur retour dans leur pays d'origine.

231. L'Organisation offre également aux migrants et aux réfugiés une assistance sanitaire après l'arrivée. En 2019, une telle assistance a été fournie à plus de 51 000 migrants de retour dans 53 pays.

Retour volontaire assisté

- 232. Le retour volontaire assisté est resté en tête des priorités des activités programmatiques : 63 634 migrants (25 % de femmes et 75 % d'hommes, dont 17 % d'enfants) ont bénéficié d'une aide au retour au départ de 136 pays d'accueil (de destination ou de transit) et à destination de 163 pays d'origine. Dans la majorité des cas, une aide au retour a été fournie au départ du Niger (21 %), de l'Allemagne (17 %) et de Djibouti (5 %), à destination de l'Éthiopie (8 %), du Mali (7 %) et de la Guinée (6 %). Pour la première fois, la plupart des retours volontaires assurés par l'OIM n'avaient pas pour point de départ l'Espace économique européen et la Suisse (36 % en 2019, contre 53 % en 2018). L'Afrique centrale et de l'Ouest est restée la principale région d'origine. Les migrants en situation de vulnérabilité ont continué de représenter une part importante du nombre total de migrants ayant bénéficié d'une aide au retour en 2019.
- 233. Afin de promouvoir le retour sûr et digne de migrants bénéficiaires d'une aide, 39 bureaux ont mené des activités précédant le départ consistant à fournir un aide dans des domaines tels que la garde d'enfants, l'assistance médicale et psychosociale, les services financiers, le logement et le placement dans l'emploi.
- 234. S'appuyant sur le principe de partenariat dans les programmes d'aide au retour volontaire et à la réintégration, 59 bureaux ont facilité le dialogue et le renforcement des capacités en matière de gestion des retours à l'échelle locale, régionale et internationale en vue d'établir des mécanismes d'orientation et d'adopter des lignes directrices, ou de créer des comités interministériels et de procéder à des examens législatifs. Par exemple, en Allemagne, l'OIM a organisé une série de manifestations régionales visant à informer les migrants des programmes et initiatives d'aide au retour volontaire et à la réintégration existant sur le plan national.

EFFICACITÉ ORGANISATIONNELLE : RÉALISATIONS MARQUANTES EN 2019

235. Partout dans le monde, l'action de l'OIM a continué d'avoir des retombées importantes sur ses bénéficiaires, ainsi que sur les sociétés dans leur ensemble, dont elle s'efforce de renforcer la résilience. Afin de s'améliorer en permanence, l'Organisation doit faire preuve d'un niveau élevé d'efficacité et d'efficience en interne qu'elle devra maintenir au cours des années à venir. À cette fin, un cadre de résultats en matière d'efficacité organisationnelle assorti de cibles clés a été élaboré. Les éléments centraux de ce cadre reposent sur la volonté de l'OIM d'être fondée sur des principes, déterminée et préparée. La présente section rend compte des réalisations marquantes accomplies durant l'année par l'Organisation.

L'OIM est fondée sur des principes

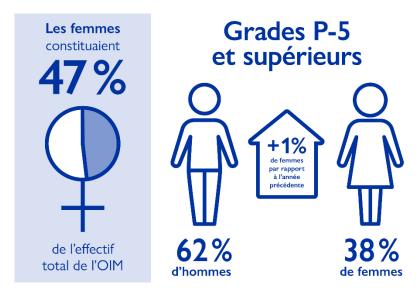
Politique de l'OIM relative à l'égalité entre les sexes 2015-2019

236. L'Organisation a enregistré des progrès sous l'angle de l'égalité hommes-femmes. Elle a poursuivi la mise en œuvre de sa Politique relative à l'égalité entre les sexes 2015-2019, qui restera en vigueur jusqu'à l'adoption d'une nouvelle politique. À la fin de l'année, plus des deux tiers des objectifs d'étape actuels du plan de mise en œuvre de cette politique avaient été atteints. Parmi les réalisations notables accomplies en 2019, il convient de citer une formation en présentiel sur le marqueur de l'égalité hommes-femmes de l'OIM; à ce jour, des cours ont été dispensés dans les neuf bureaux régionaux ainsi qu'au Siège depuis 2017. Par ailleurs, l'OIM a atteint ou dépassé 8 des 17 indicateurs

de performance du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes.

- 237. D'autres progrès ont été réalisés au regard du marqueur de l'égalité hommes-femmes depuis son adoption à la fin de 2018. À la fin de l'année, le nombre total de propositions de projet ayant pour objectif de se préoccuper d'un aspect des sexospécificités était passé à 50, soit 6 % de tous les projets pertinents. En outre, le budget total de tous les projets ciblant directement cette problématique ou intégrant un aspect des sexospécificités dans les besoins, les produits et les activités est estimé à 312 347 199 dollars É.-U., soit 53 % du budget de tous les projets pertinents activés en 2019.
- 238. Au cours de l'année, 962 membres du personnel et autres personnes ont suivi le cours intitulé « I Know Gender », portant ainsi à 11 363 le nombre total de participants depuis 2014. Deux programmes de sensibilisation à la PSEA ont également été mis au point : l'un pour le personnel de l'OIM et l'autre pour les partenaires d'exécution. Ils ont été communiqués à tous les bureaux régionaux et bureaux de pays.
- 239. À la fin de 2019, des coordonnateurs pour les questions de sexospécificité avaient été désignés dans les neuf bureaux régionaux (huit femmes et un homme) et dans 81 % des bureaux de pays, soit une légère baisse par rapport à 2018 (85 %). Parmi eux, 82 % étaient des femmes, et 18 % des hommes. Une plateforme de mise en réseau en ligne a été créée pour stimuler la promotion de l'égalité hommes-femmes dans l'ensemble des activités externes et des processus internes. En outre, 12 coordonnateurs pour les questions de sexospécificité et d'autres membres du personnel compétents ont participé à une semaine de formation sur ces questions, dispensée par le Centre international de formation de l'OIT et l'ONU-Femmes.
- 240. À la fin de 2019, les femmes représentaient 47 % du personnel de la catégorie des administrateurs recruté sur le plan international (contre 48 % en 2018) et 47 % de l'ensemble du personnel recruté sur le plan national (autant qu'en 2018). Elles constituaient 38 % des effectifs aux grades P-5 et supérieurs, soit une légèrement plus qu'en 2018, et occupaient 41 % des postes de grade P-5, 36 % de ceux de grade D-1, et 31 % des postes de grade D-2. Aux grades P-4 et supérieurs, les femmes représentaient toujours 40 % des effectifs, ce qui reste au-dessous de la cible de 45 % fixée pour 2023 dans le plan de travail sur la diversité et l'inclusion. L'OIM continuera de surveiller de près ces statistiques, de les analyser et de les publier, afin de se rapprocher de l'objectif de la parité hommes-femmes à tous les niveaux de l'Organisation (voir l'annexe I pour plus de précisions).

Aperçu de l'équilibre entre les sexes dans l'Organisation



Inclusion du handicap

- 241. Depuis le lancement de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, en 2019, cette question est devenue prioritaire pour les Nations Unies. L'OIM a appuyé la rédaction et le lancement de la Stratégie et se conformera à l'obligation de rendre compte de l'inclusion du handicap aux niveaux opérationnel et programmatique dès 2020.
- 242. En 2019, l'OIM a lancé une campagne visant à mettre en lumière l'expérience de membres du personnel qui présentent un handicap par des narrations et des témoignages vidéos. Dix-huit vidéos ont ainsi été rassemblées, dont deux témoignages qui sont actuellement utilisés dans des cours de formation et des activités de sensibilisation. L'appel à témoignages lancé au personnel présentant un handicap a incité plusieurs membres du personnel de différentes régions à aborder des questions concernant des handicaps ou des aménagements raisonnables dont ils n'avaient pas parlé auparavant. Il convient de noter que l'enquête mondiale menée auprès du personnel en 2019 comportait des questions sur le handicap, et que 1 % des membres du personnel qui ont répondu (63 personnes) avaient indiqué avoir un handicap, tandis que 1,6 % avaient préféré ne pas répondre. C'était la première fois que l'Organisation recueillait des données quantifiables sur le nombre de ses effectifs qui présentent un handicap. Ces données sont en cours d'analyse.
- 243. À l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, le Directeur général et le Chef de Cabinet adjoint ont souligné la nécessité de renforcer l'attachement de l'OIM à l'inclusion des personnes présentant un handicap, tant en interne que dans les communautés de migrants. La campagne, qui a revêtu la forme de vidéos, de narrations et de témoignages de personnes handicapées relevant de 10 bureaux de l'OIM, a touché plus de 240 000 comptes sur les médias sociaux. En outre, le Bureau du Directeur général a organisé trois forums sur l'inclusion des personnes présentant un handicap.
- 244. Par ailleurs, l'OIM a entrepris de susciter une prise de conscience et une mobilisation accrues à cet égard au Siège et sur le terrain. En 2019, le cours de formation intitulé « Introduction to Disability Inclusion », qui porte essentiellement sur les situations de crise humanitaires, a été dispensé en personne et sous forme de webinaires à 249 personnes dans 25 bureaux de l'OIM. En outre, 300 personnes s'occupant de projets de réinstallation et de transport dans 23 bureaux ont participé au cours de formation sur le travail au contact de personnes handicapées. Enfin, 30 membres du personnel chargés des orientations avant le départ à l'échelle régionale ont bénéficié d'une formation de base sur l'inclusion du handicap.
- 245. Étant donné que dans les situations de déplacement forcé et de crise humanitaire, le pourcentage de la population présentant un handicap est généralement supérieur à la moyenne mondiale, l'OIM doit faire en sorte que ses interventions humanitaires soient davantage soucieuses des personnes handicapées. Elle a apporté une contribution essentielle à la rédaction des directives du IASC sur l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire, qui ont été lancées en novembre 2019. L'Organisation a exprimé publiquement sa résolution à appliquer ces directives lors de ses interventions. En outre, elle participe activement au groupe de référence du IASC chargé de l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire, qui est l'entité responsable de la mise en œuvre des orientations. Par ailleurs, des conseils techniques sur le renforcement de l'inclusion du handicap dans les opérations ont été fournis dans le cadre de 10 interventions humanitaires.

Normes de conduite

246. Toutes les personnes employées par l'OIM ou travaillant pour l'Organisation doivent se conformer aux Normes de conduite et à toutes les instructions de l'OIM. La Politique relative à un environnement de travail respectueux dispose que tous les membres du personnel ont droit à un lieu

de travail exempt de harcèlement et que l'OIM a le devoir de mettre en place un tel environnement. Par ailleurs, l'Organisation applique une politique de tolérance zéro en matière d'exploitation et d'atteintes sexuelles.

- À la fin de l'année, quelque 13 500 membres du personnel avaient suivi le cours de formation en ligne obligatoire sur la déontologie. Lancé en 2017, ce cours traite de questions telles que la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, la fraude et la corruption et les moyens d'y faire face. En outre, 2 193 membres du personnel sur le terrain et 64 au Siège ont participé au cours de formation en présentiel intitulé « Parlons de déontologie ». Un nouveau cours de formation contre le harcèlement Building a Respectful Workplace: A Manager's Toolkit for Identifying, Preventing and Informally Addressing Harassment a été finalisé et mis en œuvre. Il a été suivi par 225 chefs de mission, fonctionnaires chargés de la gestion des ressources et administrateurs de projet, afin que le personnel d'encadrement de l'OIM montre l'exemple en ce qui concerne les normes de conduite.
- 248. L'OIM a continué de montrer son attachement aux normes les plus strictes en matière de déontologie. Durant la période considérée, 433 membres du personnel ont déclaré des activités externes, 79 ont signalé des cas de conflit d'intérêts potentiels, et 68 ont indiqué avoir reçu des présents ou des distinctions honorifiques. De la sorte, l'Organisation était mieux armée pour régler rapidement d'éventuels conflits d'intérêts. Par ailleurs, dans 86 % des cas d'allégations de représailles, un accusé de réception a été envoyé et l'examen a été lancé dans les 48 heures suivant le signalement.
- 249. La nouvelle plateforme de signalement en ligne, intitulée « Nous sommes tous concernés », a été lancée en 2019 pour simplifier le processus de signalement. Elle permet aux utilisateurs membres du personnel, partenaires ou bénéficiaires de l'OIM de signaler tous les types de manquement en deux clics. Cette plateforme propose également des informations, des outils et des ressources sur les différents types de manquement, y compris l'exploitation et les atteintes sexuelles, et précise les étapes suivantes de la procédure une fois le signalement effectué.

Transparence et responsabilité

- 250. En sa qualité de membre de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) depuis mars 2017, l'OIM a commencé à publier ses données relatives à l'Organisation et ses données d'activité sur le registre de l'IITA en février 2018, s'acquittant ainsi de ses obligations de membre. Elle continue de publier ces données trimestriellement et, au quatrième trimestre de 2019, le nombre de projets publiés est passé à 1 173. À la fin de l'année, la note de 55 lui a été attribuée au titre du tableau de bord humanitaire et de celui de l'IITA, ce qui représente une amélioration de 60 % par rapport au premier cycle de publication en 2018. L'Organisation a également poursuivi en 2019 la mise en place du portail interne de transparence de l'IITA au Siège, dans les centres administratifs et dans les bureaux régionaux, et de la mener à terme dans tous les bureaux de pays en 2020.
- 251. Des efforts constants ont été faits pour créer des synergies entre les activités de présentation de rapports pour les plateformes et les fonds internes et externes qui ont des exigences communes en la matière (tels que l'IITA, la redevance de 1 % et la plateforme mondiale de gestion des crises), afin que la collecte et la communication de données de référence soient appropriées et uniformes pour toutes les plateformes. Ces systèmes, ainsi que les modifications apportées à la structure des données faciliteront en outre l'alignement sur les prescriptions et les réformes en matière d'information financière applicables à l'échelle du système des Nations Unies, ainsi que leur pleine prise en considération.

Durabilité environnementale

- 252. En 2019, l'OIM a continué de développer ses activités dans le domaine de la durabilité environnementale à l'échelle institutionnelle et au niveau des bureaux de pays afin de renforcer les capacités internes de gestion environnementale. Sa première politique environnementale qui vise à mettre ses activités en concordance avec les normes environnementales mondiales a été finalisée et était en cours d'examen par le Bureau du Directeur général à la fin de la période considérée.
- 253. La durabilité environnementale a été incorporée dans des cadres de gestion clés, tels que le Cadre de gouvernance interne. Conjointement avec d'autres membres du système des Nations Unies, l'OIM a fait partie de l'équipe spéciale qui a élaboré la Stratégie de gestion de la durabilité dans le système des Nations Unies (2020-2030) Phase 1 : Durabilité environnementale dans le domaine de la gestion, approuvée en mai par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination. Elle est toujours membre de l'équipe spéciale chargée d'élaborer la phase II de la Stratégie.
- 254. L'OIM a procédé à ses tout premiers inventaires environnementaux à l'échelle mondiale dans le respect des normes des Nations Unies, mesurant les niveaux d'émission de gaz à effet de serre, la consommation d'eau et la production de déchets de certaines de ses opérations et installations. Près de 80 % des bureaux y ont répondu. Ces inventaires environnementaux annuels permettront à l'Organisation de créer son système de gestion environnementale, de suivre ses résultats sur le plan environnemental ainsi que d'identifier et de privilégier des zones à fort impact et, notamment, d'assurer la transition énergétique pour ses installations et opérations. Les résultats de l'inventaire mondial de l'OIM ont été intégrés dans le Rapport 2019 « ONU Du bleu au vert », élaboré à l'échelle du système des Nations Unies et lancé au Sommet Action climat 2019.
- 255. L'Organisation a continué de collaborer activement avec les États Membres, des experts et des collègues des Nations Unies sur des questions relatives à la durabilité environnementale, y compris dans le cadre du Groupe chargé des questions relatives à la gestion de la viabilité écologique et de l'initiative « ONU Du bleu au vert » relevant du Groupe de la gestion de l'environnement des Nations Unies, du plan d'action mondial pour des solutions énergétiques durables dans les situations de déplacement et de l'initiative de coordination des évaluations portant sur l'environnement dans l'action humanitaire qui relève du Groupe conjoint de l'environnement PNUE/Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Protection des données

256. La protection des données est restée une priorité clé en 2019, afin que l'Organisation soit armée pour agir dans un environnement programmatique de plus en plus fondé sur l'information, en accord avec les Principes relatifs à la protection des données de l'OIM. À cet effet, 333 membres du personnel ont bénéficié d'une formation à la protection des données en présentiel ; à l'occasion de la Journée de la protection des données, 260 membres du personnel ont assisté à une série de webinaires d'une durée d'une heure sur le sujet, des informations sur la protection des données à caractère personnel ont été communiquées, et des quiz sur des questions pertinentes ont été réalisés. En mars, l'OIM a coorganisé avec l'UNICEF et d'autres partenaires un atelier d'experts au Maroc consacré aux enfants migrants et au renforcement des capacités en matière de données sur la migration, au cours duquel elle a fait un exposé sur l'utilisation des données à l'appui de la gouvernance. Elle est également intervenue lors de deux autres réunions importantes sur la protection des données : la conférence de printemps 2019 des autorités européennes de protection des données (Tbilissi (Géorgie), 9-10 mai 2019), et un atelier sur la gouvernance des données et l'intelligence artificielle coorganisé par l'initiative Global Pulse des Nations Unies et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (Genève, 13-15 novembre 2019).

L'OIM est déterminée

Gestion axée sur les résultats

- 257. Durant l'année, l'OIM a continué de simplifier la gestion axée sur les résultats à l'échelle institutionnelle, afin de présenter ses réalisations à l'échelle nationale, régionale et mondiale selon une méthode d'établissement de rapports commune à toute l'Organisation, fondée sur le questionnaire institutionnel en ligne. Le taux de participation au questionnaire est passé à 100 % en 2019, et les réponses ont servi à la préparation du présent rapport. D'autres mesures sont néanmoins nécessaires pour améliorer la qualité de la communication et pour intégrer systématiquement les résultats et les éléments factuels dans les processus décisionnels, afin de pouvoir passer entièrement à la gestion axée sur les résultats.
- 258. L'élaboration de directives relatives à la formulation de stratégies ainsi que la mise en place d'une aide en ligne à la création de stratégies axées sur les résultats à l'intention de collègues ont donné un coup de fouet aux efforts visant à arrêter de nouvelles stratégies nationales et régionales. Quatre-vingt-treize bureaux ont révisé des stratégies existantes ou en ont formulé de nouvelles.
- 259. La communication et la formation sont restées une priorité clé. Pour permettre au personnel de mieux comprendre la gestion axée sur les résultats et sa pertinence pour son travail au quotidien, un cours de formation mondial sur la gestion et la réflexion stratégiques a été conçu en collaboration avec Harvard Business Publishing. Ce cours doit aider les participants à bien savoir comment élaborer des stratégies permettant de concrétiser des visions convenues et à devenir des dirigeants stratégiques. Les résultats obtenus sont positifs, et l'Organisation continuera de proposer ce cours à l'échelle mondiale pour que le plus grand nombre possible de responsables puissent en bénéficier.

Communication externe

Campagnes, image et visibilité

- 260. Tout au long de la période considérée, l'OIM a veillé à conserver une forte visibilité, pour que ses messages s'adressent aux migrants du monde entier et afin de les représenter tous. Elle a continué de se conformer aux priorités des Nations Unies en matière de communication pour 2020, en mettant l'accent sur la cohésion sociale, la situation tragique des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, le couple migration et changement climatique et les ODD se rapportant à la migration. Elle s'est efforcée tout au long de l'année de présenter des initiatives stratégiques et des données appropriées produites par l'OIM dans des contenus destinés au public.
- 261. Le Festival international du film sur la migration, qui contribue à un discours positif sur la migration, a de nouveau rencontré un grand succès en 2019. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un projet de l'OIM intitulé « Through the Migration Lens Refocusing the Conversation » qui est axé sur la sphère culturelle et médiatique afin d'améliorer la façon dont les migrants et la migration sont représentés dans les médias.
- 262. En outre, l'OIM a organisé plusieurs manifestations à forte visibilité et de grande envergure, ce qui lui a permis d'influencer l'opinion publique et de faire connaître son message et son mandat. L'exposition en réalité virtuelle Holding On a été présentée huit fois dans cinq pays, notamment lors du Forum économique mondial 2019 à Davos (Suisse), lors du Sommet Design for Humanity tenu à New York, et pendant la Semaine des réfugiés, à Londres.
- 263. L'OIM a également continué d'actualiser et de parachever son image de marque en veillant à ce que les supports produits au Siège et sur le terrain soient conforment aux Directives relatives à l'identité visuelle de l'OIM et au Guide stylistique interne et qu'ils reprennent l'identité visuelle

pertinente créée pour la décennie d'action et les ODD. En 2019, ces efforts ont été renforcés pour inclure les comptes mondiaux sur les médias sociaux et d'autres supports destinés au public.

Mobilisation communautaire

- 264. En 2019, l'OIM a exploité le potentiel qu'offre la narration pour diffuser des messages, notamment dans le cadre de sa campagne pair à pair « Migrants as Messengers » qu'elle a menée pendant un an. À cette occasion, des personnes ont été invitées à raconter leur histoire et à parler de leur expérience quand elles ont tenté de migrer. Parmi les migrants formés à la réalisation de vidéos, 30 % étaient des femmes. Au total, 560 vidéos ont été faites par des migrants interviewant des migrants de retour en Guinée, au Nigéria et au Sénégal. Les vidéoclips ainsi produits ont été visionnés plus de 1,6 million de fois sur la page Facebook de la campagne qui compte quelque 41 000 abonnés. Une évaluation d'impact rigoureuse a conclu que les migrants potentiels qui avaient vu la campagne étaient pour 19 % mieux informés des risques et possibilités que présente la migration, pour 25 % plus conscients des multiples risques liés à la migration irrégulière, et pour 20 % moins susceptibles de vouloir migrer de manière irrégulière au cours des deux années suivantes.
- 265. Pendant la période considérée, 142 bureaux ont surveillé et analysé des médias locaux (journaux, radio, télévision, médias en ligne), et 54 ont dispensé une formation à des médias locaux. En Colombie, l'OIM a, en partenariat avec le magazine local *Semana*, animé des ateliers avec des journalistes sur les moyens d'empêcher la diffusion de messages xénophobes, au cours desquels elle a abordé les sujets suivants : la fourniture d'informations sur la situation migratoire fondées sur des sources de données officielles ; les principales notions pour traiter de la migration ; et la couverture des questions de migration dans les médias sociaux et les médias.
- 266. Plus de 600 journalistes ont participé à des ateliers de formation médiatique rien qu'en Afrique de l'Ouest. En El Salvador, l'OIM a organisé à l'intention de journalistes et d'étudiants des ateliers sur la migration et les sexospécificités; le choix des termes utilisés, notamment sous l'angle des droits de l'homme; le journalisme de données; et le retour et la réintégration dans le contexte de la migration. En Eswatini, la formation était axée sur la couverture des ODD dans le contexte de la migration. En Éthiopie, des journalistes et du personnel du Ministère du travail et des affaires sociales ont bénéficié de formations sur des questions relatives à la migration, aux affaires sociales et à l'emploi. En outre, un documentaire sur la prévention de la migration irrégulière et la réintégration des migrants de retour a été diffusé à la télévision.

Mobilisation des médias

- 267. Les porte-parole désignés au Siège ont mené plus de 150 entretiens directs avec des correspondants internationaux basés à Genève, et l'OIM a informé des correspondants à 60 occasions, lors des points presse bihebdomadaires pour les organisations des Nations Unies à Genève.
- 268. Pendant la période considérée, des outils d'apprentissage et d'orientation ont été diffusés tous les mois auprès de plus de 200 correspondants médias, et la gestion des risques médiatiques a été améliorée grâce à la coordination de l'approche à adopter à l'échelle de l'Organisation dans les relations avec les médias. À cet effet, un référentiel de stockage a été créé, que les collègues peuvent consulter et dont ils peuvent actualiser les informations sur des questions clés, y compris les situations d'urgence de niveau 3.
- 269. Des membres du personnel, dont plus d'une vingtaine de nouveaux chefs de mission, ont bénéficié de formations sur les médias et la communication, afin de renforcer les capacités professionnelles de l'Organisation dans ce domaine. Des séances d'information sur la communication proactive ont été organisées à l'intention de membres du personnel en Amérique du Sud et en Afrique de l'Est. L'OIM a aussi organisé une vingtaine de webinaires consacrés à la narration à l'intention de

ses correspondants médias du monde entier et a diffusé des orientations particulières sur la communication d'informations, la rédaction et la présentation des notes pour la presse de l'OIM, afin que l'Organisation puisse mieux rendre compte de l'action qu'elle mène pour le compte des migrants.

Médias sociaux

270. Le renforcement de la communication avec le grand public a été un aspect important de la stratégie de communication de l'OIM. Pendant la période considérée, environ 107 millions de personnes ont vu les contenus publiés par l'Organisation sur les médias sociaux, parmi lesquelles 2,6 millions y ont réagi (en laissant des commentaires, en partageant les contenus ou en visionnant une vidéo). À la fin de l'année, plus de 23 000 personnes étaient abonnées aux Info médias (IOM Newsdesk), un bulletin d'information électronique diffusé cinq fois par semaine qui réunit des actualités internationales sur la migration, des articles de fond publiés par l'OIM et des communiqués de presse présentant un intérêt international. En outre, 55 éditions spéciales de ce bulletin d'information ont été publiées, dont 21 avaient un rapport avec le calendrier des journées internationales proclamées par les Nations Unies et 34 portaient sur des questions thématiques relatives à la migration, des appels à financement et des sujets d'actualité.

Suivi et évaluation

- 271. Une solide culture du suivi et de l'évaluation au sein de l'Organisation exige aussi une volonté de renforcer les capacités dans ce domaine, de veiller à la responsabilité et de simplifier la présentation de rapports aux donateurs. Pendant la deuxième année de mise en œuvre de la stratégie de gestion des fonctions d'évaluation et de suivi de l'Organisation, le Registre des évaluations de l'OIM a été lancé, qui doit mettre toutes les évaluations à la disposition du personnel.
- 272. L'OIM a continué de mettre en œuvre avec succès la formation en ligne consacrée au suivi et à l'évaluation, qui comporte six modules complets traitant de notions fondamentales et fournissant au personnel de terrain des orientations concrètes sur les fonctions de suivi et d'évaluation. À la fin de l'année, 184 membres du personnel de 83 bureaux de l'OIM avaient suivi cette formation en ligne. Une évaluation post-formation généralement effectuée entre 3 et 6 mois suivant la fin du cours a été réalisée, à laquelle ont répondu 107 participants sur les 184 (soit un taux de réponse de 58 %). Parmi eux, 23 % ont déclaré mettre en application les objectifs d'apprentissage dans leurs tâches quotidiennes dans une très large mesure, 47 % dans une large mesure, et seulement 6 % peu ou pas du tout.
- 273. Parallèlement aux efforts visant à renforcer les capacités du personnel, le Bureau de l'Inspecteur général, conjointement avec les spécialistes régionaux du suivi et de l'évaluation, élabore des orientations institutionnelles en matière de suivi et d'évaluation à l'appui des bureaux extérieurs du monde entier et donne des conseils techniques selon que de besoin. Sa fonction centrale de suivi et d'évaluation a répondu à plus de 92 demandes d'appui en la matière pendant la période considérée.
- 274. Sur les 93 bureaux qui ont élaboré, ou entrepris d'élaborer, une stratégie à l'échelle nationale ou régionale, 36 avaient prévu des mécanismes visant à suivre ou évaluer l'efficacité de cette stratégie. À titre d'exemples de bonnes pratiques, l'on citera le Bureau de l'OIM en Colombie, qui établit chaque année un rapport sur l'état d'avancement de son plan de travail indicatif (2015-2019), ou le Bureau de l'OIM en Guinée, qui a conçu un tableau de bord visant à suivre périodiquement les activités planifiées.
- 275. Pendant la période considérée, 35 évaluations décentralisées (20 en interne et 15 en externe) et cinq évaluations centralisées ont été effectuées. Les résultats ont servi à orienter l'action de l'Organisation. En Afghanistan, par exemple, le Bureau de l'OIM partage les enseignements tirés en interne avec son personnel, et en externe avec les parties prenantes. Pour sa part, le Bureau de l'OIM

en Bosnie-Herzégovine a pu intégrer des structures plus durables dans les municipalités sur la base des résultats de l'évaluation.

- 276. Un grand nombre de bureaux de pays utilisent les informations de suivi pour améliorer l'élaboration de programmes ou développer des possibilités. Le Bureau de l'OIM au Viet Nam s'en sert pour élaborer des projets qui ciblent mieux les populations vulnérables. Par exemple, le suivi d'un projet d'aide en matière d'abris à l'intention de communautés touchées par le typhon Damrey a permis au personnel de constater que les populations mobiles présentes dans les zones sinistrées étaient particulièrement vulnérables au changement climatique et à la dégradation de l'environnement. Par conséquent, l'OIM a collaboré avec la Société de la Croix-Rouge vietnamienne à l'élaboration d'un projet visant à renforcer la résilience de ces populations dans les provinces concernées.
- 277. Le Fonds de l'OIM pour le développement a entrepris de réaliser des évaluations a posteriori en interne et en externe en suivant une approche de la métaévaluation et en regroupant les conclusions de manière à ce que les pratiques exemplaires et les enseignements tirés soient partagés dans toute l'Organisation. Afin d'évaluer la viabilité de ses projets, le Fonds en a examiné un large échantillon pour savoir établir ce qu'il advenait d'eux après leur achèvement. Les résultats obtenus servent à éclairer l'approche suivie en matière de viabilité et la conception des projets futurs.
- 278. En 2019, le Fonds a également examiné 21 projets achevés traitant de la multithématique migration, environnement et changement climatique qu'il avait financés entre 2013 et 2018, afin de dégager des pratiques exemplaires et de repérer des difficultés et des tendances. Les résultats de cet examen peuvent être consultés sur le site Internet du Fonds de l'OIM pour le développement.

L'OIM est préparée

- 279. L'OIM s'emploie activement à faire en sorte de pouvoir réaliser ses objectifs et atteindre les résultats recherchés, comme l'ont confirmé une nouvelle fois sa Vision stratégique et les réformes du Cadre de gouvernance interne. Les mesures prises à cet effet revêtent notamment les formes suivantes : politiques et pratiques avisées en matière de gestion des ressources financières et humaines ; stratégies appropriées de gestion des risques ; gestion des connaissances et détermination à appliquer les enseignements tirés pour améliorer l'efficacité organisationnelle ; volonté d'accroître les ressources financières de l'Organisation, y compris grâce à des modalités de financement souples ; et augmentation du nombre de Membres et des partenariats.
- 280. Ces vingt dernières années, l'OIM a enregistré une croissance considérable du point de vue de son budget, de ses effectifs et de son champ d'activité. Parallèlement à d'autres faits nouveaux survenus en interne et en externe, cette évolution a mis à rude épreuve son système de gouvernance interne, notamment sa structure de base, qui joue un rôle essentiel au sein de l'Organisation. Un système de gouvernance interne s'impose, qui permette à l'OIM d'accomplir son mandat, de réaliser ses objectifs, de rester un partenaire fiable et efficace pour les États Membres, les donateurs et les autres organismes des Nations Unies, et de continuer à fournir une aide de qualité aux bénéficiaires. À cet effet, l'OIM a élaboré le Cadre de gouvernance interne, qui énonce les éléments essentiels d'un système de gouvernance interne moderne et adapté aux besoins. En 2019, des mesures ont été prises pour mettre ce cadre en application dans plusieurs domaines prioritaires, et des informations actualisées sur les progrès accomplis en la matière ont été présentées aux États Membres aux sessions du Comité permanent des programmes et des finances.
- 281. Le processus de réforme vise à améliorer la qualité du fonctionnement général de l'Organisation. Centré sur les besoins fonctionnels de l'Organisation, il établit une distinction entre les contrôles selon le niveau de risque, identifie les domaines où les contrôles sont indissociables et s'impactent mutuellement, et rationalise les processus pour permettre une gestion plus souple.

L'application du Cadre permettra donc à l'OIM de mesurer et d'améliorer l'efficience, l'efficacité, la souplesse, la cohérence, la responsabilité et la transparence dans l'ensemble de l'Organisation.

Soutien régional aux fins d'une fourniture de services optimale

- 282. L'année 2019 a été importante pour les bureaux régionaux. En effet, parallèlement à leurs fonctions de supervision, de planification et de coordination des activités de l'OIM, ainsi que de soutien aux bureaux de pays d'un bout à l'autre du cycle des projets dans leur région respective, c'était la première fois qu'ils ont aidé les bureaux de pays qui leur sont rattachés à créer des réseaux nationaux relevant du Réseau des Nations Unies sur les migrations et à entretenir des relations avec les équipes de pays des Nations Unies. Ces mécanismes doivent permettre d'apporter aux États Membres un soutien effectif, rapide et coordonné à l'échelle du système des Nations Unies en matière de politique migratoire, y compris à l'appui de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.
- 283. L'une des fonctions essentielles des bureaux régionaux consiste à fournir des orientations politiques et une direction stratégique. Tout au long de la période considérée, ils ont continué d'aider les bureaux de pays à contribuer utilement aux cadres et processus des Nations Unies, notamment à la réalisation des ODD, renforçant ainsi le rôle de l'OIM dans ces processus et sa capacité à introduire les questions de migration dans les débats. Par exemple, le Bureau régional de Buenos Aires a participé à la formulation du plan régional 2020 d'aide aux réfugiés et aux migrants originaires de la République bolivarienne du Venezuela en fournissant des orientations sur la coordination interinstitutions et la planification humanitaire, ce qui a permis aux coordonnateurs de l'OIM à l'échelle nationale de porter des questions pertinentes à l'attention d'autres organismes de manière plus concise et plus cohérente.
- 284. Pour qu'un dialogue et des négociations soient couronnés de succès, il est fondamental que les échanges entre gouvernements, donateurs et bureaux de pays soient clairs et ciblés. Les bureaux régionaux ont régulièrement apporté leur concours aux bureaux de pays à cet égard. Le Bureau régional de Dakar a institué le groupe thématique international sur la migration en Afrique de l'Ouest afin de contribuer à une meilleure compréhension des questions actuelles et émergentes relatives à la migration et de renforcer la coordination et la collaboration, y compris avec les représentants de la communauté de donateurs. Le Bureau régional de Bruxelles a aidé les bureaux de l'OIM du monde entier à assurer en interne le suivi des projets financés par l'Union européenne et à en accroître la visibilité; à analyser les tendances de financement de l'Union européenne; à veiller au respect des exigences financières et contractuelles de celle-ci et à négocier des contrats. Le Bureau régional de Buenos Aires a réussi à mobiliser des ressources pour financer des projets régionaux menés au titre du Plan régional d'aide aux réfugiés et aux migrants originaires de la République bolivarienne du Venezuela pour 2020, ce qui a permis d'élargir le champ des opérations dans la région. En outre, le Bureau a collaboré avec les États Membres de la région qui participent au processus de Quito et leur a fourni un appui technique sur demande.
- 285. Les bureaux régionaux ont recueilli et analysé des informations sur les flux et tendances migratoires pour permettre aux bureaux extérieurs de l'OIM d'être mieux à même d'assurer la liaison avec les interlocuteurs nationaux, les organismes des Nations Unies, les donateurs et les médias sur des questions pertinentes. Le Bureau régional de Vienne a contribué à des efforts interinstitutions dans ce domaine en publiant, conjointement avec l'UNICEF et le HCR, des fiches d'information sur le transport d'enfants migrants et réfugiés vers l'Europe et l'accès de ces derniers à l'éducation sur le continent. Le Bureau régional de Dakar a régulièrement mis à jour la cartographie de la mobilité en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, et le Bureau régional de Bangkok a fourni aux bureaux extérieurs des chiffres et des informations clés sur les articulations entre la migration et le changement climatique, ainsi que des orientations sur la création de partenariats avec d'autres organismes dans la région.

- 286. Les bureaux régionaux ont apporté aux bureaux de pays un soutien en matière d'évaluation et d'examen des résultats de projet, de contrôle de la qualité du cadre de référence, de sélection des évaluateurs et d'examen des rapports, et de formation des évaluateurs internes aux fins de renforcement des capacités de suivi et d'évaluation dans leur région respective. Le Bureau régional de Buenos Aires a également créé et animé une communauté régionale de praticiens du suivi et de l'évaluation qui fournit des ressources actualisées et permet d'offrir en permanence une assistance technique et de diffuser des orientations et des outils. Le Bureau régional du Caire a élaboré et diffusé des documents et des outils de mesure dans le domaine du suivi et de l'évaluation, et a aidé des bureaux à planifier et à réaliser les évaluations. Afin de renforcer la qualité, la validité et la fiabilité des données de suivi et d'évaluation aux fins de la prise de décisions, le Bureau régional de Pretoria a procédé à un exercice pilote de vérification et de validation des données pour le plus grand programme de migration et santé mené dans la région, et a élaboré un manuel sur l'utilisation de solutions informatiques pour améliorer la qualité et la rapidité de la collecte, de la synthèse et de la diffusion de données de suivi et d'évaluation.
- 287. En ce qui concerne la communication et la sensibilisation, les bureaux régionaux ont apporté aux bureaux extérieurs un appui sur mesure dans les domaines suivants : gestion de la communication avec les médias et le public, partage d'informations sur les faits nouveaux à l'échelle sous-régionale et nationale pour garantir la cohérence des messages, élaboration de messages communs pour les médias et de communications générales, et coordination de ces messages avec le Siège. Par exemple, le Bureau régional de Dakar a géré sa propre plateforme de journalisme d'enquête pour la région, afin de donner aux journalistes régionaux les moyens de couvrir des sujets sensibles.
- 288. La formation a continué d'être une activité essentielle pour tous les bureaux régionaux. Le Bureau régional de San José a offert à des pays une formation et des orientations en matière de communication pour le développement en Amérique centrale, ce qui a débouché sur la mise en œuvre réussie de quatre campagnes pilotes dans la région. Le Bureau régional de Nairobi a assuré une formation à la PSEA à l'intention de 63 membres du personnel et consultants de l'OIM dans la région et a aidé les bureaux à veiller au respect des politiques en la matière. Les activités de formation et d'assistance technique du Bureau régional de Buenos Aires ont permis d'améliorer les connaissances et les compétences en matière de suivi et d'évaluation ainsi que l'élaboration de projets dans le contexte de la mise en œuvre du système PRIMA. De même, le Bureau régional du Caire a organisé des cours de formation à l'échelle nationale et régionale sur des sujets tels que l'élaboration et la mise en œuvre de projets, la PSEA, la gestion des migrations en temps de crise, la transition et le relèvement, et l'application mobile d'inventaire des actifs, tandis que le Bureau régional de Dakar a assuré une formation sur la Stratégie institutionnelle de l'OIM en matière de migration et de développement durable à l'intention de tous les chefs de mission de la région.
- 289. Le Bureau régional de Bangkok a formé des membres du personnel des bureaux de l'OIM au Myanmar et en Papouasie-Nouvelle-Guinée à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation de projets ainsi qu'à l'établissement de rapports, tandis que le Bureau régional de Vienne a aidé les bureaux de l'OIM en Albanie, en Ouzbékistan et au Kosovo⁵ à intégrer les questions relatives à la migration dans les recensements des bureaux de statistique, et a renforcé les capacités des bureaux de l'OIM en Arménie, en Azerbaïdjan et en Géorgie afin qu'ils puissent utiliser des mégadonnées pour cartographier la diaspora. Les bureaux régionaux de Vienne et de Bangkok ont, pour leur part, dispensé une formation interrégionale sur la protection à l'intention de leur personnel, et le Bureau régional de Pretoria a, au Malawi, formé des partenaires gouvernementaux et de la société civile au suivi et à l'évaluation dans le contexte de l'aide au retour volontaire et à la réintégration.

-

Les références au Kosovo s'entendent dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Gestion des connaissances

- 290. Dans le cadre des efforts visant à améliorer la gestion des connaissances, le Pôle stratégique a été créé en avril 2019 afin qu'il prenne la tête des mesures mises en œuvre en interne pour améliorer les pratiques de gestion des connaissances relatives à l'élaboration de politiques de migration. L'OIM a rassemblé des pratiques exemplaires et des enseignements qu'elle a partagés sous forme de notes d'orientation publiées sur l'intranet de l'Organisation et le Portail sur les données migratoires et diffusés au moyen de bulletins d'information réguliers. En outre, neuf séminaires intitulés « Migration Research @Lunchtime » ont été organisés tout au long de l'année au Siège dont les enregistrements sont disponibles sur l'intranet et sur Internet au cours desquels des chercheurs externes ont fait des exposés. Ces manifestations ont permis d'élargir l'espace de partage des connaissances et de collaboration dans le domaine de la migration. Un exercice de bilan sur les enseignements tirés a également été réalisé après la production du Rapport État de la migration dans le monde 2020.
- 291. L'OIM a régulièrement actualisé son portail de la recherche sur la santé dans le contexte migratoire, y ajoutant les derniers rapports, études et articles revus par des pairs auxquels elle a contribué. En 2019, 21 publications à comité de lecture sont parues sur la migration et la santé, pour la plupart des études empiriques originales qui ont permis de faire avancer les connaissances et les preuves scientifiques à l'appui des politiques et pratiques. Pour permettre la diffusion de connaissances à l'aide de moyens novateurs, l'OIM a lancé un podcast sur la santé dans le contexte migratoire qui offre à des personnalités éminentes de la communauté scientifique la possibilité de discuter de leurs constatations et des conséquences pour les politiques et les pratiques. En partenariat avec le plus vaste réseau mondial d'universitaires et de praticiens spécialistes de la santé et la migration, l'Organisation a lancé au deuxième trimestre de 2019 un projet mondial visant à cartographier l'ensemble des études, formations techniques et programmes de renforcement des capacités consacrés à la santé dans le contexte migratoire existant dans le monde. Elle contribue, en outre, à l'élaboration d'une boîte à outils destinée à recenser les politiques de migration et santé et les sources de données en la matière à l'échelle nationale et sous-régionale au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.
- 292. L'OIM appuie aussi l'élaboration de politiques et de pratiques fondées sur des éléments factuels à l'échelle mondiale, régionale et nationale par des contributions et des conseils techniques sur la conception et la réalisation d'études relatives à la santé dans le contexte migratoire. En 2019, elle a soutenu des projets de recherche dans des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (Égypte, Libye, Maroc, Tunisie, Turquie, Yémen) ; de la région Asie-Pacifique (Bangladesh, Cambodge, Fidji, Malaisie, Népal, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Timor-Leste, Vanuatu, Viet Nam) ; en Afrique (République démocratique du Congo, Ghana, Nigéria, Mozambique, Afrique du Sud, Soudan du Sud, Ouganda) ; en Europe et en Asie centrale (Bélarus, Géorgie, Pays-Bas, Tadjikistan) ; et dans tous les pays d'Amérique du Nord et d'Amérique latine et des Caraïbes.

Gestion des risques

293. Une solide gestion des risques est essentielle si l'Organisation veut être bien préparée pour faire face et riposter aux crises. La politique interne intitulée « Gestion des risques à l'OIM » vise à identifier, évaluer et gérer avec efficacité les incertitudes auxquelles est confrontée l'Organisation dans la réalisation de ses objectifs. En 2019, l'OIM a poursuivi la mise en place de son système de gestion des risques et son intégration dans des processus décisionnels et administratifs clés. Pour que l'Organisation soit armée pour l'avenir, la gestion des risques doit être pleinement intégrée dans toutes les fonctions, opérations, activités, procédures et processus de manière à ce qu'elle puisse faire face à tout choc interne ou externe dans l'accomplissement de son mandat, et à garantir ainsi la résilience et la continuité opérationnelles.

- 294. Pendant la période considérée, 44 bureaux de l'OIM ont procédé à une évaluation des risques à l'échelle nationale, parmi lesquels 31 disposaient d'un coordonnateur des risques qui a assuré le suivi du traitement des risques prioritaires. Une attention particulière a été portée à l'intégration de la gestion des risques dans le processus d'élaboration des projets. Il convient de relever que 152 bureaux ayant communiqué des informations sur la gestion des risques ont analysé et enregistré les risques escomptés au stade de l'élaboration, parmi lesquels 131 ont continué de surveiller ces risques pendant la phase de mise en œuvre. Soixante-quatre bureaux ont intégré la gestion des risques dans leurs activités quotidiennes. L'OIM a également procédé à la classification des risques élevés de tous les bureaux de pays, dont les résultats sont utilisés pour hiérarchiser les activités de gestion des risques en 2020.
- 295. Un système d'information de gestion des risques plus performant est en cours d'élaboration, qui doit renforcer le processus de gestion des risques en rationalisant la saisie et l'analyse d'informations sur les risques, de façon à ce qu'elles puissent être utilisées avec efficacité et rapidité.
- 296. En Indonésie, l'OIM a participé à une évaluation des risques interinstitutions réalisée par les Nations Unies. Les données servent de référence au Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies pour l'élaboration d'un document sur la gestion des risques en matière de sécurité, d'un plan d'évacuation national et d'autres documents obligatoires relatifs à la sécurité. En Sierra Leone, l'OIM, conjointement avec d'autres organismes des Nations Unies, a pris part à l'exercice d'évaluation national s'intéressant aux jeunes, dont les résultats éclaireront la mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse. À Sri Lanka, une évaluation des risques en matière de sécurité a été réalisée par suite des changements survenus sur le plan sécuritaire après les attaques terroristes en avril, ainsi qu'à titre de contribution au processus des Nations Unies de gestion des risques en matière de sécurité propres aux pays. L'Organisation a également pris part à une évaluation de la sécurité à l'échelle du système, en fournissant des informations issues d'un examen interne. En Ouganda, des procédures opérationnelles permanentes visant à orienter la riposte aux flambées d'Ebola ont été élaborées en partenariat avec le Ministère de la santé.

Données financières

- 297. Le total combiné des produits de l'Organisation, comprenant les contributions assignées, les contributions volontaires et les autres revenus, a augmenté de 17,4 % par rapport à 2018 pour se situer à 2,13 milliards de dollars É.-U. en 2019. Les contributions assignées des États Membres ont continué de représenter une part minime de la structure de financement de l'OIM moins de 3 % de l'ensemble des produits pour 2019.
- 298. Les résultats financiers annuels pour 2019 ont fait état d'une hausse de 16,9 % du total combiné des dépenses par rapport à 2018, dont le montant s'est élevé à 2,1 milliards de dollars É.-U., ce qui correspond à l'objectif budgétaire annuel de l'Organisation.
- 299. L'Organisation a géré 3 523 projets financièrement actifs au cours de l'année, dont 2 863 étaient actifs au 31 décembre 2019.
- 300. L'OIM a continué d'encourager les donateurs à verser des contributions sans affectation spéciale pluriannuelles et prévisibles, qui lui permettent d'investir dans des initiatives stratégiques et institutionnelles. En 2019, 11 donateurs (Autriche, Belgique, Danemark, Irlande, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Suède, Suisse, Royaume-Uni, États-Unis) ont, ensemble, versé 28,5 millions de dollars É.-U. de financements souples sans affectation spéciale à l'OIM. Grâce à ces fonds, il a été possible de mettre en œuvre d'importantes réformes au titre du Cadre de gouvernance interne et des initiatives présentées dans la Vision stratégique.

- 301. Durant la période considérée, l'OIM a atteint son objectif quant à la mise en œuvre de la feuille de route concernant les nouvelles normes en matière de données pour la communication des données financières à l'échelle du système des Nations Unies et a appliqué la redevance de 1 % au titre de la coordination. En ce qui concerne la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies n°72/279 du 31 mai 2018 et les directives ultérieures relatives à la mise en œuvre de la redevance de 1 % au titre de la coordination, l'OIM a recueilli plus de 0,8 million de dollars É.-U. en 2019. Elle a transféré ces fonds, au nom des donateurs participants, au fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées des Nations Unies.
- 302. Conformément à ses engagements au titre du Grand compromis, l'OIM a mis en œuvre une nouvelle approche permettant un suivi distinct des financements affectés aux partenaires et acteurs nationaux et de ceux destinés aux partenaires internationaux. Les données vérifiées pour 2019 ont montré que plus de 101 millions de dollars É.-U. avaient été affectés par l'intermédiaire de partenaires d'exécution à des activités humanitaires, contre 46,4 millions de dollars É.-U. en 2018, soit 9,3 % des dépenses humanitaires totales en 2019 contre 5,6 % en 2018. En outre, 35 % des fonds distribués par l'intermédiaire de partenaires d'exécution étaient destinés à des intervenants locaux et nationaux (entités gouvernementales et OSC nationales/locales), ce qui représente 3,3 % des dépenses humanitaires totales, contre 2,6 % en 2018. Toutes les autres activités humanitaires ont été mises en œuvre directement par l'OIM, par l'intermédiaire de ses représentations sur le terrain.
- 303. Les dépenses engagées par l'intermédiaire des partenaires d'exécution dans l'ensemble des activités de l'OIM se sont élevées à 159,2 millions de dollars É.-U. en 2019 (contre 97,2 millions de dollars É.-U. en 2018), soit 7,6 % du total combiné des dépenses pour 2019. Le montant total des dépenses engagées au profit d'intervenants locaux et nationaux est passé à 77,3 millions de dollars É.-U., soit une hausse de 36 % par rapport à 2018 (56,8 millions de dollars É.-U.).
- 304. Parallèlement à d'autres initiatives et réformes en cours, l'OIM a poursuivi la mise en œuvre de nouvelles solutions technologiques afin de moderniser ses outils et ses systèmes de contrôle financier et de conformité financière. Elle a mis en œuvre la première version pilote de la nouvelle plateforme en ligne de coordination financière, qui renforce, met en synergie et automatise la coordination, le renvoi en amont, la gestion des dossiers et le partage des connaissances sur des questions financières entre tous les bureaux de l'OIM dans le monde. Cette nouvelle plateforme a permis d'envoyer plus de 12 000 demandes aux unités financières centrales en 2019. En outre, l'OIM a commencé à utiliser un outil de suivi permanent de la conformité qui est intégré directement dans PRISM et lui permet de passer de solutions de contrôle financier réactives et essentiellement manuelles à des pratiques de suivi intégrées, préventives et plus efficaces.

Mobilisation de ressources

- 305. Afin d'être mieux armés pour l'avenir, 42 bureaux de l'OIM ont élaboré des stratégies de mobilisation de ressources. À cet effet, ils utilisent divers outils tels que des profils de donateurs, la plateforme Devex de suivi des financements et le site SharePoint.
- 306. En novembre, l'OIM a organisé une visite de donateurs au Nigéria, à laquelle ont participé 25 personnes représentant 12 entités donatrices de Genève et des capitales. Cette visite visait à leur montrer les capacités opérationnelles de l'OIM sur le terrain, la portée de ses programmes humanitaires, de transition et de développement, ainsi que la manière dont elle collabore avec les gouvernements, les organismes de Nations Unies et d'autres partenaires sur le terrain, et à attirer l'attention sur les importants besoins et défis du Nigéria et d'autres pays. Elle a également été l'occasion d'échanger des informations et de mieux comprendre les priorités et les attentes des donateurs. Trois alertes à l'intention des donateurs ont été publiées en réponse aux changements survenus dans les milieux des donateurs.

307. Les contributions versées par le secteur privé se sont élevées à 3,9 millions de dollars É.-U. en 2019 (contre 5,7 millions en 2018). La Stratégie de partenariats de l'OIM avec le secteur privé 2016-2020 a permis d'atteindre d'importants objectifs d'étape, en particulier pour ce qui est de l'augmentation d'autres revenus provenant de la coopération de l'OIM avec des partenaires du secteur privé. Vingt-huit bureaux ont signalé avoir reçu de nouveaux types de financement en 2019, notamment sous la forme d'affectations d'administrateurs auxiliaires, de détachements de personnel et de volontaires des Nations Unies.

Achats et efficacité de la chaîne d'approvisionnement

- 308. Le renforcement des achats et de la chaîne d'approvisionnement de l'OIM est une priorité institutionnelle absolue et fait partie du processus de réforme engagé au titre du Cadre de gouvernance interne. C'est pourquoi de nombreuses initiatives ont été lancées 2019, qui visent à rationaliser le processus d'achat et à en améliorer le fonctionnement et l'efficience ainsi que le rapport qualité-prix tout en maintenant un haut degré de responsabilité.
- 309. Par exemple, l'OIM a chargé le Fritz Institute de mener une étude indépendante des pratiques existantes suivies en matière d'achat et de chaîne d'approvisionnement afin de repérer des domaines susceptibles de nouveaux contrôles intelligents à des fins de transparence et de responsabilité accrues. À la fin de 2019, le Fritz Institute avait effectué la première visite de terrain sur les cinq prévues, réalisé une première série d'entretiens avec des parties prenantes au Siège et achevé une analyse comparative avec le Programme alimentaire mondial, l'UNICEF et le HCR.
- 310. Des solutions d'automatisation et de numérisation des achats et de la chaîne d'approvisionnement ont été pleinement intégrées dans la planification de nouvelles solutions informatiques devant permettre la réorganisation de processus administratifs clés au titre du Cadre de gouvernance interne. Dans la perspective du passage à des systèmes et processus redéfinis, un formulaire de demande d'achat en ligne et un processus numérisé ont été mis au point pour simplifier et rationaliser les processus d'achat. Il est prévu que le formulaire de demande d'achat en ligne soit introduit à la mi-2020.
- 311. L'OIM a également entrepris d'examiner son système de gestion des fournisseurs, dans le but de mettre en place des catégories de fournisseurs précises aux fins d'une application plus systématique des directives et procédures de gestion, y compris le nettoyage de la base de données principale des fournisseurs. Cette intervention est fondamentale sous l'angle de l'élaboration d'un cadre de responsabilité des tiers et de la mise en œuvre ultérieure de ce cadre. L'OIM a aussi commencé à revoir toutes les directives relatives à la responsabilité des tiers et à la gestion des plaintes et des manquements des tiers pour savoir dans quelle mesure le cadre directif en place est harmonisé avec le Code de conduite des fournisseurs des Nations Unies et avec l'application du cadre institutionnel de décision type des organismes du système des Nations Unies concernant les sanctions à l'encontre des fournisseurs.
- 312. Dans le cadre de ses efforts pour améliorer l'efficacité et l'efficience de la chaîne d'approvisionnement, l'OIM a entrepris de renforcer la gestion des entrepôts. Une base de données a été créée, qui recense plus de 140 entrepôts enregistrés par 42 bureaux de pays, ce qui représente au total une superficie de 146 370 m².
- 313. La conclusion d'accords à long terme a continué de revêtir une importance fondamentale pour l'efficacité des achats et le respect des règles y afférentes, et a contribué à un bon rapport qualité-prix. Soixante-dix-sept accords mondiaux à long terme étaient en place à la fin de l'année, soit 13 % de plus qu'en 2018 (68).

Privilèges et immunités

314. Les privilèges et immunités garantissent l'indépendance opérationnelle de l'Organisation et de son personnel. En 2019, l'OIM a bénéficié de l'intégralité des privilèges et immunités dans 98 pays et de privilèges et immunités partiels dans 59 pays. Elle ne jouissait d'aucun privilège ou immunité dans 30 pays. Des efforts ont continué d'être fournis pour négocier de meilleurs privilèges et immunités pour l'Organisation dans le monde entier, conformément à la résolution du Conseil n° 1266 du 26 novembre 2013 relative à l'amélioration des privilèges et immunités octroyés par les États à l'Organisation.

États Membres et observateurs

315. En 2019, l'Ouzbékistan est devenu Membre de l'Organisation, portant à 173 le nombre total d'États Membres. En outre, l'OIM comptait 163 observateurs à la fin de 2019 : huit États observateurs, 33 organes et organisations des Nations Unies, 45 organisations intergouvernementales et 77 autres organisations.

Bâtiment du Siège de l'OIM

- 316. À sa 109^e session, le Conseil a adopté la résolution n° 1373 du 27 novembre 2018 relative à un plan concernant le bâtiment du Siège. Conformément à ce qui était prévu, le Directeur général, en sa qualité de détenteur du projet, a créé le Comité de pilotage du bâtiment du Siège, qui constitue le premier niveau de supervision en ce qui concerne la planification et l'examen du projet. Il est appuyé par des spécialistes de l'OIM.
- 317. L'Administration a rencontré des fonctionnaires de l'Office des Nations Unies à Genève et de quatre autres organisations ayant des projets de construction similaires en chantier en 2019, afin de bénéficier de leur expérience et des enseignements tirés.
- 318. L'Administration a recruté une société de conseil en qualité d'assistant maître d'ouvrage, qui est chargée de réunir les documents nécessaires à l'appui de la demande de prêt pour la première phase du projet (études architecturales et concours international d'architecture). Par ailleurs, de vastes consultations sont menées auprès des membres du personnel pour connaître leurs besoins et transposer ces derniers en exigences du projet selon différents modèles d'occupation du bâtiment.

Ressources humaines

Gestion des ressources humaines

319. À la fin de 2019, l'Organisation employait 14 811 personnes, soit 17 % de plus qu'à la fin de 2018, comme suit : 945 femmes et 1 061 hommes de la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan international, et 5 993 femmes et 6 812 hommes de la catégorie des services généraux (voir les annexes pour plus de précisions). Dans la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan international, 577 personnes étaient en poste dans des lieux d'affectation difficiles (catégories D et E), soit 29 % de l'effectif total de cette catégorie.

• Capacités, compétences et formation du personnel

320. L'OIM a continué de promouvoir un environnement propice au développement des compétences et des capacités du personnel, et veille à une bonne gestion des résultats conformément à ses priorités stratégiques. Parmi les personnes qui ont répondu à l'enquête mondiale menée auprès du personnel en 2019, 71 % ont convenu que l'Organisation offre un environnement de travail exempt

de discrimination, ce qui représente une hausse de 13 % par rapport aux chiffres de 2016. En outre, 52 % ont estimé qu'elle offre à son personnel de bonnes possibilités d'avancement professionnel.

- 321. Au total, 8 437 membres du personnel (environ 57 %), dont 52 % de femmes et 48 % d'hommes, ont suivi au moins un cours de formation en 2019. Pour ce qui est de leur lieu d'affectation, 97 % du personnel formé était basé sur le terrain et 3 % au Siège, ce qui correspond étroitement à la répartition géographique des effectifs à l'échelle mondiale.
- 322. En tout, 341 sessions de formation thématiques et transversales (y compris en ligne) étaient enregistrées dans I-Learn, le système de gestion de l'apprentissage de l'OIM, parmi lesquelles 309 ont été assurées en présentiel. En outre, 164 webinaires ont été organisés en 2019, auxquels ont participé 2 168 personnes. L'OIM a aussi organisé trois sessions interactives à l'intention du personnel du Siège et des deux centres administratifs pour l'informer des diverses possibilités d'apprentissage continu et de développement professionnel qui lui sont offertes.
- 323. En 2019, 352 membres du personnel ont été formés à l'élaboration de projets, et 148 à la gestion de projets. En outre, deux cours de formation destinés aux chefs de mission et aux chefs de bureau ont été proposés au Siège en février et en novembre, qui ont réuni au total 36 participants. La formation portait sur le renforcement des capacités de direction et le développement des compétences de négociation et d'influence.
- Dans le cadre d'une initiative interdivisions, un atelier consacré à la fois au MIGOF, aux ODD et au Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières a été organisé, qui a réuni des membres du personnel des neuf régions. Il a permis aux participants d'acquérir les connaissances et les compétences requises pour comprendre et formuler les liens existant entre le MiGOF, les ODD et le Pacte mondial, pour définir l'action de l'OIM dans le contexte de ces cadres mondiaux, et pour utiliser ces derniers avec aisance dans leurs activités quotidiennes. Il a également permis aux collègues du terrain de mieux répondre aux nouvelles responsabilités incombant à l'Organisation après l'adoption du Pacte mondial, l'établissement du Réseau des Nations Unies sur les migrations et la réforme du système des Nations Unies pour le développement.
- 325. Diverses initiatives ont été mises en œuvre pour garantir le respect de normes rigoureuses en matière de gestion des ressources. Des formations sur la nouvelle redevance de 1 % due au titre de la coordination ont été dispensées tout au long de l'année à plus de 100 membres du personnel chargés de la gestion des ressources. Une série de neuf modules de formation certifiante en ligne portant sur les règles et procédures de gestion financière a été élaborée. Le premier module sur la gestion de la trésorerie et la gestion bancaire a été lancé avec succès en 2019, pour lequel 330 membres du personnel ont reçu une certification. En outre, une formation consacrée à l'IITA a été assurée, en ligne ou en présentiel, à l'intention de 85 membres du personnel.
- 326. En décembre, la formation à l'encadrement et à la coordination de haut niveau dans les situations d'urgence a été lancée dans le but d'élargir la réserve de responsables qualifiés de haut niveau susceptibles d'être déployés en cas d'urgence et de renforcer les capacités de l'Organisation en matière de préparation et d'intervention en cas de crise. Dix-huit membres du personnel qualifiés ont suivi 10 modules techniques, 5 modules portant sur les compétences générales et 6 exercices visant à simuler la réponse d'un responsable des situations d'urgence à une crise humanitaire émergente. Outre les aspects opérationnels, des responsabilités institutionnelles telles que la responsabilité à l'égard des populations touchées, la violence sexiste et la PSEA ont été incorporées dans la formation afin que les futurs responsables des situations d'urgence prennent des mesures efficaces et fondées sur des principes en faveur des populations touchées.

327. D'autres cours de formation ont été proposés, dont un atelier sur les tendances et les solutions en matière d'immigration et de visa, 23 cours sur le terrain portant sur la lutte contre la traite et l'assistance aux migrants vulnérables, et des cours en ligne et en présentiel sur les données relatives à la migration, qui ont été suivis par 259 membres du personnel. Afin d'accroître les capacités juridiques au sein de l'Organisation, 195 membres du personnel ont été formés à la vérification des contrats, et 75 au statut juridique, aux contrats et aux privilèges et immunités.

Gestion des résultats

328. Une bonne gestion des résultats du personnel est essentielle pour la qualité générale des prestations de l'OIM. Une gestion efficace des résultats contribue à l'engagement et à la motivation du personnel. Au cours du cycle d'évaluation 2019, le système d'évaluation du personnel a enregistré un taux de participation de 54 %. Dans les bureaux régionaux, ce taux était le suivant : 79 % à Vienne ; 67 % à Buenos Aires ; 57 % à Pretoria ; 63 % à Nairobi ; 48 % à Bangkok ; 38 % à Bruxelles ; 55 % au Caire ; 51 % à Dakar ; et 42 % à San José. Aux centres administratifs de Manille et de Panama, il était respectivement de 52 % et 32 %. Au Siège, le taux de participation se situait à 26 %. Un nouveau système de gestion des résultats, plus performant, est en cours d'élaboration dans le cadre du processus de réforme engagé au titre du Cadre de gouvernance interne.

• Bien-être du personnel

À l'échelle de l'Organisation, le taux de participation à l'enquête mondiale menée auprès du personnel en 2019 se situait à plus de 50 % (contre 18 % en 2016). Cette enquête a montré que le personnel était attaché aux valeurs et à l'action de l'Organisation, mais aussi qu'il était exposé à d'importants facteurs de stress, notamment le stress sur le lieu de travail, un déséquilibre entre vie professionnelle et vie privée, l'absence de modalités de travail flexibles et l'inaction de la direction face au travail non productif. Pour contribuer à la santé mentale et au bien-être du personnel, l'OIM a continué de mettre en œuvre des mesures en accord avec sa stratégie sur la santé mentale. Des services de consultation ont été fournis à 456 membres du personnel, 47 sessions de formation ont été assurées, et 19 visites ont été effectuées dans des bureaux. En outre, des supports éducatifs ont été mis à la disposition du personnel sur l'intranet de l'Organisation, et une initiative visant à renforcer le bien-être a été menée à titre expérimental dans sept bureaux.

Conditions d'emploi homogènes

- 330. L'ensemble du personnel doit bénéficier des mêmes conditions d'emploi et d'un traitement juste et équitable, quel que soit le lieu d'affectation. Dans tous les pays où elle mène des opérations, l'OIM applique le Règlement unifié du personnel au membres du personnel de la catégorie des services généraux, y compris les agents recrutés sur le plan national. À la fin de 2019, le Règlement unifié du personnel s'appliquait à 76 % du personnel de la catégorie des services généraux et des agents recrutés sur le plan national.
- 331. En 2019, le Comité de l'Association mondiale du personnel a atteint un certain nombre d'objectifs en matière de soutien au personnel. Depuis le 1^{er} mars, une assurance assistance juridique est proposée à tous les membres de l'Association mondiale du personnel (près de 11 000) dans le monde entier, y compris, pour la première fois, au personnel de la catégorie des services généraux. Le Comité a également apporté un soutien individuel à 176 membres du personnel, et une aide collective à 74 autres pendant la période considérée. En outre, 14 comités nationaux de l'Association du personnel ont été créés, ce qui porte à 51 leur nombre à l'échelle mondiale. Une formation a été dispensée à 36 présidents et vice-présidents de comités nationaux de l'Association du personnel, afin qu'ils soient mieux à même de fournir le soutien requis aux membres de l'Association nationale du personnel dans leurs bureaux respectifs.

332. Le Comité a, par ailleurs, rédigé deux documents de travail et formulé des recommandations concrètes à l'appui du processus d'élaboration des politiques de l'OIM relatives à la gestion des résultats et au congé parental unifié. Il a aussi institué le Fonds de solidarité, destiné à apporter un soutien au conjoint ou partenaire d'employés, de stagiaires, de consultants et de sous-traitants externes de l'OIM qui se trouve dans une situation financière exceptionnelle par suite du décès de l'employé.

• Diversité et inclusion et représentation du personnel

- 333. Un lieu de travail qui promeut la diversité et l'inclusion permet à tout le personnel de contribuer à l'Organisation et d'œuvrer avec efficacité au service des bénéficiaires et des États Membres. L'OIM est attachée à ce principe et a pris plusieurs mesures pour le promouvoir dans toute l'Organisation.
- 334. L'enquête mondiale auprès du personnel a fait apparaître plusieurs évolutions positives à cet égard. Par exemple, la proportion de personnes engagées qui recommanderaient l'OIM comme un lieu de travail agréable est comparable aux résultats de référence d'autres organisations. Il en va de même pour les résultats concernant les avis sur la direction, un facteur clé qui détermine l'engagement du personnel, avec 70 % de réponses positives. Des progrès non négligeables ont été enregistrés sous l'angle de la diversité et du respect au travail depuis l'enquête menée auprès du personnel en 2016. Par exemple, 80 % des personnes qui ont répondu estimaient que l'environnement de travail à l'OIM favorise la diversité, soit une hausse de 18 % par rapport aux résultats de 2016, et 71 % considéraient que l'Organisation offre un environnement de travail exempt de discrimination, ce qui représente une amélioration de 13 % par rapport à 2016.
- 335. Pendant la période considérée, 166 nationalités étaient représentées dans l'effectif mondial de l'Organisation. Ce chiffre comprend 136 nationalités parmi le personnel international de la catégorie des administrateurs, et 89 nationalités aux postes de direction (grades P-4 et supérieurs). Des progrès ont continué d'être réalisés sous l'angle de la diversité géographique à l'échelle internationale. Le personnel de l'OIM originaire de pays du Sud (pays non membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE) constituait 79 % de l'effectif total de l'Organisation, soit 1 % de plus qu'en 2018. Par ailleurs, 74 % des États Membres étaient représentés parmi le personnel international de la catégorie des administrateurs, soit une légère hausse par rapport à l'année précédente (73 % en 2018). L'Organisation assure en permanence la liaison avec les missions permanentes et les gouvernements des États Membres non représentés pour faire en sorte que leurs professionnels qualifiés aient la possibilité de présenter leur candidature et d'être engagés par l'OIM.
- 336. La diversité est également promue par le Programme de stage en faveur de la diversité et de l'inclusion, qui a permis à 18 personnes (dont 14 femmes) de pays du Sud de faire un stage dans plusieurs bureaux du monde entier. À la fin de 2019, sept bénéficiaires du programme avaient été retenus par l'Organisation.

• Prévention et résolution des conflits sur le lieu de travail

337. Le Bureau du Médiateur est chargé de régler des questions liées au travail de manière indépendante, neutre, impartiale, confidentielle et informelle. L'Organisation est consciente que le personnel ne peut réaliser son plein potentiel que s'il existe une culture de règlement rapide des conflits. En 2019, le Bureau du Médiateur a poursuivi la mise en œuvre du système de gestion intégrée des conflits en suivant une approche à trois volets : prévention, gestion et résolution.

338. Pour ce qui est de la prévention, le Bureau du Médiateur a renforcé ses programmes éducatifs en mettant à disposition plus de 30 supports didactiques en ligne et en organisant une quarantaine de webinaires et de sessions de formation en présentiel. Plus de 5 700 personnes ont consulté la plateforme sur un lieu de travail respectueux (« Respectful Workplace Classroom »). En ce qui concerne la gestion des conflits, le Bureau a développé son réseau de correspondants pour un lieu de travail respectueux. Celui-ci compte à présent une centaine de participants, de sorte qu'il couvre les deux tiers des bureaux de l'OIM, ce qui lui permet de fournir rapidement un soutien sur place en matière de prévention des conflits. En outre, un programme de formation à la médiation a été mis en œuvre à titre expérimental, afin de permettre à 10 correspondants pour un lieu de travail respectueux et membres du personnel du Bureau du Médiateur de fournir sans délai une aide au règlement des litiges à l'échelle locale. En 2019, l'aide du Bureau a été sollicitée par 384 membres du personnel (soit une augmentation de près de 150 % par rapport à 2018). Selon une estimation prudente réalisée conformément à une méthodologie obtenue auprès d'un interlocuteur gouvernemental, le nombre de dossiers traités par le Bureau du Médiateur a permis de réaliser des économies de coûts à hauteur de 4,6 millions de dollars É.-U.. En ce qui concerne le règlement des conflits, le Bureau a publié un rapport annuel et quatre rapports périodiques, dans lesquels il a identifié 28 questions systémiques et formulé des recommandations visant à accroître l'efficacité organisationnelle.

Sécurité du personnel

- 339. La sécurité du personnel revêt la plus haute importance, car non seulement elle contribue à un environnement de travail sûr, mais elle permet aussi à l'Organisation de s'acquitter effectivement de son mandat partout dans le monde. Pendant la période considérée, la mise en œuvre du plan stratégique 2019-2021 pour la sécurité du personnel a été lancée, en commençant par un réalignement des fonctions de sécurité de l'OIM en juin 2019.
- 340. Dans le cadre de ses mesures stratégiques et techniques de gestion des risques pour la sécurité et de ses responsabilités en matière de protection, l'OIM a signé en 2019 avec le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (DSS) un cadre de collaboration aux fins d'intégration du système électronique de conseils aux voyageurs de DSS et de SCAAN. SCAAN est un système de sécurité du personnel comprenant une plateforme numérique destinée aux professionnels de la sécurité et une application mobile à l'intention de tous les membres du personnel de l'OIM, qui permet aux utilisateurs d'alerter le personnel de sécurité de l'OIM s'ils sont en danger, de recevoir des avis de menaces potentielles, et de soumettre des demandes d'habilitation de sécurité. Cette innovation technique, dont l'initiative revient à l'OIM, constitue une première au sein du Système de gestion de la sécurité des Nations Unies. L'Organisation mondiale de la Santé, l'Union internationale des télécommunications et la Cour pénale internationale ont également expérimenté SCAAN et sont en train d'acquérir le plein accès à cette plateforme numérique.
- 341. L'Organisation a continué d'être largement présente à l'échelle mondiale, afin d'offrir à son personnel la meilleure prise en charge possible et une sécurité optimale grâce à un réseau composé de sept agents de sécurité régionaux hors Siège, de 34 agents de sécurité internationaux hors Siège, et de 88 agents de sécurité nationaux et assistants locaux à la sécurité. Un poste additionnel d'agent de sécurité régional hors Siège a été créé en 2019 à Pretoria afin de couvrir l'Afrique australe.
- 342. En 2019, l'OIM a assuré 136 sessions de formation à la sécurité à l'échelle mondiale, dont 122 étaient des cours certifiés par les Nations Unies, et 14 des cours spécialisés conçus par l'OIM. Au total, 2 839 membres du personnel de l'OIM et du Système de gestion de la sécurité des Nations Unies ont été formés, dont 59 % d'hommes et 41 % de femmes. L'Organisation a aussi déployé des formateurs en sécurité certifiés par les Nations Unies pour aider le DSS, l'École des cadres du système des Nations Unies et d'autres organismes à dispenser 23 cours de formation à la sécurité à

l'échelle mondiale, auxquels 508 personnes du Système de gestion de la sécurité des Nations Unies ont participé.

Technologies de l'information

- 343. L'OIM s'appuie sur la technologie afin de créer de la valeur pour l'Organisation. En 2019, elle a orienté la mise en œuvre des initiatives fondées sur les technologies qu'elle mène au titre de piliers d'activité clés de manière à apporter des améliorations organisationnelles progressives et à appuyer la Vision stratégique de l'OIM.
- 344. L'Organisation fait en sorte que son architecture informatique soit sûre partout où elle intervient. En 2019, elle a intensifié les efforts menés précédemment dans le domaine de la sécurité informatique en renforçant les capacités de surveillance grâce à la mise en œuvre d'un nouvel outil de gestion des incidents et des informations en matière de sécurité, qui surveille activement les menaces pour la sécurité, les suit et permet d'éviter qu'elles ne deviennent de réelles cyberattaques contre les actifs informatiques de l'OIM. En outre, sachant que les comptes d'utilisateur du personnel constituent la première ligne de défense contre les cybermenaces, elle a mis en place un outil qui permet au personnel de réinitialiser ou de récupérer aisément son mot de passe sans dépendre du service d'assistance aux utilisateurs, améliorant ainsi la disponibilité de solutions en libre-service pour ces derniers.
- 345. L'OIM offre des écosystèmes souples et évolutifs qui répondent aux besoins des migrants et des bénéficiaires, ainsi qu'à ses impératifs administratifs internes. En 2019, elle s'est employée à analyser et à exécuter des améliorations essentielles dans MiMOSA, afin d'ouvrir la voie à une version de nouvelle génération modernisée qui pourra répondre aux besoins en constante évolution des opérations qu'elle appuie. Elle a continué de s'efforcer à répondre aux besoins opérationnels dans des situations d'urgence et autres en élaborant des applications mobiles. Elle a ainsi lancé une application qui permet aux bénéficiaires de s'enregistrer en toute sécurité à l'aide de leurs appareils mobiles pour bénéficier des services de l'OIM. En 2019, des perfectionnements ont été apportés à iGATOR, un outil qui facilite le transport de migrants.
- 346. En ce qui concerne la modernisation d'applications institutionnelles clés, il a été constaté que dix ans après son lancement initial, PRISM avait besoin d'être perfectionné. En 2019, l'OIM a mené des consultations en interne et réalisé des évaluations pour savoir quelles améliorations étaient nécessaires et pour pouvoir réaliser une analyse de rentabilisation concernant une mise à niveau des plateformes et une modernisation technologique pour un système PRISM de dernière génération.
- 347. Durant la période considérée, le système PRIMA a été pleinement mis en œuvre, d'abord de manière expérimentale en février, puis par étapes, si bien qu'il a pu être utilisé dans toutes les régions de l'OIM dès novembre. À la fin de décembre, 470 projets étaient actifs dans le système, soit 14,5 % de tous les projets de l'OIM. Tous les projets du Fonds de l'OIM pour le développement étaient également actifs dans PRIMA en 2019. Afin de maximiser l'utilisation effective du système et d'assurer une transition en douceur permettant d'en tirer rapidement des avantages, l'OIM a complété le déploiement mondial de PRIMA par une formation à son utilisation. Celle-ci a été dispensée sur place dans chacun des neuf bureaux régionaux et au Siège, et a bénéficié à plus d'un millier de membres du personnel. Au niveau des projets, PRIMA couvre l'intégralité du cycle de vie des projets et appuie une approche de la programmation fondée sur les résultats. Le système comprend en outre des fonctionnalités qui facilitent le suivi des résultats, des risques et des activités des projets. Ces données sont ensuite introduites dans les rapports aux donateurs générés à partir de PRIMA.

348. L'Organisation est déterminée à continuer d'améliorer et de développer la fourniture fluide et efficiente de services informatiques clés qui tirent parti des innovations tout en renforçant l'expérience des utilisateurs. En 2019, elle a lancé un portail mondial de services et de soutien en nuage qui couvre toutes les formes de soutien informatique, du signalement d'incidents aux demandes de services. Ce nouveau portail, ainsi que sa version en application mobile, permet aux membres du personnel d'introduire plus facilement une demande de service, de consulter la base de connaissances du portail et de surveiller le statut de leurs demandes d'assistance et autres en suspens.

Annex I Statistics relating to IOM staff

Table 1. Number of men and women at the international Professional level (2015–2019)

	2015	2016	2017	2018	2019
Men	606	662	788	928	1 061
Women	456	531	679	841	945
Total	1 062	1 193	1 467	1 769	2 006
Percentage of women	43%	45%	46%	48%	47%

Table 2. Increase/decrease in the number of women at the international Professional level between 2017 and 2019, by grade

2019	Ungraded	P-1	P-2	P-3	P-4	P-5	D-1-D-2
Men	222	20	261	274	186	58	40
Women	238	9	266	242	129	40	21
Total in 2019	460	29	527	516	315	98	61
Percentage of women in 2017	52%	31%	52%	46%	41%	36%	32%
Percentage of women in 2018	54%	35%	50%	48%	41%	40%	31%
Percentage of women in 2019	52%	31%	50%	47%	41%	41%	34%
Change in percentage of women between 2017 and 2019	0%	0%	-2%	+1%	0%	+5%	+2%

Table 3. Number of men and women in the P-5 and higher category (2015–2019)

	2015	2016	2017	2018	2019
Men	82	87	88	91	98
Women	32	39	47	54	61
Total	114	126	135	145	159
Percentage of women	28%	31%	35%	37%	38%
Change in percentage of women	+2%	+3%	+4%	+2%	+1%

Table 4. Increase/decrease in the number of international and national staff in 2019 and previous years

Category	1995	2005	2015	2016	2017	2018	2019
International Professional	222	667	1 062	1 193	1 467	1 769	2 006
General Service and National Officers	1 434	4 730	8 220	8 991	9 511	10 904	12 805
Total	1 656	5 397	9 282	10 184	10 978	12 673	14 811
Percentage of international Professional	13%	14%	11%	12%	13%	14%	14%

Annex II General Service staff worldwide by nationality, grade and sex

Country of nationality:							Cate	gory/	'Grade	•			7-4-1	S	ex			
Member States	G-1	G-1A	G-1B	G-2	G-3	G-4	G-5	G-6	G-7	G-8	NO-A	NO-B	NO-C	NO-D	UG	Total	F	М
Afghanistan					11	49	22	14	3		8	3			77	187	35	152
Albania	2				2	9	3	1	3						13	33	20	13
Algeria				1	1	2	7	2			2		1		7	23	9	14
Angola						1	1								13	15	7	8
Antigua and Barbuda																0		
Argentina						8	9	8	3		2	4	2		5	41	29	12
Armenia					1	6	2	2				1			3	15	7	8
Australia					1	5	16	7	2		1				1	33	20	13
Austria					6	10		12	1						2	31	20	11
Azerbaijan				2	2	5	11	3	1		1				3	28	13	15
Bahamas																0		
Bangladesh	1			22	76	76	60	50	4		40	11	1		178	519	133	386
Belarus				1	2	9	4	3	5		1	1			3	29	19	10
Belgium					5	13	10	2	3		2	5			3	43	27	16
Belize																0		
Benin								2							1	3	1	2
Bolivia (Plurinational State of)									1						12	13	6	7
Bosnia and Herzegovina						6	8	6	3		1	3			235	262	118	144
Botswana				1			1				1				1	4	3	1
Brazil						2	2						1		65	70	47	23
Bulgaria				1		7	1	2	1			2		1	17	32	19	13
Burkina Faso				7	2	17	7	6			5				3	47	14	33
Burundi				16	14	38	34	6	2		6				18	134	52	82
Cabo Verde							1	1								2	2	0
Cambodia				1	4	6	5	4	2		2	3			2	29	19	10
Cameroon				7	4	29	12	4	3		5	1			2	67	30	37
Canada						5	1	3	2			3	1		1	16	13	3
Central African Republic															16	16	3	13
Chad	2			3		10	2	9			2				19	47	16	31
Chile	1			1	1	6	1	2	1						6	19	9	10
China					1	5	1	3						1	3	14	10	4
Colombia	19			48	34	95	41	49	60		43	18	10	3	97	517	316	201
Comoros							3								2	5	1	4
Congo																0		
Cook Islands																0		
Costa Rica				5	3	14	11	4	4		10	3			23	77	49	28
Côte d'Ivoire				5	6	19	2	5				1			28	66	29	37
Croatia					2	4	4	1	1						6	18	9	9
Cuba						2	1									3	1	2
Cyprus					2	2		2				1			2	9	6	3
Czechia					1	5	1								2	9	4	5

Country of nationality:							Cate	gory/	'Grade	•							S	ex
Member States	G-1	G-1A	G-1B	G-2	G-3	G-4	G-5	G-6	G-7	G-8	NO-A	NO-B	NO-C	NO-D	UG	Total	F	М
Democratic Republic of	1	O IA	0.10	14	5	19	16	9	1		5	NO D		NO D	74	144	29	115
the Congo Denmark							1								1	2	2	0
Djibouti	2			1	1	4	7	4			3	1			24	47	19	28
Dominica																0		
Dominican Republic				2	2	5	2	2	2						5	20	15	5
Ecuador				1	3	13	9	2	5		1				11	45	28	17
Egypt	14			4	14	28	35	13	6		20	2			29	165	78	87
El Salvador	2			2		22	27	8	3		4	4			20	92	51	41
Eritrea	2				1	4									14	21	13	8
Estonia					1	1	2				1					5	4	1
Eswatini						2	1									3	2	1
Ethiopia	17			35	49	89	102	39	12		35	4	1		56	439	146	293
Fiji							1								1	2	2	0
Finland						4	9	6	2						1	22	18	4
France				1	1	8	11	12	3						11	47	36	11
Gabon																0		
Gambia	1			3	3	16	21	4	2		3				6	59	18	41
Georgia				2		8	3	1	2		1	3			15	35	26	9
Germany					23	23	22	15	1		2	1			7	94	64	30
Ghana	2			5	5	13	23	8	1		1	2			7	67	27	40
Greece						5	5	4	2		2	1			1 191	1 210	682	528
Grenada															1	1	1	0
Guatemala						8	4	3			3	1			11	30	12	18
Guinea	2			5	4	4	21	13	1		14	1			39	104	29	75
Guinea-Bissau				2		5	2	1							2	12	3	9
Guyana						4		1	1		1	2			3	12	9	3
Haiti	12			31	15	31	10	11	1		5	1			8	125	40	85
Holy See																0		
Honduras	1			4		13	8	5			2				3	36	19	17
Hungary					1	2	3	2			1	1				10	5	5
Iceland																0		
India					1			3	1						5	10	1	9
Iran (Islamic Republic of)					1	5	2		1		1	1			29	40	7	33
Ireland						3	3	4				1				11	8	3
Israel															1	1	1	0
Italy				2	10	28	8	10	3	1	3	6			75	146	101	45
Jamaica						8		3	1		1				2	15	13	2
Japan						1	2	1			1		1			6	6	0
Jordan	19			11	11	105	66	28	11		9	5			39	304	161	143
Kazakhstan				1	1	4	4	5	1		4	1			2	23	16	7
Kenya	5			19	16	51	101	25	8		21	9	4		37	296	152	144
Kiribati																0		
Kyrgyzstan				2	2	5	1	1	2					1	2	16	10	6

Country of nationality:							Cate	egory/	'Grade	•						Total	S	ex
Member States	G-1	G-1A	G-1B	G-2	G-3	G-4	G-5	G-6	G-7	G-8	NO-A	NO-B	NO-C	NO-D	UG	. Ota.	F	М
Lao People's Democratic Republic								1	1			1			3	6	4	2
Latvia									1				1			2	1	1
Lesotho						1	1	1							1	4	2	2
Liberia				2		3	1		1							7	2	5
Libya	1			2		6	10	2	2						20	43	13	30
Lithuania							3	3			2	1	1		4	14	12	2
Luxembourg																0		
Madagascar							3	1			1				1	6	3	3
Malawi				2	1	2	5	2			6					18	8	10
Maldives															1	1	0	1
Mali	4			8	11	16	9	7	1		2				16	74	20	54
Malta																0		
Marshall Islands							2	2			1				4	9	6	3
Mauritania	1			7	2	12	5	10				1			5	43	14	29
Mauritius					1	4	3								2	10	5	5
Mexico				2	2	8	12	6	1		6				46	83	55	28
Micronesia (Federated States of)					1	1	2	2	1		1				4	12	5	7
Mongolia						1	1				2					4	4	0
Montenegro											2				3	5	4	1
Morocco	2			1	1	19	18	4	2		3	6			27	83	41	42
Mozambique	1			2	1	4	2	2	1		5				146	164	68	96
Myanmar				6	10	46	19	3	9		15	5	1		117	231	135	96
Namibia							2									2	1	1
Nauru																0		
Nepal	22			8	10	32	26	7	7		8	4	2		2	128	59	69
Netherlands				1	3	3	41	5	1		3	5			8	70	41	29
New Zealand							1									1	1	0
Nicaragua	1					4	2	2					1		5	15	11	4
Niger				14	8	64	27	16	3		8				127	267	84	183
Nigeria	18			14	20	128	63	27	5		11	4	1		56	347	141	206
North Macedonia	1				12	4		1	3			2			13	36	24	12
Norway						4		3	1			1				9	3	6
Pakistan	18			10	31	25	21	9			6	2	3		55	180	46	134
Palau																0		
Panama				1	1	12	13	11			5	7			17	67	36	31
Papua New Guinea				6	2	3	10	3			2	1			15	42	18	24
Paraguay															9	9	8	1
Peru	1			2	7	7	7	4				1			19	48	24	24
Philippines	2			5	21	88	128	66	35		45	26	6		104	526	321	205
Poland					1	6	1	3							3	14	12	2
Portugal					8	1	2	4			1				3	19	15	4
Republic of Korea									1		2			1	3	7	6	1
Republic of Moldova					4	3	6	5	3		5		1	_	10	37	20	17

Country of nationality:							Cate	gory/	'Grade	<u>,</u>							Se	ex
Member States	G-1	G-1A	G-1B	G-2	G-3	G-4	G-5	G-6	G-7	G-8	NO-A	NO-B	NO-C	NO-D	UG	Total	F	М
Romania				2	3	5	6	5			3	1	2		4	31	18	13
Rwanda	1			5	4	13	19	5	1		3	2				53	19	34
Saint Kitts and Nevis																0		
Saint Lucia																0		
Saint Vincent and the Grenadines																0		
Samoa																0		
Sao Tome and Principe																0		
Senegal				10	8	21	18	16	1		4	1			16	95	38	57
Serbia	1			2	1	6	6	3	2		1	1			33	56	29	27
Seychelles																0		
Sierra Leone	3			3	1		8	5	1		3			1	1	26	4	22
Slovakia					4	15	1	4	1			1			1	27	18	9
Slovenia						2					1				1	4	4	0
Solomon Islands															2	2	2	0
Somalia				11	2	11	28	13	2		8	4	1		22	102	20	82
South Africa	1			4	3	6	10	7	3		3	2	1		2	42	29	13
South Sudan	17			68	121	107	81	18	3		8				73	496	106	390
Spain					2	2	4	5	2			2	1		10	28	19	9
Sri Lanka	7			9	30	31	16	11	1		13	4		1	12	135	82	53
Sudan	62			20	16	25	34	18	3		14			1	3	196	51	145
Suriname																0		
Sweden								2					1		2	5	5	0
Switzerland					1	9	16	10	3						3	42	30	12
Tajikistan				1	2	4	3	3	2		3				12	30	13	17
Thailand		9	7	15	48	38	27	6	4		4	4			27	189	122	67
Timor-Leste	1					4		1	1		1	2			9	19	7	12
Togo						2		2			1				1	6	3	3
Tonga															1	1	0	1
Trinidad and Tobago						1					1				4	6	4	2
Tunisia				7	2	17	19	9			10	4			24	92	54	38
Turkey	14			29	13	71	103	50	17		14	13	2		58	384	175	209
Turkmenistan					2			2			1				2	7	6	1
Tuvalu																0		
Uganda	2			15	7	55	15	6	3		11	2			20	136	64	72
Ukraine	1			11	12	61	50	28	9		23	3	1		32	231	134	97
United Kingdom					3	4	8	12	4		5		1		8	45	25	20
United Republic of Tanzania	1			12	7	47	24	2			7	3			20	123	48	75
United States of America					3	29	30	15	9		11		3	1	6	107	64	43
Uruguay					2	2	2								2	8	7	1
Uzbekistan					1						1				3	5	1	4
Vanuatu							1								4	5	3	2
Venezuela (Bolivarian Republic of)				2	2	2	1	1	1		1				29	39	21	18

Country of nationality:	Category/Grade											Total	Sc	ex				
Member States	G-1	G-1A	G-1B	G-2	G-3	G-4	G-5	G-6	G-7	G-8	NO-A	NO-B	NO-C	NO-D	UG	Total	F	М
Viet Nam	2			2	17	60	8	7	4		7	2	1		5	115	84	31
Yemen	3			14	8	36	24	28	2		10	3			11	139	41	98
Zambia				3	1	10	1		1		1	1			4	22	11	11
Zimbabwe	2				2	4	8	5			4	1			9	35	16	19
Country of nationality:		Category/Grade														S	ex	
observer States, non- member States and other	G-1	G-1A	G-1B	G-2	G-3	G-4	G-5	G-6	G-7	G-8	NO-A	NO-B	NO-C	NO-D	UG	Total	F	М
Bahrain															3	3	2	1
Barbados								1								1	0	1
Bhutan																0		
Indonesia	2			4	24	64	95	30	8		14	5	2		9	257	142	115
Iraq				25	6	65	63	37	13		25	5	2		58	299	82	217
Kuwait															1	1	1	0
Lebanon	2			3	21	45	28	8	1		8	4			14	134	72	62
Qatar																0		
Russian Federation				2	3	8	12	4	3		5				2	39	28	11
San Marino																0		
Saudi Arabia																0		
Syrian Arab Republic	2	3		2	2	16	23	8	5		2	1	1		43	108	33	75
Other		1			4	16	4	5	2		1				10	43	13	30
Total	301	13	7	642	897	2 427	2 058	1 060	369	1	650	245	58	11	4 066	12 805	5 993	6 812

G: General Service; NO: National Officer; UG: Ungraded positions.

Annex III
Professional and higher category staff by nationality, grade and sex

Country of nationality:					Ca	tegory	/Grade					Sex	
Member States	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	UG	Total	F	М
Afghanistan						2	1	4		2	9	1	8
Albania					1	1		1			3	3	0
Algeria								1		2	3	2	1
Angola											0		
Antigua and Barbuda											0		
Argentina						1	1	1		3	6	4	2
Armenia							1	1			2	2	0
Australia				4	5	8	10	7		10	44	17	27
Austria				1	1	4	5	1		1	13	5	8
Azerbaijan						1					1	0	1
Bahamas											0		
Bangladesh						4	6	5		4	19	3	16
Belarus						1	1		1	1	4	2	2
Belgium				1	3	3	10	8		8	33	18	15
Belize											0		
Benin								1		2	3	0	3
Bolivia (Plurinational State of)					2						2	1	1
Bosnia and Herzegovina					1	2	3	1		1	8	3	5
Botswana							1				1	0	1
Brazil						1	5			4	10	5	5
Bulgaria							1	1		3	5	3	2
Burkina Faso							3	2		1	6	0	6
Burundi								5	1	3	9	4	5
Cabo Verde											0		
Cambodia								1			1	0	1
Cameroon						1		2		4	7	2	5
Canada				1	1	16	14	12		18	62	32	30
Central African Republic							1				1	0	1
Chad							1	3			4	2	2
Chile			1					1			2	0	2
China				1		1		2		4	8	6	2
Colombia						1	10	6		8	25	12	13
Comoros											0		
Congo											0		
Cook Islands											0		
Costa Rica		1		1	1	4	2	1		2	12	5	7
Côte d'Ivoire					1	2	4	3		3	13	2	11
Croatia					1	4		1		1	7	7	0
Cuba											0		
Cyprus							1	1			2	1	1
Czechia							1			1	2	1	1

Country of nationality:	Category/Grade										Sex		
Member States	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	UG	Total	F	М
Democratic Republic of the Congo							3	6		3	12	2	10
Denmark						1		1		1	3	2	1
Djibouti											0		
Dominica			!	!							0		
Dominican Republic			!	!			1			2	3	2	1
Ecuador					1		3	3		3	10	5	5
Egypt			!	1		7	10	9	2	7	36	11	25
El Salvador											0		
Eritrea							1				1	0	1
Estonia							1				1	1	0
Eswatini											0		
Ethiopia						7	9	14	2	7	39	9	30
Fiji											0		
Finland						1	2	2			5	2	3
France				3	8	21	23	24	1	31	111	57	54
Gabon											0		
Gambia								1			1	1	0
Georgia				2		1	2			2	7	1	6
Germany			1	1	6	9	15	14	1	8	55	34	21
Ghana			2			1	6	7		1	17	6	11
Greece					2	1	1	1		1	6	6	0
Grenada											0		
Guatemala								1			1	0	1
Guinea							1	1		2	4	1	3
Guinea-Bissau											0		
Guyana											0		
Haiti							2	7		3	12	4	8
Holy See											0		
Honduras						1				1	2	1	1
Hungary			1	1			2	1			5	5	0
Iceland											0		
India				2	2	2	10	7		7	30	16	14
Iran (Islamic Republic of)						1				1	2	1	1
Ireland				1		2	3	1		6	13	4	9
Israel										1	1	1	0
Italy			2	7	8	28	35	26		30	136	82	54
Jamaica							1				1	1	0
Japan				1	1	8	12	16		9	47	36	11
Jordan				1	2	3	7	11	2	4	30	4	26
Kazakhstan						1		1			2	1	1
Kenya			1	1	2	7	23	41	2	19	96	41	55
Kiribati											0		

Country of nationality:	Category/Grade											Sex		
Member States	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	UG	Total	F	M	
Kyrgyzstan						1					1	0	1	
Lao People's Democratic Republic											0			
Latvia											0			
Lesotho								2			2	2	0	
Liberia						1				2	3	0	3	
Libya											0			
Lithuania							2				2	0	2	
Luxembourg								1			1	1	0	
Madagascar							1				1	0	1	
Malawi						1		1		1	3	1	2	
Maldives								1		1	2	2	0	
Mali							1	1		2	4	0	4	
Malta							1	1		1	3	2	1	
Marshall Islands											0			
Mauritania				1							1	1	0	
Mauritius						2	4			1	7	7	0	
Mexico						1	4	4		1	10	4	6	
Micronesia (Federated States of)											0			
Mongolia							1				1	1	0	
Montenegro											0			
Morocco					2		1	2		2	7	5	2	
Mozambique					1	1		1		3	6	2	4	
Myanmar							2	1		3	6	2	4	
Namibia											0			
Nauru											0			
Nepal							11	20		3	34	11	23	
Netherlands					1	3	6	14		7	31	16	15	
New Zealand				1		2	2	2		3	10	5	5	
Nicaragua					1	2		2		1	6	3	3	
Niger						1	1	3	1	1	7	2	5	
Nigeria							4	10		5	19	6	13	
North Macedonia					1	7	5	2		1	16	3	13	
Norway						1	2	1		2	6	4	2	
Pakistan						2	12	11	2	9	36	7	29	
Palau											0			
Panama						1	2				3	3	0	
Papua New Guinea											0			
Paraguay							1			1	2	0	2	
Peru					1		2				3	1	2	
Philippines			1		2	10	24	31	2	18	88	47	41	
Poland						1	1				2	1	1	
Portugal	1				3	6	3			4	17	10	7	

Country of nationality:	Category/Grade										Sex		
Member States	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	UG	Total	F	M
Republic of Korea					1	1	2	5	1	4	14	11	3
Republic of Moldova						1	1			1	3	2	1
Romania						3	2	3		7	15	9	6
Rwanda							1	6		1	8	3	5
Saint Kitts and Nevis											0		
Saint Lucia											0		
Saint Vincent and the Grenadines											0		
Samoa											0		
Sao Tome and Principe											0		
Senegal						2	4	6		4	16	7	9
Serbia					3	5	6			1	15	6	9
Seychelles											0		
Sierra Leone						1		2			3	1	2
Slovakia						1	1				2	1	1
Slovenia								1		2	3	3	0
Solomon Islands											0		
Somalia										1	1	1	0
South Africa			1			5	2	1		2	11	4	7
South Sudan							1	1		1	3	0	3
Spain					2	5	8	5		8	28	17	11
Sri Lanka						1	7	2		6	16	4	12
Sudan			1			1	3	4		1	10	2	8
Suriname											0		
Sweden			1	2	2	1	2	4	1	5	18	9	9
Switzerland				1	3	5	4	7		9	29	15	14
Tajikistan						2					2	0	2
Thailand					1	3	3	5	1		13	7	6
Timor-Leste											0		
Togo								1		1	2	0	2
Tonga											0		
Trinidad and Tobago											0		
Tunisia							1	3		1	5	3	2
Turkey						2	1	2		5	10	1	9
Turkmenistan						1	2				3	3	0
Tuvalu											0		
Uganda				1	1	1	4	4	1	6	18	9	9
Ukraine					1		1	4		2	8	7	1
United Kingdom			2	3	3	18	25	12	2	19	84	39	45
United Republic of Tanzania								3			3	1	2
United States of America			1	3	16	39	45	25	1	45	175	98	77
Uruguay			1	2			3				6	3	3
Uzbekistan								1			1	0	1

Country of nationality: Member States	Category/Grade										Sex		
	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	UG	Total	F	М
Vanuatu											0		
Venezuela (Bolivarian Republic of)							1				1	1	0
Viet Nam											0		
Yemen							1	3			4	1	3
Zambia							3			1	4	2	2
Zimbabwe						1	12	13	1	10	37	9	28
Country of nationality:	Category/Grade									Sex			
observer States, non- member States and other	E-1	E-2	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	UG	Total	F	М
Bahrain											0		
Bhutan											0		
Indonesia					1	3	7	8	2		21	13	8
Iraq						3	4	5		1	13	3	10
Kuwait											0		
Lebanon				1		2	3	6	2	5	19	9	10
Malaysia						2				2	4	2	2
Qatar											0		
Russian Federation					3	3	3	2		1	12	7	5
San Marino											0		
Saudi Arabia											0		
Syrian Arab Republic							4	5		1	10	3	7
Other						1	1				2	1	1
Total	1	1	16	45	98	315	516	527	29	460	2 008	946	1 062

E-1: Director General; E-2: Deputy Director General; UG: Ungraded positions.

Annex IV Number of Member State and non-member State nationalities represented among staff in the Professional and higher category

	2015	2016	2017	2018	2019
Number of Member State nationalities	114	117	124	125	128
Number of non-member State nationalities	9	10	7	9	8
Total nationalities represented	123	127	131	134	136
Number of Member States	162	166	169	172	173
Percentage of Member States represented	70%	70%	73%	73%	74%